lutte ouvrière

HEBDOMADAIRE PARAIT LE MARDI N° 283 — SEMAINE DU 29 JANVIER AU 4 FEVRIER 1974 PRIX : 2 F

produire plus, consommer moins!

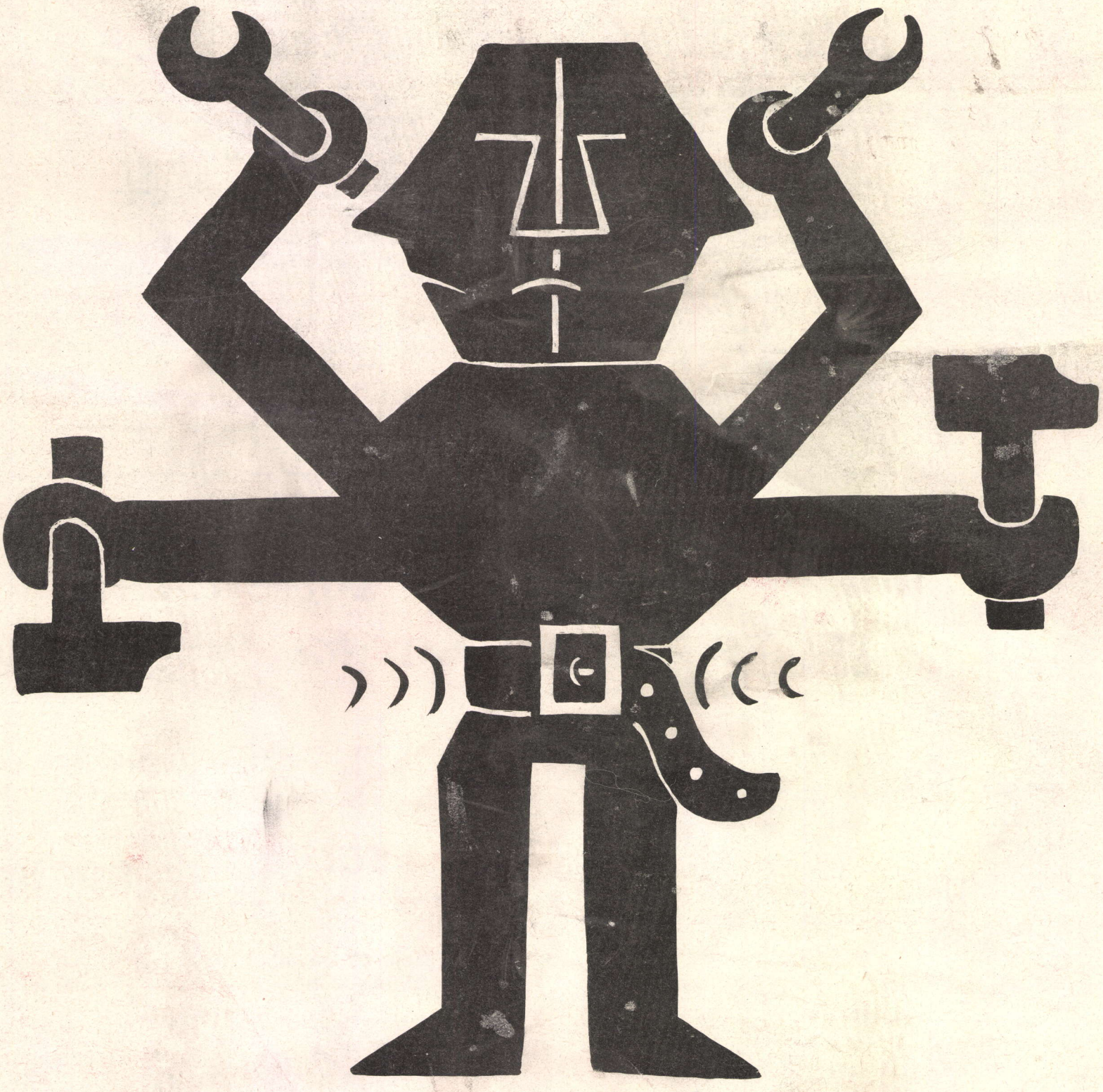

AU PROFIT DE QUI?

courrier

A NOS LECTEURS

Nous rappelons à tous nos lecteurs que nous ne pouvons publier, dans cette rubrique, que les lettres portant le nom et l'adresse de leur expéditeur.

Naturellement, en cas de publication, nous respecterons le désir d'anonymat de nos lecteurs, en ne publiant la lettre que signée par initiales... ou par toute autre signature désirée. Mais il nous est indispensable de connaître nos correspondants.

L'armée attaque en justice

Camarades,

Je vous fais parvenir ci-joint un tract relatant les faits ayant trait à l'affaire Patrick Farfart, instituteur remplaçant dans le Val-d'Oise (circonscription de Gonesse II), domicilié à Sarcelles ; il a été inculpé pour

— injure publique envers l'armée

— diffamation publique envers l'armée

— incitation de militaires à la désobéissance

— affiches sans mention légale,

pour avoir diffusé le 7 février 1973 devant le BHV de Garges un tract du Comité de Défense des Appelés et le journal *Crosse en l'air* en dépôt légal. Il passe en jugement le 15 janvier 1974 au tribunal correctionnel de Pontoise en audience publique. Contre cette atteinte à la liberté d'expression, une mobilisation importante des organisations démocratiques et ouvrières s'est effectuée localement. Le tract joint est le reflet de l'unité qui s'est effectuée pour la défense de Patrick Farfart et pour l'exigence de son acquittement. Au préalable à l'appui de nombreuses motions de S I ou sous-sections de la FEN (Enghien, Montmorency, Gonesse, Sarcelles, Pontoise, Taverny, Goussainville, etc.), le congrès départemental de la FEN avait voté une motion unanime exigeant la levée de l'inculpation de Patrick Farfart. Des pétitions recueillant plusieurs centaines de signatures d'enseignants ont déjà circulé parmi les instituteurs de Gonesse II et de l'Ecole Normale du Bourget. D'autre part, des Comités lycéens de soutien ont été créés dans de nombreux lycées du Val-d'Oise. En vous priant d'insérer dans la mesure de vos possibilités un communiqué relatif à cette affaire, recevez, camarades, mes salutations fraternelles.

Patrick Farfart.

Nous assurons naturellement Patrick Farfart de tout notre soutien, et publions bien volontiers sa lettre, bien qu'elle ne nous soit parvenue que peu avant le procès, et que les délais de parution ne nous aient pas permis de la publier avant. Nous tiendrons bien entendu nos lecteurs au courant des suites de cette affaire. Le tract joint est signé de l'UL-CFDT, de l'UL-CGT-FO, du PS, du PSU, du MJS et de Rouge.

Lettre d'une ouvrière de la SAT Lannion

A la SAT Lannion, les patrons ont pour devise : Travailler c'est la santé. Depuis quelques mois, l'infirmerie a été transférée dans un local à cinquante mètres de l'usine. Dans l'usine même, nous attendons toujours les brancards, et, lorsque quelqu'un est malade, il est transporté tant bien que mal sur une chaise à roulettes sur des longueurs de couloirs. De plus, pour atteindre l'extérieur, il y a des marches, aussi faut-il le porter et le transporter sous les intempéries à l'infirmerie... quand il y a l'infirmière pour le soigner car, si elle est absente, il n'y a personne de prévu pour la remplacer.

Si on veut téléphoner à l'extérieur, il faut passer par le standard ; encore faut-il que la standardiste soit là, car il n'y en a qu'une de prévue. Les remplaçantes ne veulent plus dépanner car, lorsque les promotions arrivent, elles leur passent trop souvent sous le nez.

Soi-disant qu'au standard, il y a la bel e vie ! Ils devraient y aller pendant une heure, ces chers patrons...

A la SAT aussi, « tout va très bien, Madame la Marquise »... Depuis huit ans que l'usine existe, nous ne devons pas avoir de problèmes, puisqu'il n'y a pas d'assistante sociale, pour plus de sept cent cinquante personnes...

Vivons donc dans la confiance, avec l'espoir qu'il ne nous arrivera rien... puisque nos patrons, eux, en sont persuadés.

Quand les culottes de peau font du renseignement

Camarades,

A l'armée, c'est bien connu, on ne fait pas de politique. Tout au moins pas de « mauvaise » politique. Il m'est en effet arrivé une petite anecdote, au cours de mon service militaire en Allemagne.

Il se trouve que, parmi de nombreux imprimés et questionnaires de toutes sortes, on nous demandait les pays étrangers visités, avec la durée du séjour, etc. Or j'ai pour ma part accompli un voyage en Tchécoslovaquie et surtout un autre en URSS, à titre touristique et pour une durée n'excédant pas quinze jours. Pourtant, je fus convoqué au bout de quelques mois chez « l'officier conseil » (sic) du corps qui, fort aimablement bien sûr, m'expliqua que, comme on envisageait de me faire passer sous-off de réserve (« appelé »), on aurait à me poser quelques questions sur les séjours précités car, **« je ne vous le cache pas, tout ce qui concerne les pays de l'Est nous intéresse ».** Cela fut donc fait, peu de temps après, en ville, au grand QG de la division, par un RG visiblement, qui, tout en prenant des notes, m'interrogea sur ce que j'avais vu, mes impressions, etc. En fait, il ne s'agissait pas, comme on me l'avait présenté, de me transformer en « barbouze ». « Ils » ont pour cela des professionnels qualifiés et sur place. Il fallait savoir si j'étais sympathisant, si mes impressions étaient bonnes, si j'avais fait le voyage par le biais d'une association, en bref si j'étais « digne » de monter en grade... selon leurs critères.

D'ailleurs, à la fin de l'entretien, le brave homme me demanda si « je n'étais pas membre d'une organisation d'extrême-gauche », auquel cas j'aurais pu effectuer ces voyages **« pour vérifier sur place ce qu'on vous avait appris »** (sic). En me précisant d'ailleurs avec délicatesse que j'avais le droit de ne pas répondre.

Pour la petite histoire, signalons que ma promotion n'alla jamais au-delà de « deuxième classe », ce qui d'ailleurs ne m'a pas outre mesure traumatisé !

En tout cas, toutes allégations sur les fichiers de l'armée-police ne sont que pures calomnies.

A.B.

Responsable de la publication : Michel RODINSON

Composition : L.I.T.O. Département Presse Offset 4, rue du Boulol

Impression : Roto technic Offset Aubervilliers

Adressez toute correspondance à
LUTTE OUVRIERE
B.P. 152-06
75 263
PARIS CEDEX 06

TARIF DES ABONNEMENTS

Ordinaires

	6 MOIS	1 AN
France	30 F	50 F
Etranger	40 F	65 F
Etranger avion	60 F	120 F

Sous pli fermé

France	70 F	130 F
Etranger	80 F	150 F
Etranger avion	de 200 F à 340 F suivant pays	de 390 F à 650 F

Tous les versements de fonds, abonnements et soutiens divers doivent être faits au :

C.C.P. RODINSON
PARIS-6851-10

Réunions publiques de Lutte Ouvrière

DIJON
VENDREDI 1er FEVRIER
à 20 h 30
Palais des Congrès (Salle des conférences)

GRENOBLE
VENDREDI 1er FEVRIER
20 h 30
Salle Millet - Rue Millet
(à côté de la place Victor-Hugo)

LYON
VENDREDI 1er FEVRIER
à 20 h 30
Palais du travail Villeurbanne

SOCHAUX
SAMEDI 2 FEVRIER
à 20 h 30
salle du Prado

" Face à la crise, que proposent les révolutionnaires ? "

EDITORIAL

Produire plus, consommer moins !

AU PROFIT DE QUI ?

EFFORTS, discipline, sens civique : voilà les exhortations des ténors de la politique gouvernementale à ceux qui s'inquiètent de la crise menaçante, à ceux dont le pouvoir d'achat s'effondre avec l'explosion des prix.

Effort indispensable, moyennant quoi, promet Pompidou, « nous devrions nous retrouver plus forts, plus puissants, plus prospères ».

Mais aucun travailleur ne peut s'y tromper : ceux dont on exige efforts et sacrifices ne sont pas ceux auxquels on promet puissance et prospérité.

Confrontée à la menace de crise, la bourgeoisie française tente d'en conjurer les conséquences au détriment des travailleurs et des couches les plus démunies de la population. C'est un choix politique clair et net, un choix de classe. Et les représentants politiques de la bourgeoisie le font, avec sans-gêne, avec cynisme.

Giscard a déclaré au Parlement : « Nous devons aussi faire qu'une part accrue de notre production aille, non vers la consommation intérieure, mais vers l'exportation ». **D'autres ont formulé plus crûment encore la proposition du ministre :** « Ou consommation intérieure accrue, ou plein emploi ; entre les deux, il faut choisir ». **Autrement dit, il faudrait que les travailleurs restreignent leur consommation pour éviter le chômage ! Il faudrait qu'ils consomment moins pour pouvoir travailler !**

D'un côté, il y a des machines, des usines qui ne demandent qu'à tourner et des bras qui sont prêts à travailler. De l'autre, il y a des besoins immenses à satisfaire. Et, pourtant, les machines sont menacées de s'arrêter, les travailleurs menacés de perdre leur travail, alors que les besoins sont de moins en moins satisfaits !

C'est absurde, mais c'est ainsi. Car, justement, dans la société où nous vivons, la production n'est pas faite pour satisfaire les besoins, elle n'est qu'un moyen pour ceux qui possèdent tout, usines, machines, capitaux, de réaliser du profit, d'accroître encore leurs richesses au détriment des travailleurs. Moins les ouvriers sont payés, plus cher sont vendus les produits et plus grande est leur quantité, plus grand est le profit. Restreindre le pouvoir d'achat des travailleurs et s'efforcer en même temps de trouver de nouveaux débouchés, voilà la préoccupation constante de la classe capitaliste et de son Etat.

Toutes les mesures du gouvernement vont dans ce sens. La dernière en date, la dévaluation déguisée du franc, comme les autres. Elle aide les capitalistes à rendre leurs prix plus compétitifs sur les marchés extérieurs. Mais elle accélère encore la hausse des prix intérieurs, donc elle dégrade encore le pouvoir d'achat des travailleurs.

La loi du profit pousse nécessairement la bourgeoisie et ses représentants politiques à agir de la sorte. Plus la crise s'aggravera, plus cela sera ainsi. Il serait vain de s'attendre à ce que la bourgeoisie agisse de plein gré autrement, sous le gouvernement en place ou sous un autre. La laisserons-nous faire ? Voilà la seule question qui mérite d'être posée et dont la réponse est déterminante pour notre avenir à tous. La classe ouvrière ne pourra éviter les conséquences désastreuses de la crise qui se dessine qu'en imposant, par la force, à la bourgeoisie d'en payer, elle, et elle seule, le prix.

Défendons notre niveau de vie. Défendons notre pouvoir d'achat. Et si la crise survient, payons-nous sur le Capital. Réquisitionnons les usines, les machines, les matières premières et les banques. Tout nous appartient, car c'est nous qui avons tout construit, fabriqué, produit. Les usines ne peuvent pas se passer d'ouvriers, les banques ne peuvent pas se passer d'employés, les seuls inutiles sont les patrons. Et la crise c'est eux et leur système en faillite.

QUAND LECANUET, MITTERRAND ET MARCHAIS CENSURENT LE GOUVERNEMENT... ET LE PROGRAMME COMMUN

L'arène parlementaire s'est animée le temps d'une courte semaine. A dire vrai, le débat octroyé par Pompidou — et inattendu — n'a guère éveillé l'attention du pays. A l'heure où le gouvernement a déjà arrêté ses décisions face à la crise — flottaison du franc et hausse généralisée des prix — les passes d'armes oratoires au sein de l'Assemblée nationale ne pouvaient apparaître que comme une dérisoire comédie.

La gauche, qui ne cesse de gémir parce que le Parlement — la représentation sacrée de la nation, n'est-ce pas ? — est mis en veilleuse par le pouvoir, s'est précipitée sur l'occasion d'engager enfin un véritable « débat de fond ». Le moins qu'on puisse dire, c'est que le fond du débat n'a guère été dissocié de la forme. A l'heure où tout le pays est confronté à la crise, les quelques travailleurs qui ont suivi les débats parlementaires ont dû être quelque peu désorientés par la querelle qui a opposé, durant les premiers jours, majorité et opposition, sur l'intéressante question de l'interprétation des dispositions constitutionnelles se rapportant à la motion de censure et au vote de la confiance. Le gouvernement s'est abrité derrière la Constitution pour refuser de demander un vote de confiance, la gauche a accusé le gouvernement de **« mesquinerie »,** ce qui n'est d'ailleurs pas sans fondement, et aussi, ce qui est plus amusant, d'avoir **« violé l'esprit de la Constitution »** (sic !).

Le fait politiquement notable de cette session aura finalement été le vote, par Lecanuet et vingt-sept autres réformateurs, de la motion de censure présentée par les partis de gauche. Et, effectivement, le geste de Lecanuet, et celui des partis de gauche qui l'a rendu possible en gommant toute référence au **Programme commun** dans leur motion, éclaire le jeu politique qui pourrait se développer face à la crise. En renonçant à toute référence au **Programme commun,** la gauche a voulu montrer concrètement qu'elle était prête à abandonner les maigres réformes du **Programme commun** au profit d'une alliance avec les réformateurs et qu'il n'était pas question, au cas où la bourgeoisie ferait appel à ses services, d'exiger l'application des dispositions du **Programme commun.** Quant à Lecanuet, en votant la motion de censure, il n'a rien fait d'autre que de prendre acte de cette renonciation tacite de la gauche à son programme, tout en se démarquant de l'actuelle équipe gouvernementale et en lui laissant toute la responsabilité des premières mesures prises face à la crise.

Commentant avec une satisfaction non dissimulée toutes ces prises de position et se félicitant des 208 voix obtenues par la motion de censure, **l'Humanité** du 26 janvier écrit qu'avec le développement de la discussion **« est devenue plus évidente la seule issue pour le salut national, celle du Programme commun de gouvernement de la gauche ».** Cette « évidence », le PCF la réserve à ses militants et aux lecteurs de sa presse, à tous ceux qui n'éprouvent guère de sympathie pour les Lecanuet et consorts. Pour la bourgeoisie, le PCF veut mettre en avant une autre évidence : que la gauche, lui compris, est prête à larguer toutes les revendications pour participer à l'Union sacrée... si Pompidou veut bien d'elle...

François DELAIN.

sommaire

EN FRANCE

● Leur nouvelle société...

Page 4
— A Mulhouse, contre le procès intenté par Marcellin au journal **Klapperstei 68,** quatre soirées contre la police et pour la liberté de la presse.

Page 5
— L'accident du tunnel de Chézy : la bêtise criminelle de l'armée.
— Expulsion rue Raymond-Losserand.

Page 11
LES PROBLEMES DU LOGEMENT
— A l'Aquilon (cité des 3.000 - Aulnay).
— Villefranche-sur-Saône : les locataires refusent de payer l'augmentation du chauffage.

Pages 12 et 13
DROIT A L'AVORTEMENT : DROIT DE SE DEFENDRE CONTRE UNE SOCIETE BARBARE.

● Dans les entreprises

Page 18
— SOPAD (Paris XIX°) : Quand les délégués administrent... les ouvriers trinquent.
— Grève à l'abattoir Doux de Pedernec.

Page 19
— Journées « portes ouvertes » au CHR de Lille.
— Compteurs de Montrouge : que la lumière soit !

● Les travailleurs en lutte

Page 14
— Les mineurs font reculer la direction des Houillères de Lorraine.

Page 15
— Trois semaines de grève des éboueurs.
— Tri « Bordeaux-gare » en grève.

● Ne pas faire les frais de leur crise

Page 16
— Peugeot (Sochaux) : la direction se prépare à faire payer les frais de la crise aux travailleurs, et les syndicats acceptent.

Page 17
— Porcelaine de Limoges : une panne qui tombe à pic.
— Renault-Billancourt : quelques remèdes contre la crise.
— SEMM (Trignac) : on se débarrasse des intérimaires.

DANS LE MONDE

Page 5
— Michel Jobert dans les pays arabes : les limites du pompidolisme.

Page 6
— Tchécoslovaquie : la mort de Joseph Smrkovsky.
— URSS : la nouvelle affaire Soljenitsyne.

Page 7
— Martinique : les ouvriers du Bâtiment en grève.
— Le moral des mineurs britanniques est à l'offensive.
— Liberté pour les prisonniers politiques espagnols. Sauvons Puig Antich du garrot !

Page 9
— A propos du 50° anniversaire de la mort de Lénine : Lénine dans la Révolution russe de 1917.

DIVERS

Page 8
— Revue de la presse d'extrême-gauche.

Page 23
— Livres : **L'abattoir solennel,** de J. Egen et **Vingt têtes à couper,** de P. Joffroy.
— Cinéma : **La barbe à papa,** de Peter Bogdanovitch.

et page 24
LE PROGRAMME COMPLET DU PROCHAIN GALA DE LUTTE OUVRIERE

Réunion publique de Lutte Ouvrière

ARRAS

samedi 2 février
à 14 h 30

Salle des concerts
rue Ernestalle

" Face à la crise, que proposent les révolutionnaires ? "

MULHOUSE

Contre le procès intenté par Marcellin au journal "Klapperstei 68", quatre soirées contre la police et pour la liberté de la presse

Un journal contestataire bien implanté

Le premier numéro paru en mai 1972 annonçait son but : dire tous les mois aux lecteurs ce que l'on aura oublié de leur dire. Lancé gratuitement à vingt mille exemplaires, il réunit en quinze jours les quelque huit cents abonnements permettant de payer le premier numéro et le suivant.

Actuellement, plus de trois mille abonnés, la vente en kiosque, la vente militante assurent, d'après ses fondateurs, environ vingt mille lecteurs.

Plus de la moitié des articles publiés viennent des lecteurs eux-mêmes. **Klapperstei 68** se veut un journal pour lecteurs non politisés : **« Une presse pour eux ou bien une presse pour nous. Nous maintenons contre vents et marées que la première solution est la bonne. Pour les autres, il existe une presse d'organisation ».** S'efforçant de partir de faits concrets pour **« montrer une répression ou une situation choquante »,** il n'est pas étonnant que les défenseurs de l'ordre se soient souvent sentis visés et aient eu recours à la justice pour attaquer **Klapperstei 68.**

La répression frappe à la caisse

Procès pour collage d'affiches : 800 F d'amende plus les frais. Un jour Debré prend la mouche pour un article antimilitariste écrit par un objecteur de conscience ; procès : 3.000 F plus les frais.

Des notables du Bâtiment voient leurs petites affaires dénoncées ; procès : 6.800 F plus les frais. Dans le numéro de février 1973, la police locale est mise en cause à propos de sa brutale intervention contre des manifestants pacifistes. Les brutalités policières sont dénoncées, des témoignages publiés. Le commissaire divisionnaire y est traité de **« pauvre mec »** et de **« shérif provocateur »,** et une illustration-montage le représente tatoué, en slip et en bottes.

Il n'en faut pas davantage pour que Marcellin, protecteur des pauvres commissaires divisionnaires, soutienne celui de Mulhouse dans un procès contre le directeur de publication de **Klapperstei 68.** Ce procès se déroulait à Mulhouse le 24 janvier. Forte du soutien dont elle bénéficie dans la région, de celui de toute la presse révolutionnaire et de certaines personnalités politiques de gauche, l'équipe du journal était bien décidée à ne pas se laisser faire : **« En comparaissant devant le tribunal, nous ferons le procès de la police, nous prendrons l'offensive ».**

Communiqué

Marcellin et la justice, tout ridicules qu'ils soient dans l'affaire, peuvent cependant frapper les finances de la presse qui les gêne.

Klapperstei 68 **n'a pas envie de disparaître et il a lancé une souscription nationale. Comme la loi interdit de lancer des souscriptions pour des amendes,** Klapperstei 68 **en lance une pour l'achat d'un passe-montagne à Marcellin (afin de lui permettre de cacher ses grandes oreilles).**

Tous ceux qui veulent soutenir Klapperstei 68 **doivent envoyer leurs chèques d'aide à :**

Klapperstei 68, **68055, Mulhouse Cédex.**

Libeller à l'ordre de : Spécial K 68 **(passe-montagne).**

Un procès tourné en ridicule

Le président du tribunal et le procureur avaient fort à faire avec les témoins de la défense cités : Langlois, Jaubert, Geismar, Krivine, des rédacteurs de **Klapperstei 68,** une ménagère, etc. Qu'on imagine les discussions graves pour savoir si, oui ou non, le qualificatif **« pauvre mec »** est injurieux pour le commissaire, si les bottes dont était affublé le montage photographique étaient une partie d'un costume nazi, selon le procureur, ou si elles pouvaient être celles de l'armée... française, comme ironisa la défense.

Excédé, ridiculisé, le président en vint à perdre toute contenance et, dans l'après-midi, se mit soudain, dressé sur son séant, à vitupérer contre le fond de la salle, s'attaquant à **« quelques femmes qui ont trop bu à midi : qu'elles fassent attention, je les ai à l'œil ! ».**

Entre-temps, le commissaire en question s'était essayé dans le pathétique sur le thème « j'ai fait mon devoir » et, n'ayant pas réussi à être convaincant, il ne put que déclarer en sortant : **« Je suis chrétien, j'ai ma conscience pour moi de toute façon ».**

N'empêche que pour son **« honneur »** attaqué et qui **« n'a pas de prix »,** le tribunal se résoud à en fixer un : 50.000 F. Jugement rendu le 21 février.

(Ph. L.O)

Peu de monde avait pu assister au déroulement du procès lui-même, mais c'est plus de mille Mulhousiens et habitants de la région qui vinrent le soir même assister à un meeting de soutien à **Klapperstei 68,** pour la liberté de la presse et contre la police.

Le récit du procès et de ses péripéties souleva un gigantesque éclat de rire.

Le moral de l'assistance démontrait en tout cas que Marcellin et la justice n'étaient pas à la veille de supprimer la liberté de la presse qui s'en prend à la police.

Correspond L.O.

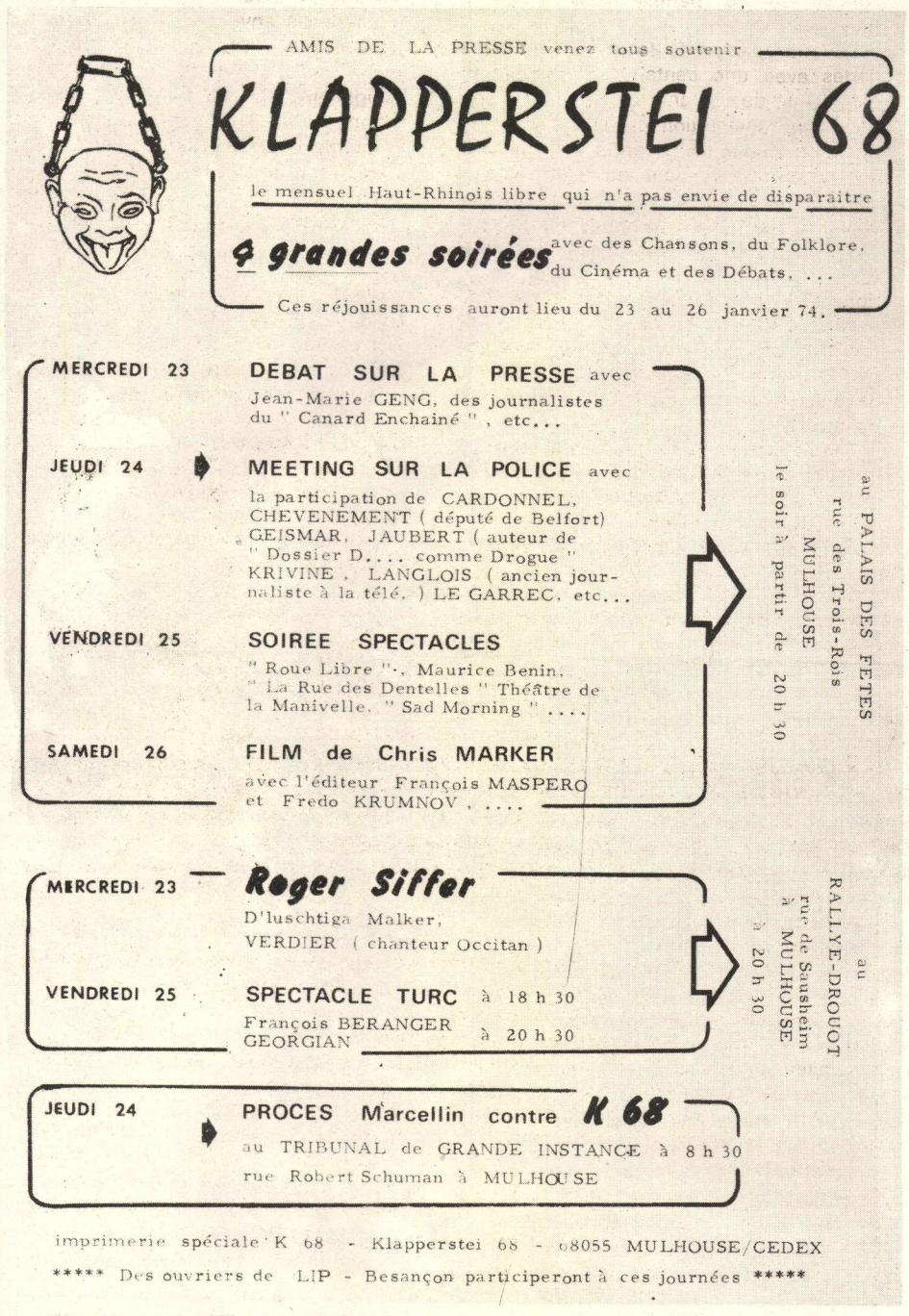

Après l'agression policière rue Mademoiselle

Police et justice : la main dans la main

Le 15 mai 1971, un immeuble vide, rue Mademoiselle, est occupé. La police intervient, chasse les occupants, se met en place. Alors que tout est terminé, qu'il n'y a plus dans la rue qu'un barrage de police, trois jeunes de 15 à 16 ans, Allouche, Thobois et Vincent, demandent à franchir ce barrage pour rentrer chez eux. Les flics font mettre Allouche à genoux « pour demander pardon », *ils frappent les trois jeunes puis les laissent partir. Vingt mètres plus loin, huit flics « font la mêlée » sur Allouche : il aura un traumatisme crânien et des coups à la rate.*

Jusque-là, c'est une banale affaire de flics cognant des jeunes, comme il s'en déroule des dizaines chaque mois sans que personne n'en sache rien. Que pèse la parole d'un jeune face à celle d'un flic ? Et puis, si le jeune porte plainte, c'est lui qu'on condamnera pour avoir blessé plusieurs agents...

Cependant, cette fois-ci, tout ne s'est pas passé en silence comme la police l'aurait voulu, car les jeunes ont porté plainte. La police a alors fait donner sa grosse artillerie pour tenter d'étouffer l'affaire. Des témoins ont été menacés. Allouche a été accusé à tort d'avoir volé un cyclomoteur, le supérieur des policiers en faction rue Mademoiselle leur a conseillé de dire qu'ils n'avaient rien vu...

Pourtant, le procès a fini par s'ouvrir... trente-deux mois après les incidents. Ouvert au public, il a lieu dans une salle à l'écart, bien gardée, où l'on ne laisse entrer que policiers, journalistes et témoins, en prétextant qu'elle est comble. Un magistrat s'est d'ailleurs fait chasser par le président... pour avoir fait remarquer que la salle d'audience était à demi-vide et que contrairement à ce qu'affirmaient les gardes, on pouvait laisser entrer le public. Et puis, tandis que ce sont les jeunes qui portent plainte, c'est eux que le président accuse: «Vous n'étiez pas en classe ce jour-là » *(c'était un samedi),* « vous courriez » *(il pleuvait)... Par contre, alors que les témoignages sont accablants pour les policiers, le procureur se contente de réclamer* « un sérieux avertissement », *non pas tant pour leurs actes que parce qu'ils* « sont de nature à susciter les campagnes de dénigrement et de calomnies contre ceux qui ont la redoutable et ingrate mission de maintenir l'ordre ». *C'est dire que le jugement rendu contre eux ne sera pas très sévère.*

Marcellin et le gouvernement peuvent être fiers de l'atmosphère de franche collaboration qui règne entre police et justice, ce procès en témoigne largement. En tentant d'étouffer l'affaire, ils n'ont fait que lui donner un peu plus de publicité et ajouter, au scandale des brutalités policières, le scandale d'une justice aux ordres qui cherche à les masquer. Lors de sa prochaine campagne publicitaire, le gouvernement devrait bien songer à ajouter un « merci à la justice » *à son* « merci aux gardiens de la paix », *il lui doit bien ça.*

Jean LUIZET.

L'accident du tunnel de Chezy :

LA BÊTISE CRIMINELLE DE L'ARMÉE

« Je vais faire tout ce qui est en mon pouvoir pour que de telles bêtises et de telles erreurs ne puissent se reproduire »... « Je ne parviens pas à comprendre ce qui s'est passé dans la tête du sous-officier responsable du détachement ». **C'est tout ce qu'a trouvé le ministre Galley comme explication à l'accident du tunnel de Chezy-sur-Marne, où une patrouille qui s'était engagée dans le tunnel a été fauchée par un train.**

Et, comme toujours, le responsable est le lampiste : « Emprunter une voie de chemin de fer est une faute lourde qui relève de la désobéissance la plus formelle et de l'aberration », **a ajouté le ministre. Et, même si M. Galley nous prouve que le sergent de carrière qui commandait le groupe était un imbécile inconscient, qu'est-ce cela apporterait de nouveau ? C'est bien l'armée qui lui a donné du galon, c'est bien l'armée qui l'a sélectionné.**

Car la cause fondamentale de ces huit morts réside dans les entraînements de nuit, les marches forcées, parfois jusqu'à l'épuisement, entraînements que rien ne justifie. Ce sont ces manœuvres qu'il faut faire coûte que coûte jusqu'au bout, de peur de se faire engueuler, même si on est crevé ou si on perd son chemin. Et puis le sergent n'était pas seul : pourquoi les jeunes du contingent ont-ils obéi à cet ordre aberrant ? A cause de l'obéissance aveugle de l'armée que rien non plus ne justifie dans le cadre d'une guéguerre d'entraînement.

Ce n'est ni la fatalité, ni la stupidité d'un seul sergent qui est responsable de la mort de ces huit jeunes, c'est l'armée.

Olivier BELIN.

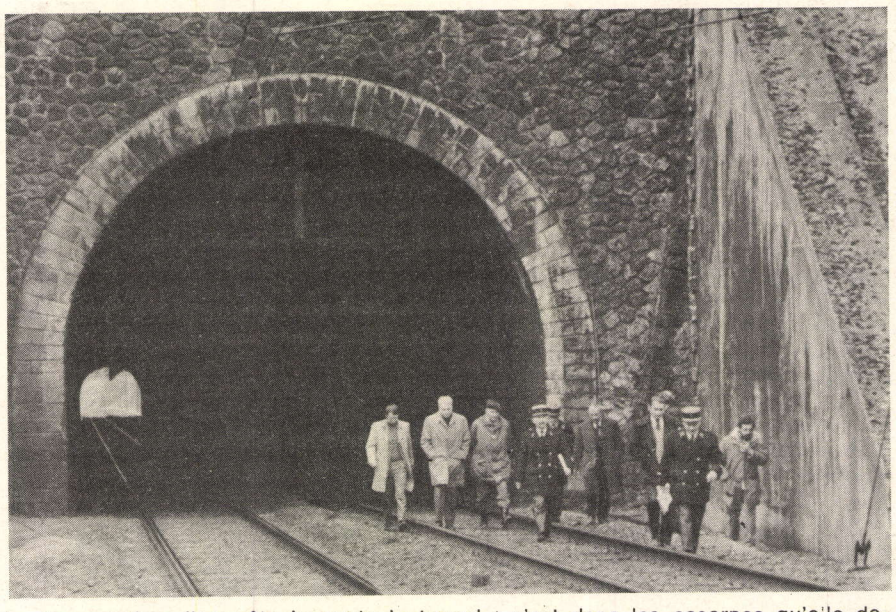

La Commission d'enquête inspecte le tunnel : c'est dans les casernes qu'elle devrait aller. (Ph. AFP)

Michel Jobert dans les pays arabes :

Les limites du pompidolisme

Après s'être rendu à Koweit, c'est en Arabie Saoudite qu'est allé Michel Jobert, ministre des Affaires étrangères de Pompidou, avant de se rendre en Syrie. Le voyage actuel n'est d'ailleurs que le prélude à une nouvelle tournée au Proche-Orient qu'effectuerait prochainement Michel Jobert.

C'est en digne commis voyageur de l'impérialisme français que Michel Jobert s'est rendu dans les capitales arabes. Il s'agit de mettre au point avec celles-ci des contrats de livraison à long terme de pétrole brut et, en même temps, par des « accords de coopération », de décrocher des marchés pour l'industrie française. Il s'agit de placer par exemple le procédé SECAM de télévision et surtout d'obtenir que les industriels français se chargent de fournir un certain nombre d'équipements industriels, tels que des raffineries ou des installations minières, envisagées en particulier par l'Arabie Saoudite. Enfin, M. Jobert n'oublie pas de tenter de placer un des principaux produits dont il dispose : des armes, telles que Mirage AMX et autres engins.

De cette façon, le gouvernement français tente d'obtenir, par des contrats d'Etat à Etat, des assurances sur les livraisons de pétrole brut. En obtenant en contrepartie des marchés pour l'industrie française, il pense faire ainsi rentrer, dans la poche des patrons des industries exportatrices, une partie des sommes remises aux Etats arabes pour le paiement du pétrole. De tels accords, qui sont au fond des accords de troc, présentent un autre avantage : les fournitures réciproques pourraient continuer malgré le dérèglement monétaire et même si celui-ci s'aggrave au point de rendre tout commerce international impossible.

Les démarches de Michel Jobert se placent donc bien dans le cadre de la politique actuelle du gouvernement français, cherchant, dans la mesure du possible, à jouer son jeu national et à garantir l'approvisionnement pétrolier en échappant le plus possible à la dépendance des grandes compagnies internationales, en particulier des sociétés pétrolières américaines qui dominent le marché pétrolier mondial. En même temps, Pompidou fait attendre la réponse française aux propositions américaines d'organiser à Washington, le 11 février prochain, une conférence des pays consommateurs de pétrole.

C'est que la pénurie de pétrole et la hausse forcée des prix sont organisées par les grandes sociétés pétrolières qui dominent le marché, c'est-à-dire par les grandes sociétés américaines. C'est d'elles que dépendent en majeure partie les approvisionnements des pays occidentaux. Et la mise au point d'une politique « concertée » avec Washington ne peut aller que dans le sens d'une dépendance plus grande de la France et des pays européens par rapport aux Etats-Unis. La conférence de Washington n'a pas d'autre but, après l'avertissement qu'a constitué la « crise de l'énergie » organisée par les sociétés pétrolières, que d'organiser le marché sous le contrôle des dirigeants et des firmes U.S.

Le gouvernement français, et dans une certaine mesure le gouvernement italien, cherchent, sinon à faire cavalier seul, ce qui leur est impossible, du moins à obtenir le maximum pour eux et Pompidou se garde bien d'opposer un refus de participation à la conférence de Washington, se contentant de réserver sa position. C'est que la marge de manœuvre de l'impérialisme français par rapport aux Etats-Unis est étroite. Le pétrole du Moyen-Orient est exploité en majeure partie par des compagnies américaines ou anglaises et les quantités de pétrole que les gouvernements arabes peuvent s'engager à fournir, indépendamment de ces compagnies, par des accords d'Etat à Etat, restent limitées. Quant aux offres de coopération que peuvent faire les Etats-Unis, elles peuvent être bien plus prometteuses que le procédé SECAM ou les Mirage que le commis voyageur Michel Jobert apporte dans sa musette.

Dans le cadre de la « crise de l'énergie » et de la crise monétaire mondiale, chaque Etat tente, dans la mesure du possible, la politique du « chacun pour soi ». Mais le rapport de forces, largement en faveur des Etats-Unis, impose finalement aux pays européens de subir la crise dans le cadre fixé par Washington. Telles sont les limites de la politique « nationale » de Pompidou et des promesses de commis voyageur de Michel Jobert.

André FRYS.

EXPULSION RUE RAYMOND-LOSSERAND

Samedi 26 janvier, les travailleurs africains du foyer de la rue Raymond-Losserand ont été expulsés.

A 7 heures du matin, une véritable armada de cars de police de toutes tailles et de toutes formes bloque la rue et occupe la porte de Vanves : il y en a une trentaine, d'où descendent policiers, gendarmes mobiles, CRS casqués, armés, qui isolent tout le périmètre entourant le foyer.

Les travailleurs du foyer se sont barricadés avec une centaine d'habitants du quartier et de militants du Comité de soutien. Sans sommation et sans discussion, les flics enfoncent la porte au bulldozer et investissent la cour du foyer, embarquant sans douceur tous ceux qui étaient venus soutenir les occupants du foyer.

A l'extérieur, dans les rues avoisinantes, le Comité de soutien et les organisations politiques distribuent des tracts avertissant la population de ce qui se passe. Les CRS chargent sur le boulevard Brune les diffuseurs et les passants indignés par l'expulsion et cet indécent déploiement de forces.

Tandis qu'une centaine de personnes du quartier et de lycéens manifestent dans le quartier, la police entreprend de déloger les locataires du foyer.

Pendant que l'administration « parlemente » avec les délégués des locataires, les flics investissent les étages supérieurs par les escaliers et les toits, démolissant portes et fenêtres, isolant les travailleurs par petits groupes.

La radio et la presse ont affirmé que la police rendait un véritable service en expulsant les travailleurs de ce foyer insalubre. Ils se sont bien gardés de dire que les foyers dans lesquels on les reloge n'ont rien à envier au foyer Losserand et leur posent, de plus, de nombreux problèmes (dispersion de leur communauté, éloignement de leur travail, etc.). Les conditions de vie sont aggravées par des règlements intérieurs dignes de prisons qui interdisent les visites, alors qu'au foyer Losserand ils avaient réussi à imposer de pouvoir recevoir qui bon leur semblait.

On a dit aussi que cette solution n'était que provisoire et que deux foyers neufs allaient être construits à leur intention dans le 13e arrondissement. C'est la même promesse qu'on leur avait faite, il y a dix ans, lorsqu'on les avait casés dans l'ancienne blanchisserie de la rue Raymond-Losserand. Quand il s'agit des travailleurs immigrés, le provisoire dure longtemps, il n'y a que les brutalités policières qui ne traînent pas.

Correspondant L.O.

Soljenitsyne vaut bien un déjeuner de presse

Parce que M. Gilles Martinet, journaliste du Nouvel Observateur, *a critiqué, lors d'une interview à l'ORTF, une récente prise de position du Comité central du PC sur Soljenitsyne,* le Nouvel Observateur *s'est vu retirer toute carte d'invitation pour le « déjeuner de presse » organisé par le PC mercredi dernier.*

Les dirigeants du PCF ont beau adopter le style mondain des « déjeuners de presse » et multiplier les colloques rassurants pour la bourgeoisie, quand une mouche les pique, de vieux réflexes staliniens réapparaissent.

Il faut croire en tout cas que nos « démocrates avancés » ne se sentent pas très à l'aise pour défendre leur position dans l'affaire Soljenitsyne. Car, pour prendre comme une « agression violente » *contre le PCF ce qui n'était qu'une attaque bien mesurée, il faut avoir l'épiderme bien sensible à cet endroit.*

Henriette MAUTHEY.

TCHECOSLOVAQUIE

LA MORT DE JOSEPH SMRKOVSKY

JOSEPH SMRKOVSKY, l'un des dirigeants politiques du « printemps de Prague », vient de mourir. La presse a salué en lui le **« combattant pour un socialisme à visage humain »,** l'un des derniers **« fidèles au printemps de Prague »** et une « victime » de la normalisation.

C'est oublier que Smrkovsky fut la « victime » d'une normalisation dont il avait été l'un des auteurs. Car Smrkovsky, Dubcek et leurs semblables furent progressivement mis au rencart de leurs responsabilités gouvernementales au fur et à mesure que s'accumulaient leurs capitulations sans gloire.

Dans les meetings populaires du printemps 1968, Smrkovsky soulève l'enthousiasme des travailleurs en vantant les mérites du **« socialisme à visage humain »,** ne ménageant pas sa causticité à l'encontre de Novotny. Mais c'est le même homme qui le 26 août, au sommet de sa popularité, usant de son prestige et de la confiance qu'il inspire à la population tchèque, au même titre que Dubceck et quelques autres, signe les honteux accords de Moscou selon lesquels le retrait des troupes d'occupation doit dépendre de la bonne marche de la normalisation. Ce que les chars russes n'avaient pu faire accepter au peuple tchèque qui riposta d'abord par la fameuse « résistance passive », Dubcek et son équipe, dont Smrkovsky fut sans doute le membre le plus populaire, vont s'employer à le faire accepter : d'une part ils se refusent à mobiliser la population, d'autre part, ils acceptent capitulation sur capitulation.

Chars russes dans les rues de Prague. Smrkovsky, après avoir semé des illusions sur un « socialisme à visage humain » usera de tout son poids auprès de la population tchécoslovaque pour tenter de justifier la « normalisation ». (Ph. AFP)

Si ces hommes portent les espoirs des travailleurs tchécoslovaques, ce sont aussi eux qui au nom de la **« patience »,** du **« réalisme »,** essaient de convaincre la population de la nécessité de **« mesures temporaires limitant la démocratisation et la liberté d'expression »,** dès l'automne 1968. Et Smrkovsky est toujours au gouvernement quand la police et la gendarmerie (bien tchèques cette fois-ci) quadrillent Prague lors des obsèques de Jan Palach, quand Dubcek annonce au début de l'année 1969 qu'aucune manifestation ne sera plus tolérée, lorsque le même Dubcek en avril de la même année, dans une dernière capitulation avant son limogeage (suivi de près par celui de Smrkovsky) dénonce les **« éléments réactionnaires antisociaux et antisoviétiques ».**

Smrkovsky put bien par la suite s'apitoyer sur son propre sort et faire comprendre, sous-entendre et même dire que c'est **« la mort dans l'âme »** qu'il avait signé les accords de Moscou ; les travailleurs n'ont que faire d'hommes qui trahissent leurs aspirations « la mort dans l'âme ».

Le printemps de Prague, ce fut pour les travailleurs le printemps des espoirs déçus et des illusions. Car entre la politique des dirigeants tchécoslovaques, uniquement soucieux de prendre du champ par rapport à la bureaucratie soviétique, et les aspirations des travailleurs tchécoslovaques, il n'y avait rien de commun. Et si la classe ouvrière tchécoslovaque doit se souvenir de Smrkovsky, c'est pour se souvenir aussi qu'elle n'a rien à attendre des dirigeants politiques qui représentent d'autres intérêts que les siens, de démagogues qui recherchent son appui, mais qui se refusent toujours à prendre la tête de sa lutte pour la liberté.

Huguette CHEVIREAU.

URSS

LA NOUVELLE AFFAIRE SOLJENITSYNE

EN août 1973, à Léningrad, une jeune femme, Elisabeth Voronskaïa, se suicida après avoir passé cinq jours entre les mains du KGB (la police politique russe). Les flics venaient de lui faire avouer qu'elle détenait une copie d'un manuscrit de Soljenitsyne. Elisabeth Voronskaïa, qui n'avait d'abord pu résister au traitement que lui avaient infligé les chiens de garde de l'ordre bureaucratique, n'eut, après avoir cédé, plus le goût de continuer à vivre.

C'est avec cette tragédie que s'enclencha le processus qui vient de conduire à l'édition de L'Archipel du Goulag **en langue russe, à Paris. Ce n'était en effet pas autre chose que ce manuscrit que la police de Brejnev recherchait depuis des années et que la malheureuse suicidée de Léningrad livra avant de se supprimer.**

Entrepris dès 1961, terminé en 1968, ce texte volumineux (les seules deux premières parties publiées font 606 pages) ne devait être publié qu'en cas d'arrestation, de disparition ou de mort de Soljenitsyne. Il contient en effet les témoignages de 227 anciens détenus des camps staliniens — dont un certain nombre sont toujours en vie — et Soljenitsyne craignait que la publication de L'Archipel **n'entraînât pour eux de graves conséquences. L'arrestation, l'interrogatoire, l'aveu et la mort d'E. Voronskaïa vinrent modifier tout cela. Désormais le KGB avait le manuscrit. A quoi bon différer la publication ?**

Sans compter que la meilleure manière de protéger les témoins qui avaient aidé l'auteur était peut-être, au contraire, de faire maintenant le plus de bruit possible. Soljenitsyne accorda donc le droit de publication à l'étranger.

Il est, bien entendu, impossible au lecteur français de porter un jugement sur un livre dont la traduction est encore à paraître. Mais, en tout cas, depuis que l'annonce a été faite de la publication de L'Archipel du Goulag, **la bureaucratie a déchaîné contre Soljenitsyne, sur toute l'étendue du territoire de l'URSS, une véritable tempête de calomnies.**

Dans un long article intitulé « Le chemin de la trahison » **publié par la** Pravda **le 14 janvier, un quelconque scribe aux ordres ouvrait le feu. Tout lui est bon : non seulement l'accusation (qui sera mille fois reprise) d'** « intelligence avec les ennemis » (« fascistes », « trotskystes » **et autres** « dinosaures de la guerre froide »...), **de** « trahison de la patrie », **mais encore l'accusation, plus basse et vile, s'il est possible, de** « faire des affaires » **(!), ou celle de** « tourner en dérision tout ce qu'il y a de plus radieux et de plus sacré » **dans la vie du** « peuple soviétique » **; à moins que ce ne soit d'être un** « politicien » **qui** « rampe devant le monde capitaliste », **qui veut saboter la** « détente », **etc. Aucune crapulerie, aucune bassesse, aucune humiliation, aucun mensonge ne manquent. Tout ce que la police du Kremlin peut faire pour briser l'écrivain, le salir, elle le fait.**

Certes, Soljenitsyne ne se bat pas sur les positions de classe du prolétariat révolutionnaire. Il confond même dans une même réprobation le communisme et la dictature de la bureaucratie.

Et, dégoûté de tous les discours fielleux et mielleux d'hypocrisie des privilégiés et des assassins, tournant violemment le dos à tout l'édifice du mensonge, de la mystification et de la terreur bureaucratique, Soljenitsyne lève la tête vers le ciel et cherche Dieu.

Mais l'attitude ignominieuse des bureaucrates du Kremlin, déversant des tombereaux d'ordures sur un auteur et un livre dont ils interdisent par ailleurs aux travailleurs soviétiques de prendre connaissance, suffit, quels que soient les mérites ou les défauts de Soljenitsyne lui-même, à montrer que Brejnev, en héritant de la police et des prisons de Staline, a hérité aussi de l'essentiel de ses méthodes.

Antoine VEGA.

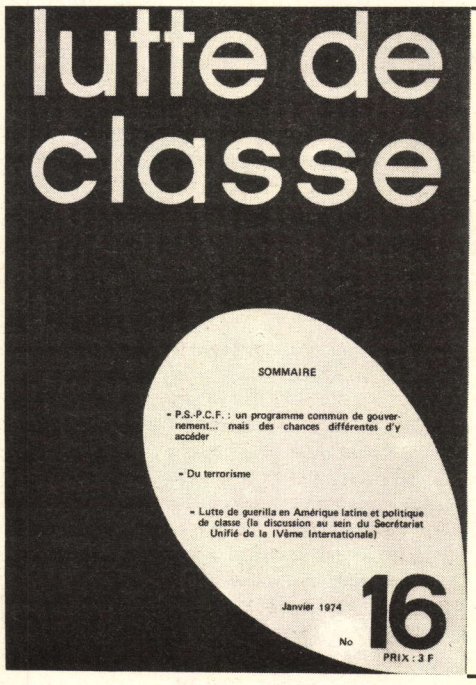

LUTTE DE CLASSE n° 16 est paru. Au sommaire :

- **PS-PCF : un programme commun de gouvernement... mais des chances différentes d'y accéder.**
- **Du terrorisme.**
- **Lutte de guérilla en Amérique Latine et politique de classe (la discussion au sein du Secrétariat Unifié de la IV^e^ Internationale).**

MARTINIQUE

LES OUVRIERS DU BATIMENT EN GRÈVE

DEPUIS le 10 janvier, les travailleurs du Bâtiment sont en grève totale à la Martinique.

Votée dans une assemblée qui s'est tenue le 7 janvier en présence de quatre cents travailleurs du Bâtiment, la grève a embrasé l'ensemble du secteur trois jours après.

Elle touche aujourd'hui 90 % des huit mille travailleurs — un dixième environ des ouvriers en activité à la Martinique — dispersés sur tous les chantiers de l'île, à Fort-de-France, au Lamentin essentiellement.

Une augmentation de 25 % des salaires, voilà la revendication des grévistes. Les salaires sont tellement bas dans les Antilles que, même si satisfaction était accordée aux grévistes, le salaire des manœuvres atteindrait de justesse les 1.000 F par mois.

La grève n'a pas été le fait d'organisations syndicales officielles. Celles-ci, et en particulier la CGT, restent pour l'instant sur une prudente réserve. La grève est dirigée par un Comité de grève élu où participent des représentants de différents chantiers.

Cette grève du Bâtiment est importante en elle-même, importante par le poids de ceux du Bâtiment dans la classe ouvrière martiniquaise. Elle l'est particulièrement en une période où les hausses de prix, frappant des salaires particulièrement bas, touchent gravement les conditions d'existence des travailleurs.

Près de 50 % de chômeurs dans la population en âge de travailler ; des salaires nettement inférieurs à ceux pratiqués en France, alors que les prix sont dans l'ensemble supérieurs ; et tout cela dans les conditions de la domination coloniale, tel est le sort des travailleurs aux Antilles. Les hausses de prix sont en passe de faire déborder le vase.

La grève du Bâtiment reflète un mécontentement général. Elle peut en même temps servir de catalyseur. D'autant que, lorsqu'elle s'est déclenchée, divers secteurs étaient déjà en grève ou en effervescence. C'est ainsi que la grève des travailleurs de France - Antilles, **quotidien pro-gouvernemental antillais, dure depuis deux mois déjà. C'est ainsi encore que la société d'électricité SPEDEM venait d'être également en grève. C'est enfin la grève des travailleurs de la Banane dans plusieurs communes du nord de l'île, grève qui se poursuit malgré un premier recul des patrons des plantations, accordant 20 % d'augmentation.**

La classe ouvrière n'est pas la seule touchée par la vague de mécontentement qui déferle sur la Martinique. Depuis le début du mois de janvier, les élèves des quatre lycées et des deux CET de la Martinique sont en lutte pour protester contre l'augmentation de près de 20% des pensions d'internat et des demi-pensions, protestation qui s'est traduite notamment par une puissante manifestation de lycéens à Fort-de-France.

Le Comité de grève du Bâtiment a servi de point de ralliement à la plupart des secteurs déjà en lutte, comme d'ailleurs à ceux entraînés dans la lutte par les travailleurs du Bâtiment ; deux entreprises, une cartonnerie et une société de purification des eaux sont entrées en grève à l'appel des grévistes du Bâtiment.

Dans les conditions de la domination coloniale, les revendications politiques viennent rapidement s'ajouter aux revendications de salaires. La manifestation organisée en commun le 14 janvier par ceux du Bâtiment et les lycéens s'est déroulée avec le mot d'ordre « A bas le colonialisme ».

Dans la lutte qu'ils ont engagée, les travailleurs de la Martinique doivent avoir le soutien des travailleurs français. C'est plus qu'une question de solidarité. C'est un devoir pour les travailleurs d'un pays dont l'impérialisme opprime et exploite les travailleurs des Antilles colonisées.

G.K.

Le moral des mineurs britanniques est à l'offensive

Le Comité directeur de l'Union des mineurs britanniques s'est prononcé pour une grève générale des mines et, cette semaine, les mineurs vont voter pour savoir s'ils approuvent ou non cette décision. On connaît trop bien les syndicats anglais, leur long passé de collaboration avec le gouvernement, leur vieille tradition de trahison, pour leur faire confiance : s'ils consultent aujourd'hui les mineurs pour déclencher une grève générale des charbonnages, c'est qu'ils sentent que, vu la combativité des mineurs, ils ne peuvent pas faire moins.

C'est que le moral des mineurs est loin d'avoir été usé par la grève des heures supplémentaires, bien au contraire : le reporter du journal **Le Monde** cite ces réflexions de grévistes : **« Comment va le moral ? Très bien. J'ai trois enfants et je perds en moyenne quatre livres par semaine, mais ça vaut la peine, non ? ».** Et un autre d'ajouter : **« J'espère bien que la grève va continuer : j'ai enfin le temps de faire ce que j'aime : le golf, les fléchettes et le bowling ».**

Et puis les mineurs se sentent en force : alors que, les années précédentes, on leur disait que les mines risquaient de fermer, que le charbon était dépassé... voilà qu'avec la crise du pétrole ils se sentent plus indispensables que jamais, donc savent qu'ils pourront faire céder le gouvernement.

Quant à la manœuvre du gouvernement, qui espérait tourner la population anglaise contre les mineurs avec ses mesures de restrictions d'énergie et la semaine de trois jours, elle a bien plus servi à accroître le mécontentement contre le gouvernement Heath lui-même, au point qu'il envisage le recours à des élections anticipées, seul moyen de tester l'opinion et de chercher à se donner, en cas de victoire (qui est loin d'être évidente), un nouveau crédit.

Les mineurs anglais ont donc toutes les raisons de se sentir en mesure de faire céder le gouvernement et ils semblent prêts aujourd'hui à développer leur lutte.

Olivier BELIN.

NORVEGE

Le procès des "agents secrets" israéliens

Le procès des six membres du commando israélien, accusés d'avoir abattu en Norvège un ressortissant marocain qu'ils soupçonnaient d'appartenir à Septembre Noir, s'est terminé à Oslo. Le jugement sera connu en février.

Au cours du procès, on a appris que trois des accusés avaient travaillé à l'ambassade d'Israël à Paris (l'un comme premier secrétaire notamment) et étaient demeurés dans la capitale en bénéficiant de l'immunité diplomatique ; de cette immunité qui les a si bien arrangés pour abattre ou faire abattre les militants arabes Hamchari et Boudia à Paris, Zweiter à Rome et un Palestinien à Chypre.

Les révélations faites au cours de ce procès ont été si gênantes pour la police de Marcellin — qui ne découvre jamais rien lorsque des Arabes sont assassinés — qu'elle s'est malgré tout sentie obligée, à la demande des autorités norvégiennes, d'effectuer une perquisition au domicile d'une des accusées. Elle y a d'ailleurs découvert tout un matériel du parfait petit espion.

Mais le plus révélateur dans tout cela reste malgré tout l'attitude des grands moyens d'information sur cette affaire. Car, finalement, il faut chercher à la loupe les informations sur ce procès. Pourtant, ce n'est pas tous les jours qu'on apprend que des diplomates étrangers en poste à Paris peuvent tranquillement abattre à la mitraillette leurs adversaires politiques, piéger leur domicile ou leur voiture et repartir sans être le moins du monde inquiétés.

La grande presse, parlée ou écrite, préfère réserver ses bulletins d'information et ses « unes » aux « méfaits » des commandos palestiniens ou à l'arrestation en banlieue parisienne d'étudiants turcs soupçonnés d'aider la cause palestinienne.

Car là, voyez-vous, il s'agit de « terroristes », tandis qu'avec les Israéliens on parle d' « agents secrets ». Toute la nuance est là !

Liberté pour les prisonniers politiques espagnols

Sauvons Puig Antich du garrot

Chaque jour, dans la plus grande discrétion, les polices et les tribunaux franquistes poursuivent leur tâche de répression : arrestations, tortures, condamnations. De temps en temps, lorsqu'il y a procès, des informations parviennent en Espagne et au-dehors : c'est ainsi que la presse fait état d'un nouveau procès politique à Saragosse.

Manifestation contre le procès de Camacho à Barcelone, le 21 décembre. (Ph. Fotolib)

Selon elle, « le procureur du Tribunal d'ordre public de Saragosse aurait requis des peines totalisant soixante-treize ans de prison contre sept militants d'un groupe trotskyste accusé de propagande subversive, de détention illégale d'armes et d'actes de terrorisme à l'université de Saragosse. Cinq d'entre eux purgent déjà de lourdes peines ».

Après la condamnation de Camacho et de ses camarades, après la condamnation à mort de Puig Antich, la « justice » franquiste s'apprête donc encore à frapper très durement ceux qui n'acceptent pas la dictature. Malgré cela, des milliers d'hommes en Espagne luttent journellement pour leurs droits et leur liberté.

Ils ont besoin de notre appui.

Il y a trois ans, une campagne internationale avait aidé à sauver de la mort les militants basques condamnés à Burgos. Aujourd'hui, il faut sauver Puig Antich du garrot, il faut faire campagne pour la libération de Camacho, de ses camarades, des condamnés de Saragosse et de tous les prisonniers politiques d'Espagne.

C'est un devoir élémentaire de solidarité. Le temps presse.

A PROPOS DU PROCHAIN CONSEIL NATIONAL DE LA C.F.D.T.

Les 24, 25 et 26 janvier, se réunit le Conseil national de la CFDT. Lors de ce Conseil, la centrale syndicale doit se prononcer sur sa « stratégie » vis-à-vis de « l'union des forces populaires », **c'est-à-dire sur son probable ralliement, dans des conditions encore à déterminer, à l'Union de la gauche.**

RÉVOLUTION!

N°1 mars 1971 — 1fr.50

Pour sa part, le bimensuel Révolution ! **(n° 43 du 19 janvier 1974) commente ainsi les déclarations d'Edmond Maire et les manœuvres actuelles de la CFDT :**

UNE POLITIQUE QUI DESARME

● Edmond Maire insiste sur l'importance des échéances électorales. Certes, il mentionne aussi la nécessité des luttes populaires. Mais en se gardant bien de mentionner l'apport des luttes actuelles. Lip, Cerizay, Péchiney ? Il n'en est pas question. La direction de la CFDT réaffirme son attachement à la voie parlementaire, alors que les travailleurs les plus combatifs la rejettent, alors qu'elle ne prépare pas les travailleurs à l'affrontement inévitable avec la bourgeoisie. Le Chili ? Il n'en est pas question non plus.

● Et puis, que devient le projet autogestionnaire ? Pour beaucoup de militants de la CFDT, ce projet mettait en évidence les aspirations révolutionnaires d'une fraction importante de la classe ouvrière. Maintenant, il s'agit de négocier une plate-forme avec des forces qui rejettent de telles aspirations.

● Engagée dans cette voie, la CFDT sera amenée à participer à l'ensemble des initiatives nationales prises par la CGT : journées d'action inefficaces, grèves nationales sans lendemain... Dans ces conditions, le repli sur les actions à la base se fera de plus en plus sur la défensive, de manière désarticulée, sans offrir de réelles perspectives d'élargissement des conflits en cours.

Ce projet de plate-forme politique commun à plusieurs organisations ne peut que conduire à des déboires, limitant de plus en plus l'initiative des sections syndicales combatives. Aujourd'hui, un choix décisif s'impose : les militants combatifs de la CFDT ne peuvent plus soutenir cette orientation. C'est à eux que revient de mettre sur pied un plan d'action contre la bourgeoisie et d'engager des actions coordonnées d'une entreprise à une autre, sans attendre d'hypothétiques consignes mobilisatrices. Aujourd'hui, la gauche syndicale a de grandes responsabilités. Elle se doit d'y faire face.

Ainsi, les camarades de Révolution ! **semblent ressentir une certaine amertume, voire une certaine déception devant l'évolution de la CFDT. Ils parlent d'une** « politique qui désarme ».

Mais, jusqu'à présent, la CFDT avait-elle donc « armé » les travailleurs ? Absolument pas. Malgré sa démagogie gauchisante, la CFDT a toujours été socialement bien plus à droite que la CGT, même si elle agitait le hochet publicitaire du « projet autogestionnaire », **guère différent de celui de Mitterrand. En la matière, aucune « évolution » particulière ne se dessine aujourd'hui. La CFDT reste égale à elle-même. Et si les camarades de** Révolution ! **déplorent la situation actuelle, leur déception est à la seule mesure de leurs illusions passées.**

tribune socialiste

Sous le titre, « CFDT : Des responsabilités nouvelles », Tribune Socialiste **(n° 603 du 16 janvier 1974) cite quelques passages du rapport introductif qu'Edmond Maire présentera au Conseil national de la CFDT, entre autres l'affirmation que la centrale** « est en effet indispensable à une victoire des forces populaires en France... Sans la composante essentielle des forces autogestionnaires que représente la CFDT, malgré ses faiblesses, il n'y a pas d'alternative de gauche possible ».

Et Tribune Socialiste **de commenter en ces termes ce qu'elle considère comme une « avancée » :**

Ce rapport, nous avons voulu le résumer aussi fidèlement que possible dans sa lettre comme dans son esprit, car il constitue, malgré un certain nombre de faiblesses, un texte particulièrement important pour la CFDT et l'ensemble du mouvement ouvrier. Son mérite essentiel est de conduire la centrale syndicale à sortir de la confusion sur le plan stratégique. Il ne sera plus guère possible désormais de mêler allègrement un certain apolitisme, voire antipolitisme, qui trouve ses racines dans l'histoire de la CFDT (et de l'ex-CFTC) et une critique de gauche des stratégies politiques et syndicales d'une grande partie du mouvement ouvrier.

En se posant avec force le problème de la prise du pouvoir, en situant les responsabilités de la CFDT par rapport à cet enjeu, en ouvrant le débat sur la transition au socialisme, le rapport d'Edmond Maire constitue une avancée extrêmement importante qu'il serait absurde et dangereux de nier. C'est par rapport à ce constat de base que nous pouvons formuler un certain nombre d'interrogations ou de critiques que nous aurons l'occasion d'approfondir ultérieurement dans *T.S.*

BOUTEFLIKA ET LE RACISME

le pouvoir aux travailleurs

mensuel trotskyste

Mensuel trotskyste de l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes (UATCI).

Sous le titre « Quand Bouteflika se prétend l'avocat des travailleurs émigrés », Le Pouvoir aux Travailleurs **(n° 12 du 14 janvier 1974) publie un article dénonçant l'attitude hypocrite des dirigeants algériens — comme d'ailleurs de tous les dirigeants d'Etats africains — à l'égard des travailleurs émigrés originaires de leurs pays.**

Bouteflika, ministre algérien des Affaires étrangères, avait évoqué le sort des travailleurs algériens en France lors de sa rencontre avec Pompidou. A ce qu'il paraît, c'est même pour cela qu'il était venu. Sa visite a fait suite à l'attentat raciste contre le consulat d'Algérie à Marseille, attentat où plusieurs travailleurs algériens avaient trouvé la mort.

L'attentat a suscité quelques protestations du gouvernement algérien. Mais comment ce gouvernement qui, en Algérie même, opprime et méprise les travailleurs, les prive du droit de s'organiser dans des organisations politiques ou syndicales indépendantes, pourrait-il intervenir pour défendre efficacement les travailleurs algériens en émigration ? Et, de fait, le seul résultat de la visite de Bouteflika sur ce plan a été une déclaration où le ministre algérien exprime sa *« confiance dans l'hospitalité du peuple français et dans la clairvoyance de ses dirigeants »*. En d'autres termes, Bouteflika fait confiance aux dirigeants français pour prendre des mesures en faveur de la sécurité des travailleurs algériens.

Un proverbe africain affirme : *« En fuyant la mort, tu tombes sur des assassins »*. Mais les travailleurs algériens, comme tous les travailleurs émigrés en butte au racisme, n'ont même pas besoin de connaître les proverbes pour savoir qu'ils ne peuvent pas fuir le racisme en cherchant protection auprès des représentants de l'Etat, sans risquer de tomber sur les pires racistes. Sur les dizaines de travailleurs émigrés assassinés pour des motifs racistes, plusieurs sont morts des mains de policiers et, parfois, comme Mohamed Diab, à l'intérieur d'un commissariat. Et les autres assassins racistes n'ont pas été retrouvés par la police.

Dans ses arguments d'avocat, Bouteflika a souligné que la France et l'Algérie trouvent également intérêt à ce que l'émigration actuelle se poursuive et que cet intérêt commun doit être à la base de l'entente entre les deux pays sur la question de l'émigration. Mais en quoi consistent, en clair, les intérêts de l'un et de l'autre ? En ceci que, d'une part, la France impérialiste a besoin d'exploiter les travailleurs émigrés, et que l'Algérie bourgeoise, d'autre part, a besoin à la fois de masquer le fait qu'elle est incapable de donner du travail et de quoi vivre à ses travailleurs et qu'elle a besoin des devises que représentent les envois d'argent des travailleurs algériens. Et à Bouteflika de légitimer les besoins de la France capitaliste, de trouver en les travailleurs algériens de la main-d'œuvre à exploiter.

Les Bouteflika, ou les autres Traouré, Senghor, Ould Daddah, ne voient aucun inconvénient à ce que les travailleurs et les paysans pauvres de leurs pays soient contraints à l'émigration par les dures nécessités de la vie et qu'en France ils soient soumis à une exploitation éhontée. Au contraire, Bouteflika a insisté lourdement sur le fait que les travailleurs algériens sont prêts à accomplir des travaux pénibles dont les travailleurs français ne voudraient pas. Sur cette exploitation, Bouteflika n'a rien à dire. Mais il voudrait qu'elle se fasse en silence, sans à-coups, sans racisme trop voyant, sans violence trop visible.

Ceux du technique

LE NUMERO 7 EST PARU

AU SOMMAIRE :

— **Vive la lutte des travailleurs d'Espagne !**
— **L'Etat au service des compagnies pétrolières.**
— **A bas l'armée !**
— **Halte au racisme !**
— **Avec les CET en lutte.**
— **Le CET, c'est déjà l'usine :** de nombreux échos sur les conditions de travail et d'étude.
— **Non à la répression dans les CET !**

A propos du 50e anniversaire de la mort de Lénine

Lénine dans la Révolution russe de 1917

LENINE est passé dans l'histoire comme le dirigeant du parti qui mena à la victoire la révolution prolétarienne en Russie.

Les historiens de la Révolution russe, revue et corrigée à la manière stalinienne, ont toujours présenté cette révolution sous un jour idyllique, en particulier en ce qui concerne les rapports de Lénine et du Parti Bolchévik.

Pourtant, les problèmes n'ont pas manqué, problèmes qui n'ont jamais sans doute été aussi cruciaux qu'à deux moments, en avril 1917 (quand Lénine, enfin rentré d'exil, s'est retrouvé seul contre pratiquement toute la direction du Parti Bolchévik), et en octobre 1917 (quand il a dû préparer la même direction réticente à l'insurrection).

LA SITUATION EN AVRIL 1917

Depuis six semaines, les masses russes, désireuses d'en finir avec la guerre, la faim et la dictature, avaient renversé le tsarisme. Depuis six semaines, le gouvernement provisoire constitué au lendemain des journées de février se montrait incapable d'apporter une solution aux problèmes de l'heure et reprenait point par point la politique tsariste, en essayant de la masquer sous un langage révolutionnaire, ordonnant aux soldats de continuer la guerre, appelant la population à poursuivre l'effort de guerre, interdisant aux paysans de prendre les terres — puisque les lois les leur donnant n'avaient pas été encore votées ! —, ne répondant pas aux revendications ouvrières.

Depuis six semaines, les soviets, qui s'étaient formés dans les centres urbains, contestaient dans les faits le pouvoir au gouvernement provisoire impuissant et organisaient la vie du pays.

Depuis six semaines, la révolution était en marche. Mais justement, il s'agissait de savoir quelle révolution : la révolution bourgeoise ou la révolution prolétarienne ?

Pour toute la gauche, c'était la révolution bourgeoise qui était à l'ordre du jour. La Russie était un pays autocratique et sous-développé, où la révolution bourgeoise n'avait pas encore accompli les tâches qui lui incombaient : développer les forces productives, la démocratie et le prolétariat. Le prolétariat, peu nombreux, peu éduqué, était incapable d'exercer le pouvoir, disaient-ils, encore moins d'aller au socialisme. Le premier rôle incombait à la bourgeoisie pour toute une période historique encore.

Telle était la perspective politique des menchéviks et des socialistes-révolutionnaires, qui apportaient au gouvernement provisoire leur appui et celui des soviets, où ils étaient majoritaires.

C'est à ces thèses que se ralliaient la plupart des membres du Comité central du Parti Bolchévik qui se trouvaient en Russie au lendemain de la révolution de février.

Certes, la direction du Parti Bolchévik n'était pas unanime. Mais le ton — et les éditoriaux de la Pravda — était donné par Kamenev, par Staline, par ceux qui donnaient comme objectif à la Révolution russe d'instaurer une république démocratique bourgeoise. Et les lettres et télégrammes de Lénine, fustigeant cette politique, étaient mis sous le boisseau.

LES THESES D'AVRIL

Lénine, arrivant de Suisse dans la nuit du 3 au 4 avril, reçut un accueil triomphal à la gare — mais pas au Comité central du Parti Bolchévik. Tout de suite, il attaque, au milieu de la consternation générale.

Les « vieux bolchéviks », enfermés dans leurs schémas périmés, sont-ils incapables de voir que la révolution démocratique bourgeoise est mort-née ? La bourgeoisie russe a le pouvoir et est incapable de l'assumer, parce que le prolétariat a déjà pris la relève. Seul le prolétariat est capable d'accomplir les tâches de l'heure en Russie, dans le cadre de la révolution prolétarienne qui est à l'ordre du jour dans toute l'Europe.

Moins d'un mois après son retour, Lénine gagnait la majorité du parti à ses thèses, lors de la conférence nationale du Parti Bolchévik. La conférence reconnaissait que « le passage du pouvoir, en Russie, au gouvernement provisoire, gouvernement de propriétaires fonciers et de capitalistes, n'a pas modifié et ne pouvait pas modifier le caractère et la signification impérialiste de la guerre » — **en conséquence de quoi les positions de défense nationale de la Russie révolutionnaire, développées jusqu'alors par Kamenev et Staline, étaient repoussées. Une autre résolution rédigée par Lénine indiquait que** « le gouvernement provisoire est l'organe de domination des grands propriétaires fonciers et de la bourgeoisie », **et demandait au parti de mener un** « travail persévérant en vue d'éclairer la conscience de classe du prolétariat » **et** « d'assurer le passage de tout le pouvoir aux soviets des députés ouvriers et soldats ». **Le mot d'ordre — et surtout la perspective politique — de** « tout le pouvoir aux soviets » **était posé.**

On peut se demander comment Lénine, moins d'un

mois après avoir exposé ses thèses devant un Comité central dans sa majorité violemment hostile, était parvenu à gagner la majorité dans le parti.

Certes, la personnalité de Lénine a joué un rôle considérable. Pour la majorité des dirigeants bolchéviks, il était non seulement le compagnon, mais celui qui avait créé le Parti Bolchévik, qui avait su le lier à la classe ouvrière.

Mais aussi significatif était le fait que plus Lénine faisait appel aux instances du parti proches de la base, proches des masses ouvrières, plus il était écouté, plus il était compris.

Car ceux qui étaient en liaison avec les masses ouvrières, et en particulier les nouveaux membres qui affluaient au Parti, savaient que la faiblesse du gouvernement provisoire, sa politique conservatrice, son incapacité à améliorer la situation économique qui régnait en Russie étaient en train de dissiper les illusions et la relative confiance qu'il inspirait à une partie du prolétariat — et à certains bolchéviks. C'est parce que sa politique répondait le mieux à la situation, offrant aux militants les perspectives qu'ils attendaient, que Lénine put renverser la majorité.

Il n'en reste pas moins vrai, que pour remporter cette victoire au sein de son propre parti, Lénine menaça de faire appel à la base et de démissionner du Comité central si le parti qu'il avait construit pour être l'instrument de la révolution se refusait à jouer son rôle le moment venu !

D'ailleurs, les résistances au sein même de la direction du parti quant à la nécessité de la révolution prolétarienne étaient encore vivaces. Certains s'étaient inclinés parce qu'ils pensaient que la perspective était encore lointaine, prévoyant « que le passage du pouvoir aux soviets... demande une préparation particulièrement longue des forces du prolétariat ».

L'INSURRECTION D'OCTOBRE

Aussi le problème allait-il de nouveau se poser quand, quelques mois plus tard, Lénine mit à l'ordre du jour le renversement du gouvernement provisoire et donc de la bourgeoisie.

En quelques mois, la situation avait évolué très vite. A Pétrograd, les journées de juillet, où près d'un million de manifestants mirent le gouvernement provisoire à deux doigts de sa perte, avaient ouvert une période de répression contre les bolchéviks et surtout avaient persuadé les ouvriers qu'ils n'avaient rien à attendre du gouvernement provisoire. Après une courte période de découragement, le progrès révolutionnaire avait repris. Les ouvriers pétersbourgeois, organisés par les bolchéviks, avaient fait échec au putsch de Kornilov et, le 9 septembre, la direction du soviet de Pétrograd était passée aux bolchéviks. Celui de Moscou suivait bientôt l'exemple de celui de Pétrograd.

C'est à ce moment que Lénine somma la direction du Parti Bolchévik de mettre à l'ordre du jour l'insurrection armée.

Cette fois encore, Lénine dut batailler sévèrement à l'intérieur du parti pour convaincre un certain nombre de cadres bolchéviks que l'insurrection était, non seulement à l'ordre du jour, mais urgente. « La temporisation, c'est la mort », **disait-il. Enfin majoritaire sur cette question, il dut encore se battre pour imposer le déclenchement de l'insurrection à une date rapprochée, certains préférant attendre le « mûrissement » de la situation. Kamenev alla jusqu'à porter le débat dans les colonnes du journal menchévik, protestant contre** « l'intention de notre parti de prendre l'initiative, dans les délais les plus proches, d'une insurrection armée quelconque », **sans consulter le congrès des soviets qui devait se tenir quelques jours plus tard.**

Derrière ces manœuvres dilatoires, ce qui était en cause, en réalité, c'était la confiance en la capacité du prolétariat à prendre et à garder le pouvoir.

Mais en fait, le pouvoir, le prolétariat l'exerçait déjà dans les soviets, dans les usines et dans la rue, et surtout, depuis quelques semaines, il en était conscient.

Voir dans l'insurrection armée un « putsch » organisé par le Parti Bolchévik n'a aucun sens. Les éléments actifs de la classe ouvrière, ceux qui peuplaient les soviets, ceux qui manifestaient, étaient acquis à la révolution prolétarienne. Cela se concrétisait et s'exprimait par leur adhésion au programme et à la direction bolchéviks, dans les soviets, mais aussi dans les innombrables manifestations, les innombrables résolutions, les élections fréquentes... C'est par rapport à la volonté de tous ces éléments actifs, par rapport à la sympathie de l'ensemble de la classe ouvrière et de la paysannerie, que l'insurrection était profondément démocratique. Les ouvriers, les marins et les soldats qui s'emparèrent à Pétrograd des centres stratégiques et prirent d'assaut le Palais d'Hiver ne faisaient que faire passer dans les actes cette volonté et cette adhésion.

A Lénine revient le mérite d'avoir compris le premier et le plus clairement le rapport entre l'adhésion politique des masses à la révolution et la nécessité de l'insurrection, afin de s'emparer du pouvoir.

Sylvie FRIEDMAN.

L'ANARCHIE DU CAPITAL

non aux heures supplémentaires

● *RNUR (Flins)*

Depuis plusieurs mois maintenant, il ne se passe pas de jour sans que la radio, la télévision, les journaux et... la direction, nous parlent de la possibilité d'une crise et du chômage qui risque d'en découler dans l'industrie, et en particulier dans l'automobile. A Flins, la direction a même licencié les OS intérimaires.

Qu'en est-il en réalité ? Dans plusieurs ateliers de l'usine, et en particulier au CKD, on demande aux travailleurs de faire des heures supplémentaires. Nombreux sont ceux qui ont refusé, en disant ce qu'ils pensaient de ces méthodes. En effet, d'un côté la direction prive des travailleurs de leur emploi et, sur les chaînes de montage, réduit le nombre des travailleurs, ce qui aggrave les conditions de travail, et de l'autre, elle fait faire des heures supplémentaires !

Nous n'avons pas à accepter d'être des pantins que l'on utilise au gré des nécessités de la production, que l'on fait travailler au-delà de l'horaire normal en même temps qu'on nous menace du chômage dans quelque temps. Et pour commencer, nous devons refuser les heures supplémentaires, c'est un acte de solidarité élémentaire entre travailleurs.

NON AUX HEURES SUPPLEMENTAIRES !

nous ne sommes pas des pions

● *C.I.I. (Les Clayes-sous-Bois)*

La direction vient d'annoncer que le service « circuits imprimés » disparaîtra en mars 1974.

Qu'adviendra-t-il des travailleurs, serons-nous reclassés ? Rien n'est prévu par la direction, si ce n'est un chantage qui ne manque pas de culot : « on pourra envisager des reclassements si... vous acceptez de travailler en équipes jusqu'à mars ».

Car voilà bien le véritable aspect de l'exploitation que nous subissons : il y a du travail jusqu'en mars aux circuits imprimés, alors il faut travailler vite et bien — en équipes, pourquoi pas ! Après mars, on n'a plus besoin de nous, on ferme.

Mais à qui fera-t-on croire que dans une entreprise de plusieurs milliers de travailleurs comme la CII, il n'y a pas de possibilités de reclasser dans de bonnes conditions les travailleurs d'un petit service comme les « circuits imprimés ». Rappelons que le simple retour aux quarante heures pour mille cinq cents travailleurs permettrait de libérer cinquante-cinq emplois.

A BAS LES TEMPS

analogie = plus de profit

● *UNELEC (Vierzon)*

A l'UNELEC, une nouvelle formule de chronométrage des temps vient de se développer : le chronométrage par « analogie ».

L'apparition de chronos sur les postes de travail suscitant souvent des réactions assez vives, cette nouvelle méthode permet d'éviter les incidents.

Elle consiste à réunir deux ou trois chefs bien connus pour leurs « largesses » en ce domaine, de leur adjoindre un fin technicien de l'analogie et de les laisser s'escrimer autour de règles à calculer. Il en ressort un temps qui a fondu sous l'effet de l'analogie.

Nous devons réagir contre ce calcul des temps qui nous livre à l'arbitraire de quelques fanfarons qui se sont mis délibérément au service de la direction.

mise en carte

● *CGCT Vaugirard (Paris)*

Dans divers services de l'usine Paris, nous étions tenus auparavant de remplir, à la fin de chaque mois, une fiche mécanographique pour indiquer le nombre d'heures travaillées chaque jour. Ensuite s'est ajoutée à cela une feuille d'imputation sur laquelle il fallait préciser le temps travaillé pour chaque commande. Et maintenant, dans le cadre de la réorganisation, nous devons indiquer sur cette carte mécanographique le temps passé sur chaque appareil et rendre cette carte dès le travail terminé.

La direction veut peut-être assainir sa gestion et calculer plus précisément le prix de revient à facturer au client. Mais qu'elle en profite pour nous tracasser lorsque les temps ne sont pas respectés, ça ne va plus !

HALTE AUX LICENCIEMENTS

les mêmes garanties pour les auxiliaires

● *CHEQUES POSTAUX (Bordeaux)*

Encore une fois, l'administration vient de licencier deux auxiliaires au tri. Cyniquement, l'administration réalise son plan qui est d'avoir licencié tous les auxiliaires fin mars.

Mais pour l'administration, ce ne serait même pas des licenciements. Puisqu'elle peut toujours répondre qu'elle est dans son bon droit, les auxiliaires étant simplement averties que leur contrat prend fin et qu'il ne sera pas renouvelé.

Ces auxiliaires ont travaillé pour 1.000 F par mois, avec un rendement maximum, leur imposant cadences, chronométrages et brimades. Et cela d'autant plus facilement qu'ils ont tout pouvoir sur les auxiliaires.

Que des employés puissent être traités de cette manière, licenciés presque du jour au lendemain est tout simplement inadmissible. C'est pour cela que les auxiliaires doivent absolument bénéficier de la même garantie de l'emploi que les titulaires.

non aux licenciements déguisés !

● *BERNARD MOTEUR (Rueil)*

La maîtrise a voulu muter un travailleur à la Peinture. Celui-ci a refusé en disant qu'il avait été embauché comme OS machine, son chef lui a donné un bon de sortie.

Lorsque notre camarade est arrivé au service du personnel, Clarence lui a dit que puisqu'il refusait de travailler, on allait lui préparer son compte et elle lui a demandé de signer une lettre de démission, en disant que de toute façon, s'il ne le faisait pas, il serait mis à la porte.

Notre camarade a fini par signer. En aucun cas nous ne devons accepter ces procédés. Car en cas de démission, nous perdons toute indemnité de licenciement, tout recours possible et toute possibilité de toucher les ASSEDIC en cas de chômage.

Et surtout cela permet à la direction de faire ses mauvais coups en douce et de couper court à toute réaction des travailleurs.

PAGAILLE = INSÉCURITÉ

notre santé et notre sécurité d'abord

● *ALFA (Laval)*

De nouveaux locaux d'expédition viennent d'être « aménagés », déjà les anciens étaient exigus et nous avions peine à nous déplacer entre les marchandises, ce qui rendait le travail plus difficile.

Mais dans les « nouveaux » locaux, le record est battu : le sol est fait de planches assemblées, les sanitaires sont inexistants, le chauffage de même.

Et pour faciliter le tout, la surface du local diminue de 40 mètres carrés, par rapport à l'ancien.

La direction se moque vraiment de nos conditions de travail, de notre santé, mais aussi de notre sécurité car dans ce local réduit, il ne serait pas étonnant que des accidents se produisent.

La direction ne s'intéresse qu'à ses profits, à nous d'exiger des conditions de travail décentes et le respect de notre santé et de notre sécurité.

flagrant délit

● *TRAILOR (Lunéville)*

La semaine dernière, aux Métalliques, opération rangement. Une fois n'est pas coutume, la maîtrise était sur le pied de guerre pour faire la chasse aux pièces qui traînent, vérifier la disposition des châssis, etc., ce qui diminuait un peu le gymkhana auquel nous devons nous livrer d'habitude.

Seulement, ce cinéma n'était pas fait pour nos beaux yeux : c'était la visite de la sécurité qui inquiétait tant la direction...

Mais ces messieurs de la direction ne sont donc que de vulgaires fraudeurs ! Eh quoi : ils cherchent à camoufler la réalité à la visite d'inspection !

En tout cas, la direction avoue ce que nous savions déjà : en temps normal, les conditions réglementaires de sécurité ne sont pas respectées.

A nous d'imposer qu'elles le soient, non pas tous les 36 du mois, mais tous les jours.

LES PETITS CHEFS

les « voyeurs » de la direction !

● *O'CEDAR (Saint-Florent)*

Si par hasard il vous arrive de surprendre certains chefs accroupis devant la porte d'un W-C, la tête au niveau du trou de la serrure, n'allez pas vous imaginer des choses sur leurs intentions ! Non !...

Car, à y regarder de plus près, vous vous apercevrez que ce n'est pas l'œil qu'ils collent ainsi à la serrure, mais le nez ! Que cherchent-ils ? Tout simplement à détecter la fumée de cigarettes !

Les micros étant inopérants dans ce genre d'espionnage, ces chefs préfèrent y aller de leur nez !

Si le ridicule n'a jamais tué personne, nos fins limiers devraient tout de même faire attention à ne pas tomber nez à nez avec quelques effluves nauséabondes n'ayant rien à voir (ou plutôt rien à sentir !) avec ce qu'ils recherchent. Et puis, à mettre leur nez n'importe où, ils pourraient bien un jour recevoir une porte en pleine figure...

pourquoi des chefs ?

● *DANZAS*

Le manque de bras se fait décidément sentir, suite aux départs en vacances. A tel point qu'Auclair s'est adressé à un ouvrier, un « ancien » du Départ, pour remplacer... un chef !

Malgré la cour que lui a fait Auclair, notre camarade a refusé : il voulait, à juste titre, le salaire correspondant, et pas la petite prime que lui promettait Auclair.

Quand elle manque de chefs, la direction s'adresse aux ouvriers. Conclusion évidente : n'importe lequel d'entre nous est bien capable de remplacer un chef, au pied levé.

Conclusion non moins évidente : alors, puisque cela marche aussi bien (si ce n'est mieux) sans eux, pourquoi des chefs ?

C'EST DU RATA...

invitons le patron à la cantine !

● *CREUSOT-LOIRE (Imphy)*

La cantine est infecte, et il ne se passe pas une semaine sans que l'on nous serve de la viande ou du poisson avariés. Et jeudi dernier, certains de nos camarades ont même trouvé des chenilles dans les choux !

Ne parlons pas de la quantité, lorsqu'on nous sert une portion de maquereau de la taille d'une boîte d'allumettes, le tout pour 4 F.

C'est inadmissible, nous travaillons et suons toute l'année pour les sacro-saints profits du patron et c'est quand même la moindre des choses qu'on nous donne une nourriture décente. A nous de l'imposer.

les pieds dans le plat

● *CGCT (Massy)*

Cela faisait un bon moment que la qualité des repas se dégradait, en particulier pour les équipes du soir qui avaient les plats du midi resservis le soir et presque toujours froids.

Juste après les fêtes de Noël, certains d'entre nous auraient été intoxiqués à la suite d'un repas pris à la cantine. Notre mécontentement s'est concrétisé. Le jeudi 3, les équipes du soir ont commencé le boycott de la cantine, qui a été bien suivi. Le lundi suivant, une entrevue avec la direction étant prévue, le boycott fut levé.

A cette réunion, la direction a débloqué 25 centimes par repas et s'est engagée à améliorer la qualité des repas. Celle-ci s'est effectivement améliorée ces derniers jours. Comme quoi une action massive de notre part est efficace pour obtenir satisfaction.

Une idée à retenir à propos de la récente augmentation de la cantine : si nous voulons que la part patronale soit notablement augmentée — et à tout le moins supérieure à ce que nous payons, nous — nous savons quel moyen employer maintenant.

A L'AQUILON (Cité des 3000-Aulnay)

LE 25 octobre 1973, le Logement Français avertissait les locataires de la « nécessité » d'augmenter les loyers, le 1er janvier 1974, de 10 % et, en mars 1974, encore de 10 %. Suivaient une vague justification de l'augmentation des frais généraux puis un calcul relatif aux surfaces corrigées des appartements.

Le 20 décembre, l'Amicale des locataires, se fondant sur les déclarations gouvernementales qui précisaient que les loyers seraient bloqués pendant les six premiers mois de 1974, demandait par lettre au gérant du secteur nord-est si le Logement Français comptait se conformer à ces déclarations. Le bureau de l'Amicale pressait le gérant de répondre avant l'assemblée générale de fin d'année afin que les locataires prennent des décisions.

Le 27 décembre, l'Amicale distribuait un tract pour appeler à l'assemblée le lendemain 28 au soir. Ce tract invitait fermement le Logement Français à se prononcer et engageait les locataires à se mobiliser, du fait qu'aucune réponse ne leur était encore parvenue.

Le 29 décembre au matin, le lendemain de l'assemblée, alors qu'une délégation de locataires se dirigeait vers le siège du Logement Français, une lettre datée du 28 attendait dans la boîte du président. Cette lettre précisait :

« En réponse à votre lettre du 20 décembre, nous vous informons qu'il ne sera pas procédé à l'augmentation des loyers au 1er janvier 1974 comme il était initialement prévu.

Ces nouvelles dispositions n'ont pu être portées à votre connaissance, les textes étant parvenus à la direction de notre société le 26 décembre 1973. »

Bien entendu, l'Amicale informait par tract le jour même les locataires de cette réponse et les invitait à rester vigilants dans la période à venir, notamment pour les charges.

Il est curieux que le Logement Français ait attendu si longtemps pour nous annoncer cette décision. De plus, le Logement Français n'a pas jugé bon d'afficher une note rectificative dans les cages d'escaliers, tandis que les coupons de paiement étaient distribués avec plusieurs jours de retard.

Il est bien difficile de savoir dans quelle mesure la réaction de l'Amicale a pesé dans cette décision. Mais, au même moment, les résidents du foyer des travailleurs émigrés de l'ADEF se trouvant dans la cité de la Rose-des-Vents ont vu leur loyer augmenter.

Et les locataires ont pu se rendre compte que le Logement Français trouve toujours de bonnes raisons pour tenter ses mauvais coups.

Nous savons tous que le Logement Français nous prépare une mauvaise surprise avec le montant des charges si nous ne réagissons pas. Déjà, plusieurs locataires ont parlé d'agir.

(Ph. L.O.)

Si nous nous retrouvons un nombre important à vouloir passer à l'action, eh bien, le Logement Français devra compter avec nous.

Correspondant L.O.

PROMOTEURS ASSASSINS !

Une fois de plus la course au profit à laquelle se livrent les promoteurs qui rénovent le XVe a entraîné un accident grave.

En plein milieu de l'après-midi, à l'angle de la rue Saint-Charles et de la place Saint-Charles, un mur d'un immeuble en démolition s'est écroulé sur le trottoir et un passant a été blessé. Comme d'habitude, aucune précaution n'avait été prise, et ce n'est que grâce à l'intervention d'habitants du quartier qu'une nouvelle catastrophe a été évitée. Ce n'est en effet pas la première fois que ce genre d'accident se produit. L'année dernière, rue d'Alleray, un passant — un travailleur retraité — a été écrasé sous les décombres d'un mur en démolition et, en mars 1973, rue du Théâtre, trois automobilistes avaient été gravement blessés par la chute de terrailles, briques et morceaux de ciment provenant du chantier de démolition d'une partie des usines Citroën. L'un de ces blessés — lui-même travailleur du Bâtiment — vient de mourir le 12 janvier dernier après être resté plusieurs mois dans le coma. Et il ne s'agit là que des accidents connus, mais combien de travailleurs du Bâtiment ont dû trouver la mort sur les chantiers du Front-de-Seine !

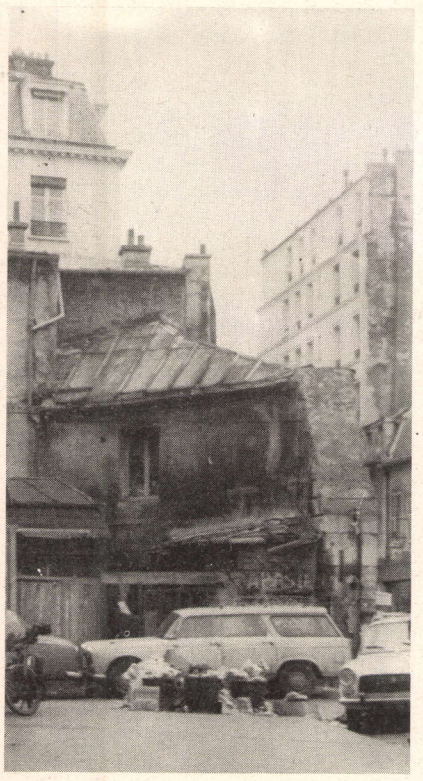

Dans leur soif de démolition, les promoteurs n'ont que faire de la sécurité. (Ph. L.O.)

Correspondant L.O.

Villefranche-sur-Saône

Les locataires refusent de payer l'augmentation du chauffage

LE Comité de locataires des HLM LOGIREL s'est constitué à la suite d'une forte augmentation des provisions de chauffage en mai 1973, qui avait entraîné un vif mécontentement. Les actions menées depuis cette date, avec le soutien d'une grande majorité de locataires, nous ont permis d'obtenir quelques améliorations dans la cité.

Cependant, sur le point le plus important, le chauffage, nous n'avions pu obtenir d'explications satisfaisantes de LOGIREL, lors de l'entrevue d'octobre. Les HLM invoquent un déficit de la société de chauffage qui, pendant trois ans, aurait travaillé à perte, pour justifier l'augmentation intervenue lors de la signature du nouveau contrat pour la saison de chauffe 1971-1972. Les provisions de chauffage n'ont cependant pas augmenté immédiatement, probablement parce que LOGIREL pensait que l'augmentation passerait inaperçue, si elle intervenait lors de la régularisation de fin d'année. Car celle-ci est d'une telle complexité que la plupart des locataires ne la comprennent pas. C'est ainsi que pour l'année 1971-1972 le chauffage a augmenté de 245 F pour un F3 !

Ce n'est qu'en mai 1973 que les provisions augmentèrent et c'est ce qui a déclenché l'action. A l'assemblée générale du 23 novembre, quarante-cinq personnes étaient présentes, dont de nombreux jeunes de la cité, vingt-trois appartements étaient représentés. Les locataires présents décidèrent de ne pas payer l'augmentation de 28 % des provisions de chauffage à partir du loyer de décembre.

Du porte à porte fut organisé, par équipe de deux personnes par allée : quatre-vingt-treize locataires sur cent treize appartements occupés ont été d'accord pour déduire de leur quittance de décembre l'augmentation intervenue en juin 1973.

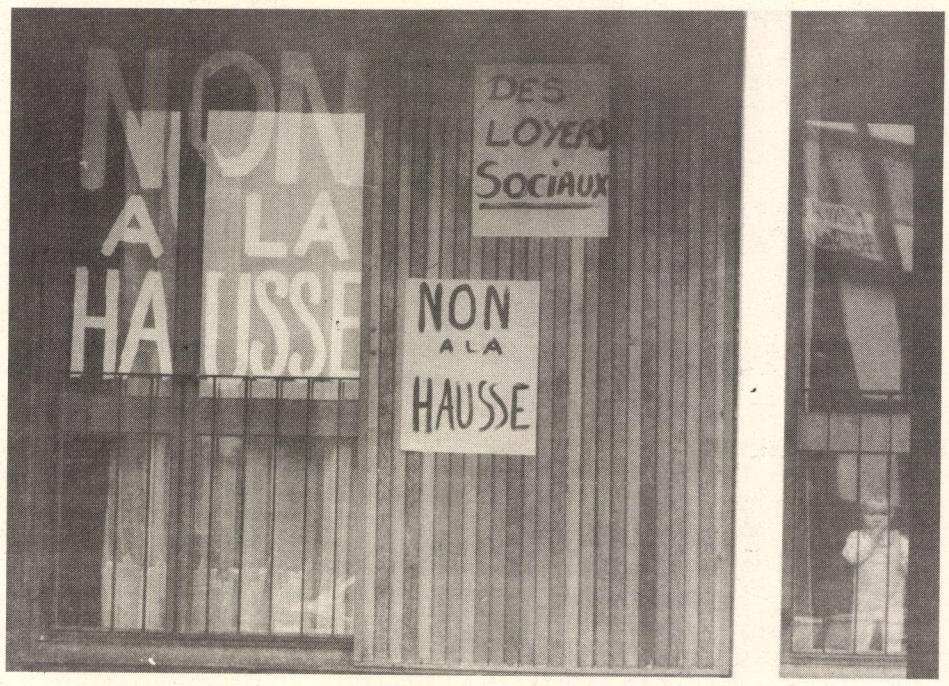

La réponse qui s'impose au racket des sociétés immobilières. (Ph. LO)

Ces résultats ont été portés à la connaissance de LOGIREL le samedi 8 décembre et, dès le 11, celle-ci convoquait deux personnes du Comité ; les HLM ont montré, par leur réaction, l'inquiétude que leur donne notre action. Deux responsables du Comité ont été reçus le lundi 17 décembre au siège de LOGIREL et ont demandé le maximum de renseignements concernant le contrat de chauffe et les méthodes de calcul de la consommation annuelle de fuel. Après contrôle, nous nous apercevons que la société de chauffage nous fait payer le fuel au prix le plus élevé du barème, alors qu'il est certain qu'elle l'obtient, elle, avec une réduction de 10 à 28 % selon les années.

Nous sommes donc bien décidés à ne pas accepter ces conditions et nous l'avons dit clairement à LOGIREL lorsque nous sommes allés contrôler les livres de comptes le 14 janvier. En attendant, nous maintenons notre refus de payer les 28 %, et nous nous sommes organisés de façon à ce qu'il y ait le moins de pressions possible sur les locataires, de la part de LOGIREL ou du surveillant d'immeubles, qui habituellement perçoit les loyers.

Correspondant L.O.

DROIT A L'AVORTEMENT : DROIT DE SE D

En refusant le droit à l'avortement libre et remboursé par la Sécurité sociale, c'est une liberté individuelle fondamentale qu'à l'heure actuelle le gouvernement et les moralistes de tout poil refusent de reconnaître : liberté individuelle de la femme qui doit pouvoir disposer de son corps comme elle l'entend sans être en butte à la vindicte de lois rétrogrades ; liberté individuelle aussi du couple, qui n'a de compte à rendre à personne sur le choix qu'il fait d'avoir ou non un enfant.

L'Etat est pourtant d'autant plus mal placé pour s'immiscer dans un choix qui est du ressort de la vie privée de chacun, pour hurler à l'irresponsabilité et même à la culpabilité criminelle des femmes et des couples qui recourent à l'avortement, que lui-même, justement, démissionne des responsabilités qui devraient être les siennes. Nos bons bourgeois s'affolent, s'attendrissent et usent de tous les trémolos de leur voix pour vénérer « le fœtus ». A les entendre, ils se sentiraient personnellement responsables de l'avenir de l'embryon. Mais par contre, dès que celui-ci devient enfant, piaillant et gesticulant ici-bas, ce qui était hier dans leur bouche le symbole même de « la Vie », de « l'Extraordinaire », du « Divin », perd tout son intérêt et ne mérite plus guère leur attention. La société alors s'en remet totalement à la famille, ne se sent pas plus responsable que d'une guigne de cet enfant qui vient de naître. A la femme désormais de se débrouiller, à la famille de s'en charger !

Que la femme ou le couple se trouvent dans une situation morale, matérielle ou financière difficile, que leur logement, leurs revenus, le temps dont ils disposent soient très insuffisants pour assurer à l'enfant un cadre de vie harmonieux, la satisfaction de tous ses besoins, une éducation complète, peu importe à tous ces hypocrites. Qui plus est, on voudrait nous faire croire que c'est au nom d'une moralité supérieure, d'un plus haut sens de la responsabilité vis-à-vis de la maternité, que nos bons bourgeois s'élèvent contre la pratique de l'avortement ! Alors qu'au contraire, et dans l'immense majorité des cas, ce qui angoisse les femmes enceintes prêtes à recourir à l'avortement, c'est ce sentiment de la responsabilité écrasante qu'elles auront vis-à-vis de l'enfant une fois né et qu'elles n'auront pas les moyens de rendre pleinement heureux. Car face à l'énorme tâche que représente l'éducation des enfants, la société laisse la femme et la famille pour ainsi dire entièrement seules. La société capitaliste n'est, en effet, intéressée par ses membres que dans la mesure où ils sont sources de profit en temps de paix, chair à canon en temps de guerre. Aux retraités comme aux parents de jeunes enfants, elle se contente de dire : « débrouillez-vous » et elle attend de ces derniers qu'avec des salaires insuffisants, des horaires de travail démesurés, des logements exigus et trop chers, des crèches insuffisantes et elles aussi trop chères, des écoles de moins en moins gratuites, des espaces verts détruits au profit des promoteurs immobiliers, ils éduquent parfaitement leurs enfants. Et si jamais ceux-ci sont, selon l'expression consacrée, mal élevés, s'ils deviennent des « voyous », si par malheur ils commettent quelque larcin, la justice capitaliste trouvera le bouc émissaire tout désigné dans les parents, alors que le seul justiciable devrait être la société bourgeoise elle-même, qui impose des conditions de vie lamentables à ses membres et aux plus jeunes d'entre eux tout particulièrement.

Les révolutionnaires socialistes ne peuvent que défendre, avec le droit à la contraception libre et gratuite, le droit des femmes à l'avortement dans des conditions de sécurité médicale maximum.

Et ce droit est d'autant plus exigible que, à l'heure actuelle, la plupart des femmes qui ont recours à l'avortement clandestin, la plupart de celles qui payent de leur vie un tribut à la loi de 1920, sont des femmes travailleuses. Car, pour celles de la bourgeoisie, aucun problème financier ne rendra impossible que l'opération se déroule dans les meilleures conditions de sécurité.

Lucienne PLAIN.

Une politique à vau-l'eau

En refusant le droit à l'avortement libre et gratuit, c'est une liberté fondamentale que le gouvernement et les moralistes de tout poil refusent de reconnaître : la liberté pour la femme de pouvoir disposer de son propre corps. (Ph. Fotolib)

LE projet de loi sur « l'interruption de grossesse » soumis au Parlement par le garde des Sceaux est tombé, victime de la majorité de béni-oui-oui dont dispose le gouvernement à la Chambre des députés. Deux cent cinquante-cinq cagots, bigots et réactionnaires ont renvoyé à Pâques ou à la Trinité un projet de loi qui attendait depuis des mois. Après s'être lancé dans de grandes envolées lyriques, le garde des Sceaux s'est donc aplati lamentablement devant ce que la Chambre et ce pays comptent de plus rétrograde.

Cette reculade est bien à l'image de ce qu'a été la politique du gouvernement depuis que le problème de la libéralisation de l'avortement a été posé publiquement : une politique irresponsable, dictée par les pressions auxquelles il s'est trouvé successivement soumis.

Grâce à la lutte des partisans de la liberté de l'avortement, il a été rendu publiquement incapable d'appliquer la loi de 1920, de même qu'il a cédé à la pression des culs-bénits de sa propre majorité et qu'il a renvoyé « au printemps prochain » la discussion de son propre projet de loi.

Ce n'est évidemment pas une découverte pour le gouvernement que près d'un million d'avortements clandestins ont lieu chaque année. Les statistiques étaient connues bien avant que l'on en parle publiquement. Et chaque année, les tribunaux condamnaient des gens soit pour avoir avorté soit pour s'être fait avorter. Dans le même temps, toujours en application de la loi de 1920, le gouvernement multipliait les entraves à la propagation des méthodes contraceptives. Le Mouvement Français pour le Planning Familial ne fonctionnait que dans une semi-clandestinité ; les moyens contraceptifs (hormis les préservatifs masculins considérés comme moyens de prophylaxie des maladies vénériennes...) n'étaient pas en vente libre, seules certaines catégories de pilules étaient remboursées par la Sécurité sociale (celles qui étaient présentées comme médicaments).

Il aura fallu attendre 1970 pour que le gouvernement fasse voter la loi Neuwirth sur les moyens contraceptifs et autorise la propagande sur ces moyens, puis 1973 pour que cette loi reçoive un début d'application. Et encore ces timides mesures n'ont-elles été prises que sous la pression du mouvement de plus en plus large en faveur de l'abolition de la législation moyenâgeuse de la France. Ce sont les personnalités féminines qui déclarèrent publiquement s'être fait avorter, les médecins qui déclarèrent pratiquer l'avortement, les manifestations lors du procès de Bobigny, les manifestations du MLF puis du MLAC qui, rendant le gouvernement incapable d'appliquer la loi, l'obligèrent à envisager la création d'une nouvelle législation en la matière.

Plutôt donc que de voir la loi bafouée publiquement, incapable de la faire appliquer par des magistrats dont beaucoup condamnent son anachronisme, le gouvernement préféra changer la loi.

Mais il lui fallait compter avec son propre électorat et sa propre majorité. Pour ne pas perdre les voix de tout ce que ce pays compte de gens rétrogrades, de cerveaux empoussiérés, parce que lui non plus ne conçoit pas la loi autrement que répressive, c'est un avorton de « libéralisation » que le gouvernement a présenté au Parlement.

Il s'est en effet systématiquement refusé à faire de l'avortement un acte médical comme les autres et à le rendre entièrement libre et remboursé par la Sécurité sociale. C'est pourtant là la seule solution capable de satisfaire toutes celles qui veulent pouvoir décider librement de leur maternité, qui permette aux femmes travailleuses, aux femmes les plus pauvres, de ne plus avoir recours à l'avortement clandestin. Et parce qu'il ne prévoit ni la complète liberté, ni le remboursement par la Sécurité sociale, le projet gouvernemental obligera encore des dizaines ou des centaines de milliers de femmes des catégories sociales les plus pauvres à avoir recours à l'avortement clandestin.

La « modération » du gouvernement n'a pas suffi aux réactionnaires qui ont repoussé ce projet. D'ici le printemps, et après encore peut-être, le gouvernement continuera la même politique qu'il a menée depuis quelques années. N'osant tout de même pas appliquer la loi de 1920, incapable d'en instituer une nouvelle, il palliera sa carence totale, en fermant les yeux sur le vrai problème, en laissant ceux qui dans le MLAC ou dans d'autres organismes ont résolu d'aider les femmes désireuses d'avorter, se débrouiller avec des moyens dérisoires par rapport aux besoins.

Il ne peut mieux montrer son hypocrisie, son cynisme, son mépris des femmes lorsqu'elles sont pauvres, en même temps que sa lâcheté devant cette fameuse « majorité silencieuse » qui n'ouvre la bouche que pour proférer des âneries, des mensonges, qu'on dirait empruntés à l'Inquisition moyenâgeuse.

André ROUSSEL

ÉFENDRE CONTRE UNE SOCIÉTÉ BARBARE

C'est par centaines de milliers que chaque année des femmes ont recours à l'avortement clandestin. Le droit à l'avortement libre et gratuit est pour les femmes le droit de se défendre contre cette société barbare. (Ph. Fotolib)

La gauche et l'avortement

AUJOURD'HUI, tous les partis politiques reconnaissent le droit à la contraception et ils s'y trouve des partisans de la liberté ou du moins de la libéralisation de l'avortement.

C'est l'évolution en ce domaine de l'opinion publique, accélérée par l'exemple des pays étrangers et par l'action courageuse de certains médecins et de mouvements, tel le MLAC, qui a obligé tous ceux qui se présentent régulièrement aux suffrages des électeurs à se préoccuper de ce problème.

Cela n'a rien d'étonnant de la part des partis de droite ou du centre ; ce qui est plus curieux, c'est de voir les partis de gauche « découvrir » eux aussi brutalement le problème, alors qu'il existe depuis toujours !

Cela nous vaut une floraison de projets de loi.

Ceux du Parti Socialiste et du PSU proposent, en gros, l'abolition de toute loi répressive, le droit pour chaque femme, même mineure, de décider librement de son choix et le remboursement de l'avortement, pratiqué dans des hôpitaux ou des centres agréés, par la Sécurité sociale.

Ces projets de loi, s'ils paraissent extrêmement progressistes en France, ne sont d'ailleurs que l'équivalent de ceux qui ont été adoptés dans de nombreux pays étrangers !

Quant au projet du Parti Communiste, lui, il ne va pas si loin : il n'autorise l'avortement que dans cinq cas : quand la vie de la mère est en danger, quand la grossesse est le résultat d'un viol, quand le fœtus est anormal, quand il y a risque pour la santé physique et mentale de la mère, ou qu'un problème social sans solution immédiate se pose.

Qui déciderait si la femme a le droit de se faire avorter ou pas ? Dans les premiers cas, des médecins, dans le dernier, une commission de consultation.

C'est un projet de loi indigne et insuffisant. Indigne parce que, une fois de plus, il considère la femme comme une mineure, incapable de décider elle-même si elle peut garder un enfant ou pas. Indigne, parce qu'il prétend — et au nom de quelle morale ? — obliger les femmes qui ne rentreraient pas dans une des catégories précédentes, ou qu'un médecin ou une commission aurait refusé de faire entrer dans une de ces catégories, à garder un enfant dont elles ne veulent pas. Insuffisant, parce que, comme chacun sait, personne n'a jamais pu empêcher une femme qui veut absolument avorter de le faire, et toutes celles qui craindront de se voir refuser l'autorisation d'avorter se garderont de la demander et continueront à le faire dans les pires conditions.

Certes, il n'est pas étonnant de voir le Parti Communiste adopter une telle position. Ne revient-il pas de loin, sur ce plan-là ?

En mai 1956, en effet, le Parti Communiste menait — tout en demandant il est vrai l'abrogation des lois répressives pour les avortées — une campagne contre le « birth control », « contraire aux exigences nationales les plus évidentes, les moins contestables ». **Maurice Thorez déclarait même le 3 mai dans** l'Humanité : « ...Les communistes condamnent les conceptions réactionnaires de ceux qui préconisent la limitation des naissances et cherchent ainsi à détourner les travailleurs de leur bataille pour le pain et le socialisme ». **Le Parti Communiste déposait un projet de loi autorisant l'avortement dans les conditions suivantes :**

« Lorsqu'une femme mariée, déjà mère de trois enfants, est en état de santé déficient, ou constitue un cas social, lorsqu'une femme seule se trouve dans une situation constituant un cas social, elle peut recourir à l'avortement thérapeutique pour interrompre sa grossesse. »

Il faut dire qu'en URSS, à l'époque, l'avortement et le contrôle des naissances étaient interdits...

Il a fallu attendre la campagne électorale des élections présidentielles de 1965, où Mitterrand promit la contraception aux Françaises, pour voir le PC timidement changer son fusil d'épaule.

Quant au Programme commun, **le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il est fort vague sur la question :** « La législation répressive concernant l'avortement sera abrogée. La nouvelle législation fondée sur la reconnaissance des libertés individuelles, sera élaborée. L'avortement ne sera pas considéré comme un moyen de régulation des naissances ».

On peut rêver sur ce que ne promet pas le Programme commun !

Aujourd'hui, le Parti Communiste est, comme tous les autres partis, sensible à la part de l'opinion publique qui réclame la liberté et la gratuité de l'avortement ; à tel point que nombre de militants et de sympathisants du PC sont persuadés que tel est bien son programme. Et il faut lire attentivement certains articles de l'Humanité **pour être persuadé du contraire.**

Seulement, parce qu'une grande partie de la population française, la conscience obscurcie par des siècles d'obscurantisme et par toute la propagande que peuvent mettre en œuvre les possédants, est incapable d'admettre que c'est aux femmes et aux femmes seules de décider si elles veulent garder un enfant ou pas, le Parti Communiste préfère céder aux préjugés réactionnaires plutôt que de les combattre.

Ce qui lui permet d'apparaître, ou plutôt d'essayer d'apparaître, une fois de plus, aux yeux des bourgeois et de leurs serviteurs, comme un grand parti « responsable » qui ne tombe pas dans la démagogie — au point de ne même pas proposer, **à défaut de tout mettre en œuvre pour l'imposer, une loi qui permette à toutes les femmes qui avortent et qui, de toute façon, continueront à le faire, de bénéficier des meilleures conditions matérielles et morales.**

Sylvie FRIEDMAN.

LES MINEURS FONT RECULER LA DIRECTION DES HOUILLÈRES DE LORRAINE

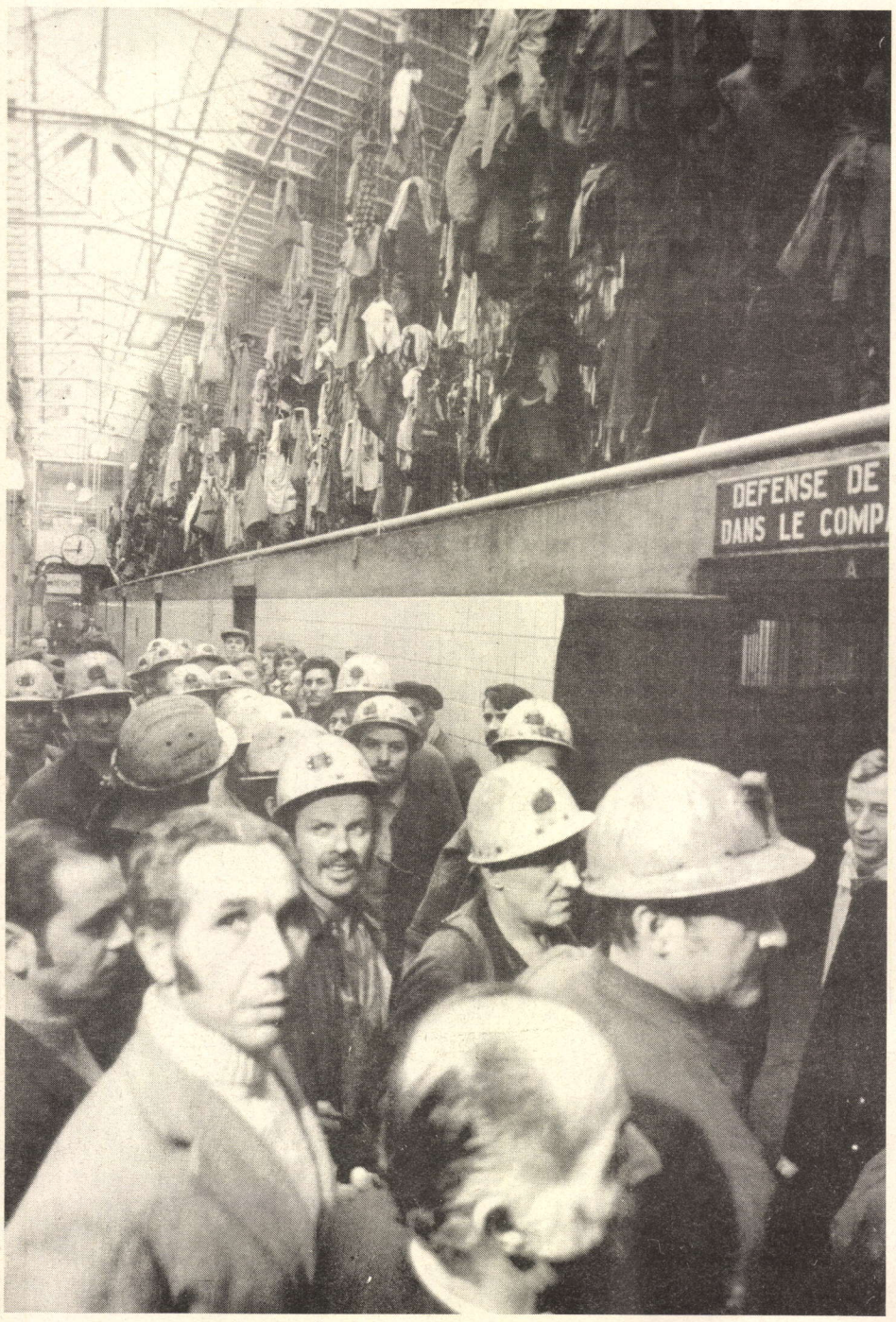

Piquet de grève au puits 5 de Merlebach : par-delà les calculs des bureaucrates, la combativité des mineurs a contraint la direction à reculer. (Ph. Raush-Fotolib)

Dix jours après le début de la grève des cheminots des Houillères de Lorraine, la direction reculait et leur accordait le paiement d'une prime de 100 F par mois en attendant la révision des classifications. Mais le compromis qu'elle proposait aux lockoutés concernant leur indemnisation fut jugée inacceptable par eux, et la grève des douze mille mineurs fut poursuivie.

Une semaine après ce nouveau rebondissement, la direction des Houillères reculait à nouveau sur l'indemnisation des journées de grève et de lockout. Le remboursement proposé représenterait environ 75 % du salaire. A l'heure où nous écrivons, nous ne savons pas encore si ce nouveau compromis sera accepté par les mineurs.

Ce mouvement atteste un regain de combativité des mineurs. La situation créée par la crise de l'énergie n'y est pas étrangère. On a besoin du travail des mineurs alors que, depuis plus d'une dizaine d'années, on n'entendait plus parler que de fermetures de puits, de mutations, de diminution des effectifs. Durant cette période, la condition des mineurs n'a pas cessé de se dégrader, leur pouvoir d'achat de baisser, leurs conditions de travail d'empirer. Et ce n'est pas peu dire pour ces travailleurs voués à la nuit perpétuelle, à la silicose, à l'angoisse devant les nombreux accidents du travail.

Et quand Achille Blondeau, secrétaire de la fédération du Sous-sol CGT, déclarait qu'il n'excluait pas une action des mineurs de toute la France, c'est parce qu'il s'agissait là d'une possibilité bien réelle.

Le ton de ce dirigeant syndical n'est pas le même aujourd'hui que lors de la grande grève des mineurs de mars 1963. Torpillée par les syndicats, elle s'était terminée après plus de trente jours sur un échec, les directions ouvrières refusant, malgré la volonté des mineurs, malgré leurs huées, de continuer un mouvement dont la combativité n'avait en rien été entamée. Il faut dire qu'à l'époque la grève des mineurs risquait de tourner en grève générale. Les effets de la crise de l'énergie se sont fait sentir en sens inverse dans la plupart des autres corporations de travailleurs. La crainte du chômage et de la récession n'incitent pas à la lutte. Et cela, les dirigeants syndicaux le savent. Ils peuvent pousser aujourd'hui les mineurs à la lutte sans trop de risques de débordement.

Cela n'est peut-être pas apparu clairement depuis le début du mouvement des cinq cents cheminots des Houillères de Lorraine. Car la concurrence entre CGT et CFDT qui a déterminé la tactique syndicale a embrouillé la situation. Seule la CFDT parut résolument appuyer un mouvement qui, en bloquant l'évacuation du charbon, paralysait toute la production. Il correspondait d'ailleurs en tous points à sa tactique de la grève-bouchon, tactique qui lui est d'autant plus chère qu'elle permet la plus large publicité pour son sigle, grâce à des mouvements catégoriels en apparence très combatifs, mais qui ne risquent pas de déboucher sur un affrontement avec le pouvoir. Car la CFDT ne veut pas dans la réalité aller plus loin que la CGT.

Et autant la CFDT a appuyé sans réserve la grève-bouchon des cheminots, autant elle s'est opposée à l'extension du mouvement, à la transformation du lockout en grève. La CGT fut seule d'abord à lancer un mot d'ordre de grève. Elle le retira ensuite pour le reprendre une semaine après, avec tous les autres syndicats, une fois qu'il était pratiquement acquis que la grève des cheminots pour leurs revendications catégorielles serait terminée.

Toutes ces complications, ces rebondissements pour le moins inattendus, qui ont jalonné le cours de ce mouvement, ne sont en rien représentatifs d'une évolution de la conscience des mineurs de Lorraine, ils ne sont que le résultat de la concurrence entre les appareils syndicaux.

Mais par-delà les calculs des bureaucrates, la combativité des mineurs s'est exprimée et c'est finalement elle, et elle seule, qui a contraint la direction des Houillères à reculer.

Jean LAMARCK.

Capimmec (Paris 15e)

BOYCOTT DE LA CANTINE

A la CAPIMMEC, groupement de caisses de retraite complémentaire, la cantine est gérée par la direction, avec les bons offices du traiteur Jacques Borel. Bien que le chef du personnel ait déjà comparé la cantine à un restaurant « quatre étoiles », le mécontentement des employés s'est généralisé ces derniers temps : au 1er janvier, les tickets ont augmenté de 10 % et, en même temps, la qualité des repas est devenue plus que douteuse, les portions ont très nettement diminué de volume !

Bien évidemment, c'est là le résultat de la politique d'économies de la direction et de Jacques Borel. L'augmentation de 10 % ne suffisant pas à couvrir l'augmentation des prix alimentaires tout en garantissant les bénéfices du traiteur, ces gestionnaires essaient de rogner sur nos repas. De plus, les serveuses et les cuisiniers se retrouvent de moins en moins nombreux pour faire autant de travail que par le passé : encore une mesure d'économie !...

Et bien entendu, c'est sur les employés de la cantine que Jacques Borel et la direction veulent rejeter les responsabilités !

Pour montrer qu'elles en avaient assez de cette situation, les soixante-dix employées d'un service ont entamé un boycott spontané. Devant ces faits nouveaux, la CGT expliquait qu'il ne fallait surtout pas s'énerver trop vite, que tous les problèmes venaient d'une mauvaise organisation, les menus n'étant pas adaptés à la saison, qu'il était aberrant de manger des tomates en hiver, que c'était aussi la faute de la gérante, etc.

Bref la CGT voulait noyer le poisson ! (Devant une situation analogue, l'an passé, des délégués du personnel CGT avaient demandé à la direction... le renvoi d'une gérante, responsable selon eux de tous les problèmes de la cantine...).

La section syndicale CFDT, en dépit de l'opposition de la CGT, appela à un boycott d'avertissement : c'est la direction qui a besoin des employés, c'est elle qui trouve son compte dans l'existence d'une cantine, c'est donc à elle de se débrouiller pour remédier à la situation.

Le boycott d'avertissement a été un succès : plus de 50 % des employés ont mangé des casse-croûte sur place ou sont allés en groupe dans les cafés voisins. Cet avertissement semble avoir porté car, depuis, les repas se sont améliorés, mais les employés sont bien décidés à recommencer le boycott si les choses se dégradaient à nouveau !

Correspondant L.O.

Câbles-de-Lyon (Bezons)

Le mécontentement éclate

Mercredi 16, il y a eu une altercation violente entre deux ouvriers, l'un portugais, l'autre marocain — on avait découvert un rapport que ce dernier avait fait au patron sur les retards des ouvriers qui travaillent avec lui.

Mais il y avait plus grave : après l'altercation, quand il a fallu soigner les deux blessés, il s'avéra qu'il n'y avait pas d'infirmier de nuit et que la boîte de secours était cadenassée.

La découverte du « mouchard » et l'absence de matériel de soins et d'infirmier a fait déborder le mécontentement : environ quarante à cinquante ouvriers, portugais pour la plupart, commencèrent la grève.

Les organisations syndicales, tant la CGT présente à l'usine que l'Union locale CFDT, loin d'aider les grévistes en leur proposant une perspective, se limitèrent au plan de l'altercation : un tract de la CGT se contentait de mettre en garde contre une interprétation raciste de l'affrontement entre un Portugais et un Marocain, un tract de la CFDT mettait en tête des revendications : **« les mouchards dehors ».**

Mais les travailleurs en grève montrèrent, eux, non en paroles, mais en fait, leur détermination de combattre le racisme en appelant l'ensemble des travailleurs de l'usine à faire grève sur des revendications communes, mettant pour l'instant de côté le problème des mouchards.

Les grévistes sont passés dans les ateliers pour appeler à la grève. La direction s'est lancée à leur poursuite, a fait des menaces d'expulsion et tenu des propos orduriers du type : **« La France aux Français »** ou **« Va faire la guerre en Angola ».**

Mais, malgré les pressions de la direction, des contacts ont été pris avec les travailleurs encore au travail.

Une réunion a été organisée dimanche 20 et une autre est prévue pour ce samedi 26, afin de décider de la suite du mouvement, avec comme revendications essentielles :

— 1 F d'augmentation pour tous ;
— quarante heures hebdomadaires de travail ;
— amélioration des conditions d'hygiène ;
— service médical permanent ;
— amélioration de la cantine, sans augmentation du prix des repas ;
— treizième mois.

Correspondant L.O.

3 SEMAINES DE GRÈVE DES ÉBOUEURS

LA grève des trente-quatre éboueurs de la CEOM des dépôts de La Garenne-Colombes et Gennevilliers s'est terminée le mardi 22 janvier, le patron ayant dû céder sur plusieurs points importants. Elle aura duré trois semaines et, pendant tout ce temps, avant de finir par lâcher, le patron aura tenté par tous les moyens de la briser.

Ce fut d'abord un abondant courrier, adressé individuellement à tous les grévistes, dans lequel les menaces directes de répression et de licenciement alternaient avec la démagogie la plus grossière. Voici un exemple de cette prose patronale qui est assez édifiant : « Vous qui êtes Arabes et qui avez donc de l'honneur, ne trouvez-vous pas anormal de faire grève juste après avoir touché les étrennes » **!**

En même temps, le patron entamait une procédure en justice pour obtenir l'évacuation du dépôt de La Garenne. Le premier jugement en référé n'ayant pas agréé sa demande, il renvoya aussitôt les grévistes au tribunal une seconde fois.

Mais les événements les plus graves se déroulèrent le week-end du 13 janvier et le mardi 15. Pendant le week-end du 13 janvier, ce sont les autorités marocaines qui intervenaient auprès des grévistes. Des représentants de l'Amicale des Marocains (émanation du consulat du Maroc) revenaient à plusieurs reprises voir les grévistes à leur domicile et parlaient pour certains de l'expulsion du fait de cette grève politique. L'un d'entre eux était même convoqué au consulat.

Le mardi 15 à 6 h 30 du matin, c'est une demi-douzaine de nervis qui forçaient les grilles du dépôt de La Garenne et, armés de matraques et de chaînes de vélos, s'attaquaient aux grévistes occupant les locaux. Visiblement expérimentés dans ce genre d'exercices, le matraquage fut violent et rapide. Un délégué CFDT sur lequel ils s'acharnèrent fut sérieusement blessé au visage.

Le directeur de l'entreprise, posté à la grille de l'entreprise, surveillait en personne les opérations. Interrogé par la police, il nie avoir été dans le coup de l'agression. Mais la responsabilité de la direction est trop évidente dans cette affaire. Le dimanche précédent, le patron, Dobrouchkless, était venu à l'entreprise avec un de ses hommes de main qui avait déclaré : « On reviendra à vingt-cinq pour vous virer ».

Puis, suite au jugement du tribunal, qui avait lieu le jour même, l'évacuation de l'entreprise avait lieu et la mairie put alors faire fonctionner quelques bennes avec l'aide de jaunes. Dans les rues de La Garenne, on pouvait voir alors derrière chaque benne un car de flics pour protéger les jaunes !

Le patron n'étant pas parvenu à briser la grève par la force, il finissait par accepter de négocier, et les grévistes obtenaient :

— pour Epinay (dépôt de Gennevilliers) : une augmentation de 100 F par mois pour tous ;
— pour La Garenne : 60 F par mois pour tous, plus 90 F pour les plus mal payés d'entre eux (soit le tiers du personnel) sous forme de prime ;
— le paiement de certains jours fériés dès l'embauche ;
— le respect des règlements sur les conditions de travail :
— douches, W-C et vestiaires seront aménagés,
— gants, bleus, cirés seront fournis par le patron ;
— droit syndical reconnu : des élections de délégués auront lieu d'ici un mois ;

— et ensuite la régularisation d'un certain nombre d'irrégularités sur la paye (le paiement du treizième mois, la prime de non-accident, le contrat d'embauche, etc.).

Pour les grévistes, cette grève est un succès. Pour la première fois, dans cette entreprise, le patron, qui traitait avec le plus grand mépris ses ouvriers (« Chez moi, c'est moi qui fais la loi »), **a été contraint de discuter avec eux et de céder sur pas mal de points.**

La reprise du travail a eu lieu le mardi 22 au matin et tout le monde est conscient qu'il faut rester mobilisé pour obliger le patron à ne pas revenir sur les concessions qu'il a dû faire.

Correspondant L.O.

La grève au dépôt de la CEOM à La Garenne-Colombes. (Ph. Marc Semo - Fotolib)

Tri " Bordeaux-Gare " en grève

DEPUIS longtemps se posaient au Tri-transbordement de Bordeaux des problèmes de conditions de travail : locaux exigus ne correspondant pas à l'importance du trafic, matériel vieux et insuffisant et, surtout, un manque de personnel flagrant. Avant la récente grève, il y avait déjà un million de lettres, paquets, etc., en instance ! Mais, à part les traditionnelles journées nationales d'action de vingt-quatre heures, d'ailleurs diversement suivies, il y avait plusieurs années qu'il n'y avait pas eu de grève à Bordeaux-Gare.

Les hésitations des syndicats

Devant le mécontentement croissant, une intersyndicale avec la CGT et la CFDT était organisée le 26 janvier. De là il ne sortait aucun accord : la CGT défendant vingt-quatre heures de grève, la CFDT se prononçant pour une « *grève à durée indéterminée* ».

Quelques jours plus tard, la CFDT organisait une consultation écrite dont les résultats donnaient 70 % pour la grève dure.

Devant le ton qui montait, les syndicats vont s'empresser de lancer un mouvement. Mais les syndicats vont chacun déposer leur propre préavis, différent quant à la date et à la durée.

Devant cette division, même les plus combatifs sont écœurés et se demandent bien quel préavis suivre. Il est manifeste que cette confusion va empêcher tout mouvement.

Une grève suivie à 100 %

Enfin, une intersyndicale avec les trois syndicats a eu lieu le 4 janvier après que la CGT l'eut fait repousser de deux jours. Un accord se fait sur quarante-huit heures de grève groupées si (condition mise par la CGT) la semaine suivante, le mouvement ne dépasse pas vingt-quatre heures par roulement.

La grève a lieu dans la semaine du 7 janvier. Elle est encourageante : pratiquement 100 % de grévistes. Ce chiffre ne s'était pas vu depuis 1968 à Bordeaux-Gare.

L'administration, sous prétexte de « sécurité », a réquisitionné d'office quelques employés et cela est ressenti par beaucoup comme une atteinte au droit de grève.

Et maintenant ?

Après le résultat favorable de la grève, une nouvelle intersyndicale était convoquée, qui se mettait d'accord pour vingt-quatre heures de grève par roulement dans la semaine du 15 janvier.

Pourtant, l'administration, non seulement n'a rien lâché sur nos revendications, mais, de plus, elle a depuis le début du mouvement une attitude intransigeante. Ainsi, elle a improvisé de nouveaux centres de tri dans d'autres endroits ; le courrier est systématiquement envoyé sur les centres environnants ou même sur la région parisienne.

De cette façon, elle se prépare tout simplement à attendre la fin du mouvement.

Et les syndicats, au lieu de durcir leur position, parlent déjà de « *grève du zèle* » pour la semaine suivante, sous prétexte qu'il est trop tard pour déposer un préavis pour un réel mouvement de grève !

Correspondant L.O.

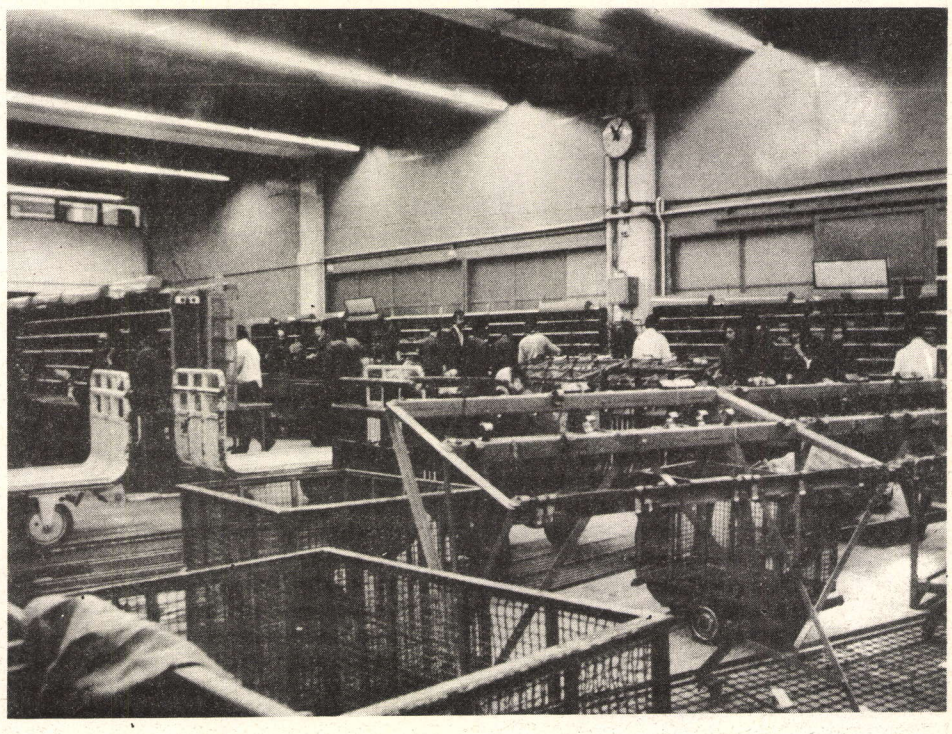

(Ph L.O.)

La manifestation du 6 décembre à Paris. (Ph. Marc Semo - Fotolib)

Peugeot (Sochaux)

La direction se prépare à faire payer les frais de la crise aux travailleurs, et les syndicats acceptent

LES difficultés économiques que traverse actuellement le marché de l'automobile ont amené Peugeot à mettre en place une association dite « Pour le plein emploi des salariés dans l'industrie ». Cette association patron-syndicats doit gérer un fonds de chômage de quatre milliards destinés à indemniser les salariés de l'entreprise en cas de récession dans la production.

Peugeot s'oriente ainsi vers une politique de chômage partiel et, plutôt que d'abaisser l'horaire hebdomadaire à quarante heures ou trente-six heures, il envisage de nous faire chômer des journées entières.

En effet, en 1965, par suite de mévente, Peugeot avait réduit l'horaire hebdomadaire à trente-deux heures et, lorsque les ventes normales reprirent, il imposa aux travailleurs un horaire de quarante-cinq heures pour un même salaire. Cette brusque augmentation d'horaire déclencha une grève pour des augmentations de salaire qui dura cinq semaines.

Après cette « malheureuse » expérience, Peugeot, plutôt que de prendre le risque de faire goûter aux ouvriers des horaires réduits, préfère envisager la solution des jours entiers chômés qui seraient partiellement indemnisés par le « Fonds de régularisation de ressources ».

Les syndicats maison (CGC, FO, CFT et CFTC) du groupe ont accouru à l'appel de la direction et ont, bien entendu, signé le protocole d'accord du fonds de chômage. Par la suite, la CFDT signa elle aussi, ralliant ainsi les syndicats qui collaborent ouvertement. Actuellement la CGT, majoritaire, reste la seule organisation absente de l'association, mais vraisemblablement pour peu de temps, son orientation étant nettement favorable à la signature du protocole Peugeot.

Cet accord, dont Peugeot seul a décidé le contenu, limite à 50 % l'indemnisation des heures perdues au-dessus de quarante heures, l'horaire actuel étant de quarante-deux heures trois quarts. En dessous de quarante heures intervient l'aide publique au chômage. Donc, si Peugeot décide de nous faire chômer deux ou trois jours dans le mois, une perte sensible se fera sentir sur les salaires, car certaines primes n'entrent pas dans le barème d'indemnisation.

Bien entendu, une série de mesures restrictives et antigrève sont prévues :

— Le fonds de chômage n'intervient pas au-dessus de quatre jours chômés dans le mois ;

— N'y ont pas droit ceux qui ne disposent pas de trois mois d'ancienneté ;

— « Dans le cas de chômage par jours entiers, l'indemnisation ne sera versée que si les jours travaillés de la semaine le sont normalement », ce qui veut dire en clair que toute grève est proscrite dans la semaine où interviendront les jours chômés. Les arrêts pour maladie, les retards, les autorisations de sortie et autres imprévus enlèvent tout droit à l'indemnisation.

De ces articles du protocole qui limitent le droit aux indemnités et portent atteinte au droit de grève, la CFDT et la CGT ne soufflent pas mot aux travailleurs, apportant ainsi leur caution à la politique des patrons qui espèrent toujours faire payer aux salariés la note de frais de la crise économique.

Correspondant L.O.

A propos d'une nouvelle loi sur "l'amélioration des conditions de travail"

Il faut bien faire dans le social de temps à autre si on veut garder quelque crédibilité aux déclarations du gouvernement sur la « concertation ». Et promulguer, avec toute la prudence qui caractérise des législateurs qui ne veulent pas faire de peine aux capitalistes, quelques lois qui se veulent « progressistes ».

La nouvelle loi sur l'amélioration des conditions de travail, qui avait été votée par les parlementaires à la fin de l'année 1972, vient d'être promulguée. Beaucoup de vent, de stipulations qui resteront lettre morte, des pétitions de principe qui laisseront de glace le patronat, et aussi quelques rares dispositions qui pourront permettre aux militants syndicalistes de mieux intervenir.

Passons rapidement sur le baratin : le CE sera désormais associé à toute recherche de solution visant à l'amélioration des conditions de travail, il devra obligatoirement être consulté avant toute modification importante des méthodes d'organisation du travail. Dans le même ordre d'idée, une agence pour l'amélioration des conditions de travail sera créée, dont l'inutilité totale est d'ores et déjà assurée. D'autres dispositions brumeuses traitent des horaires à la carte et de la réglementation du travail à temps partiel. Mais la loi laisse à l'employeur tous les pouvoirs de décision.

Par contre, la loi prévoit une protection accrue pour les membres des CHS (Comités d'Hygiène et de Sécurité). Dans les entreprises de plus de trois cents salariés, les membres des CHS bénéficieront désormais de la même protection que les membres du CE. Ils ne pourront être licenciés qu'avec l'autorisation du CE ou, à défaut, l'accord de l'inspecteur du Travail. Une disposition intéressante... mais le respect des conditions de sécurité reste à imposer ; et pas seulement par des moyens juridiques !

F.D.

Ne pas faire les frais de leur crise

Porcelaine de Limoges

UNE PANNE QUI TOMBE A PIC

Trois mille deux cents familles sont touchées par la « crise de la porcelaine » à Limoges. Ce serait la conséquence de la pénurie du gaz naturel. Voilà du moins la version officielle, celle qui est servie par les patrons de la porcelaine et la presse.

Les usines de porcelaine de Limoges emploient chacune de quelques dizaines d'ouvriers à environ six cents pour les plus importantes comme Haviland. Le patronat, investissant peu et ne modernisant ni les outils de production ni les marchandises, s'est jeté sur l'argument de la pénurie de gaz pour faire payer aux travailleurs les frais de cette situation.

A Limoges, on travaille dans la porcelaine de père en fils et de mère en fille. Les patrons en ont toujours profité pour dire que plusieurs salaires même misérables dans une seule famille équivalent à « un salaire normal ».

Une ouvrière qualifiée, une « couleuse » par exemple, gagne environ 6,20 F de l'heure (environ 1.000 F mensuels). Une manœuvre, qui travaille au four, qui accomplit un labeur en général réservé à un homme, touche environ 5,50 F de l'heure !

Les paies sont si faibles que certains ouvriers qualifiés de chez Haviland par exemple viennent le samedi, même lorsqu'il n'y a plus d'heures supplémentaires à accomplir, faire des travaux de balayage !

La production de porcelaine, très saisonnière et dépendant pour l'essentiel des possibilités aléatoires de l'exportation, est en crise. Mais cela est vrai depuis longtemps. Et, aujourd'hui, cette pénurie tombe à pic pour prendre des mesures radicales contre les travailleurs.

Cela se fait en plusieurs temps. Premier temps : on crée un climat de panique en faisant courir le bruit d'une fermeture hebdomadaire, tous les mois. Dans le même genre, on supprime le chauffage dans les ateliers pour bien faire sentir « qu'on ne plaisante pas ».

Deuxième temps : on prend des mesures « plus douces » telles que la limitation à quarante heures, ce qui occasionne quand même des pertes de 150 à 400 F sur des salaires déjà minables.

Bien sûr, les patrons, pour utiliser le plus rationnellement les moyens de production et la force de travail, vont organiser les quarante heures à leur façon. Par exemple chez Bernardaud, on prévoit la semaine de quatre jours avec dix heures quotidiennes.

Les syndicats et le PC, très implantés dans la région, s'opposent à ces mesures... du moins dans leurs tracts et par la bouche de leurs notables dans les préfectures ; mais rien n'est organisé ni proposé pour entrer en lutte. Alors les travailleurs restent sans perspectives.

Dans la presse locale du PC, on lit en guise de solution : « Faut-il rappeler que la fabrication de gaz à partir du charbon est possible ? Or les mines de charbon sont fermées les unes après les autres » **! (sic).**

En fait, on élude les vrais problèmes pour éviter d'entraîner les travailleurs contre les vraies causes de leur souci : les patrons et leur anarchie.

Au lieu de se lamenter sur les mines de charbon qui ferment, les syndicats devraient plutôt proposer la lutte pour :

— l'échelle mobile des salaires afin de garantir le niveau de vie malgré les hausses ;

— la répartition du travail entre toutes les mains ouvrières existantes sans perte de salaire.

Correspondant L.O.

Renault (Billancourt)

Quelques remèdes contre la crise

LA Régie Renault n'a pas encore été touchée par le chômage, au contraire de ses concurrents et, d'après les déclarations de la direction, c'est à cause de (ou grâce à) la grève des Presses de mars 1973.

En effet, devant le Comité d'entreprise du 14 décembre 1973, Dreyfus, P-DG de la Régie Renault, n'a pas hésité à déclarer : *« Nous avons envisagé lors de la préparation du budget 1974 une progression de 7 à 8 % de notre production par rapport à 1973.*

Trois raisons essentielles nous y incitaient : d'abord, nous avions un rattrapage à effectuer compte tenu des pertes que nous avons enregistrées en 1973... »

Auparavant, il avait bien eu soin de préciser que les seules voitures dont la production avait baissé, la R4 et la R6, *« sont celles qui ont été affectées par les mouvements sociaux, notamment la grève de mars ».*

Qu'une grève qu'on nous présentait comme catastrophique il y a quelques mois se transforme brusquement en un heureux coup du sort, il y a là un mystère de plus à mettre à l'actif de la direction.

Pourtant, qu'on nous permette de prendre au mot les patrons de la régie et d'apporter quelques modestes réflexions à ces grosses têtes pleines de difficiles problèmes.

Un mois de grève a permis une production normale en 1973 ? De plus la direction ne veut-elle pas éviter les grèves, « inutiles » à son avis ? Alors la solution est simple : la réduction du temps de travail et des cadences sans perte de salaire, l'avancement de la retraite... voilà qui permettrait de résoudre les problèmes de surproduction dans cette période de crise. En un mot, une production adaptée aux besoins des consommateurs et aux capacités des travailleurs qui produisent.

Correspondant L.O.

A la SEMM (Trignac-Saint-Nazaire)

ON SE DÉBARRASSE DES INTÉRIMAIRES

LE jeudi 10 janvier, la presse régionale annonçait qu'à la suite de difficultés économiques, la SEMM (usines de fabrication des caravanes Caravelair et Trigano) allait rompre tout contrat avec les entreprises intérimaires qui avaient placé cent soixante travailleurs chez elle. Cela signifiait, dans un délai rapide, le licenciement de ces travailleurs qui, compte tenu de la situation de l'emploi actuellement sur Saint-Nazaire, n'auraient guère de chance de retrouver rapidement du travail.

Dès le lendemain, les cent soixante intérimaires (sur six cent dix ouvriers au total) de la SEMM se mettaient en grève et exigeaient un reclassement « sédentaire » dans la région, refusant de discuter avec les patrons intérimaires : la seule véritable responsable de cette situation étant la direction de la SEMM, c'était à elle de trouver une solution.

Surprise par la réaction rapide des intérimaires, la CGT, à laquelle la CFDT emboîtait le pas, annonçait qu'il n'était pas possible de faire quelque chose tant que les délégués au CE ne seraient pas revenus de Paris où se tenait une réunion avec la direction. Mais, à midi, les délégués au CE n'apportaient rien de précis. Les syndicats décidaient alors qu'il fallait attendre un débrayage d'information de toute l'entreprise à 15 heures, et les mêmes prenaient la parole à ce moment-là pour préciser qu'il fallait continuer d'attendre, d'attendre le lendemain, le résultat d'une entrevue avec l'Agence Nationale pour l'Emploi afin d'envisager une action.

Le lendemain, l'entrevue avec l'ANPE ne donnait rien de nouveau et les grévistes, las de rester les bras croisés et d'attendre, pressaient les syndicats de faire un tract d'information pour les Chantiers de l'Atlantique et la ville de Saint-Nazaire. Le tract sera fait, mais tous sentaient que c'était là un minimum bien insuffisant pour faire avancer leur mouvement. Au mécontentement des travailleurs intérimaires, à leur volonté de ne pas se laisser mettre à la porte, les délégués cherchaient des exutoires : une délégation massive était envoyée au bureau de la direction de la SEMM — qui n'était plus là naturellement — et qui fut quelque peu « bousculé » par cette visite. Puis l'idée était lancée d'aller faire un tour du côté des sièges des boîtes intérimaires de Saint-Nazaire. Et, à midi, quatre-vingts intérimaires cassaient la croûte sur les bureaux de la BPIC tout en épluchant sa comptabilité, puis se rendaient à ECCO avant d'aller faire une visite à MSO où deux cars de police et une vingtaine de flics entendaient relever les identités et embarquer tout le monde : mais ces messieurs durent repartir discrètement, sous les quolibets des grévistes qui avaient ameuté la population !

C'est alors que nous apprenions que les quatre cent cinquante travailleurs non intérimaires avaient arrêté le travail depuis 14 h 30 et que nous décidions de retourner à l'usine. Les discussions allaient bon train, mais à 16 heures, un délégué nous souhaitait un bon week-end et nous invitait à regagner nos pénates.

Le mardi, la presse annonce quatre-vingts offres d'emploi sédentaires et du même coup précise que le conflit est réglé puisque, selon elle, les autres intérimaires ont accepté du travail temporaire. Même son de cloche du côté syndical, où, après avoir chanté victoire, on considère qu'on a assez perdu de temps avec nous. Il a fallu rapidement se rendre à 'évidence : les quatre-vingts places que l'on offrait à des ouvriers qualifiés (P2 ou P3 pour la plupart) étaient des places de laveurs de carreaux ou de laveurs de voitures. Tous les grévistes refusent de telles propositions et décident de continuer la grève. Le délégué syndical nous dit que, puisque c'est comme ça, il va falloir envisager d'autres modes d'action... Et d'envoyer tout le monde barrer la voie express Nantes-Saint-Nazaire.

Le lendemain, alors que nous ne sommes plus qu'une vingtaine, il nous explique qu'il a des élections au CE à préparer et qu'il a assez perdu de temps avec nous. Les derniers grévistes sont découragés, ne réagissent plus et se sentent abandonnés, trahis, alors que rien n'est résolu.

La grève est terminée. Mais pour la première fois à Saint-Nazaire, des intérimaires ont refusé de se laisser licencier sans réagir. Et s'ils n'ont pas obtenu le maintien dans leur emploi ou un reclassement équivalent, ce n'est pas par manque de combativité, mais surtout parce qu'ils se sont sentis lâchés par les syndicats.

Correspondant L.O.

SOPAD (Paris XIXe)

Quand les délégués administrent... les ouvriers trinquent

A la SOPAD, nous avons une heure pour déjeuner et, pour la plupart, nous le faisons dans la cantine de l'usine gérée par le CE.

Selon les derniers « comptes d'exploitation » affichés, le bilan de celle-ci est toujours légèrement bénéficiaire. Par exemple, en novembre 1973, les 9.182 repas servis ont laissé un boni favorable de + 0,128.

Mais nos délégués CGT, en mal de « gestion », ont cherché néanmoins de quoi s'occuper. Et ce qu'ils ont trouvé, ce n'est pas de protester contre la médiocrité des repas servis, les tickets en plus qu'il faut donner pour avoir droit à un échange ou à un supplément, l'entassement dans lequel nous devons manger, etc.

Ce qu'ils ont trouvé, c'est que les travailleurs intérimaires étaient en train de... «manger notre pain», c'est-à-dire de manger au tarif ouvrier-employé (actuellement 3,30 F pour ces derniers et 4,50 F pour les cadres), et que, en conséquence, il fallait mettre au pas la trentaine d'intérimaires travaillant dans l'usine.

« N'étant pas des cadres, les intérimaires ne peuvent évidemment pas profiter du prix à 4,50 F ; ils payeront donc le repas 8 F (tarif « invités »), car ils sont en quelque sorte des « invités » dans l'entreprise. » Ainsi ont l'air d'avoir raisonné nos marchands de soupe.

Mais la mise en œuvre de cette mesure posait un difficile problème à nos petits bureaucrates : comment distinguer les ouvriers « invités » (payant 8 F) parmi tous les autres ?

Pour les membres du Comité d'établissement, l'essentiel, c'était de trouver un système de contrôle.

Les membres de la Commission cantine se sont donc réunis à la demande du CE afin de pouvoir proposer à ce dernier « un système de contrôle efficace ». Et, après avoir passé des heures à se tourmenter les méninges, ils ont fini par se rendre compte... qu'il ne fallait rien inventer ! Que fait un flic quand il veut contrôler quelqu'un ? Il lui demande sa carte d'identité ! Ouf ! Séance levée.

Après cela, nous avons été informés qu'il serait délivré à tout le personnel travaillant dans l'entreprise une carte d'identité avec photo, laquelle permettrait, selon ces messieurs, non seulement de repérer les intérimaires qui essaieraient de se faufiler à la cantine avec un ticket de 3,30 F, mais aussi (textuellement dans le PV) « *pouvant servir* (la carte d'identité) *pour entrer dans l'usine, aller à la caisse retirer de l'argent, et autres contrôles éventuels* » (sic).

Autrement dit : à patron, patron et demi. Nous avions déjà un patron qui savait parfaitement jouer son rôle. Mais le syndicat craint sans doute qu'il ne faiblisse et s'offre généreusement et bénévolement à le remplacer dans ses fonctions de flic !

On croyait que les syndicats avaient pour rôle de défendre les travailleurs. A la SOPAD, le syndicat a pris en charge la défense du patron !

Correspondant L.O.

U.A.P. (ex-Séquanaise)

Des syndicalistes à la recherche d'un directeur "maison"

Nous publions ci-dessous un extrait d'un procès verbal de réunion du Comité d'entreprise à l'UAP (ex-Séquanaise).

Comme on le voit, certains syndicalistes poussent la collaboration jusqu'à revendiquer un chef du personnel « maison »...

Quant aux employés, ils n'auraient jamais imaginé que le poste de chef du personnel fasse partie de ceux auxquels « les nominations et promotions » pouvaient leur permettre de prétendre.

Compte rendu de la séance du Conseil d'administration du 25 octobre 1973 :

M. Seigneurgens fait le compte rendu de la séance du Conseil d'administration de l'UAP du 25 octobre 1973.

Il relate la déclaration du président concernant l'obligation qu'il y avait de procéder aux nominations de membres de la direction au cours de ce dernier Conseil d'administration.

Il communique donc la liste des nominations et promotions à des postes de direction dans la hiérarchie classique de l'UAP, à effet du 1er janvier 1974, et notamment celle de M. Georges Toupet, venant d'une autre entreprise, comme directeur général adjoint, placé à la tête du département « Relations sociales et personnel », aucun des membres actuels de la direction ne paraissant susceptible ou désireux de tenir ce poste.

Au nom de la CFDT, Mlle V. déclare élever une vive protestation, d'une part, contre le principe des « parachutages » de plus en plus fréquents survenant à tous les niveaux et, d'autre part, pour les termes qu'elle estime discourtois vis-à-vis de la hiérarchie en place, par lesquels le choix de ce directeur général a été expliqué. Elle considère, en effet, qu'il est tout à fait anormal que, dans toute la hiérarchie de l'UAP, personne n'ait pu être trouvé pour cet emploi. Une consultation sérieuse a-t-elle été faite ?

Les représentants du personnel des services administratifs et extérieurs s'associent, à l'unanimité, à la déclaration de Mlle V., ajoutant que les mises en place à tous les niveaux d'hommes extérieurs à l'UAP freinent d'autant les nominations et promotions du personnel en poste.

Correspondant L.O.

GRÈVE A L'ABATTOIR DOUX DE PEDERNEC

(Ph. Guisnel - Fotolib)

DEPUIS le 4 décembre 1973, les ouvriers de l'abattoir Doux à Pedernec, près de Guingamp (une centaine d'ouvriers), sont en grève illimitée.

Les revendications portent essentiellement sur les salaires et sur les conditions de travail. Les grévistes veulent une augmentation de 80 centimes et 1.100 F minimum à l'embauche, ainsi que de meilleures conditions de travail.

A l'heure actuelle, de nombreuses filles de moins de 18 ans gagnent 600 F pour quarante heures de travail. Et quel travail... Des cadences infernales : il faut accrocher en une heure huit cents poulets vivants qui se débattent, griffent, piquent et projettent leur fiente. Des conditions de travail dignes du siècle dernier : tout le monde (sauf le directeur) travaille debout. Même les femmes enceintes n'ont pas le droit de s'asseoir. Tous les jours, il y a des blessés : c'est surtout les doigts qui prennent, coupés ou ouverts. Quand il y a un blessé ou quelqu'un qui se trouve mal, il n'y a pas de brancard, pas même une couverture et, bien sûr, pas d'infirmerie. Quant aux conditions d'hygiène, il vaut mieux ne pas en parler...

L'usine de Pedernec fonctionne depuis un an. Doux en possède deux autres en Bretagne, une à Port-Launay, où la majorité des travailleurs est composée d'immigrés, et une autre à Plouray, qui vient de se mettre en grève elle aussi.

Doux est un patron de combat : il lui aura fallu quatre semaines pour se décider à venir s'asseoir à la table des négociations. Mais, s'il se déclare prêt à rencontrer les grévistes, il se refuse à discuter des revendications salariales. Les négociations ont débuté le 4 janvier 1974, à la mairie de Guingamp, et se sont terminées deux jours plus tard par l'intervention des gardes mobiles pour « libérer » Doux et ses acolytes de la salle dans laquelle une quarantaine de travailleurs de Pedernec les retenaient.

Mais les grévistes ne se laissent pas intimider. Ils ont su tenir tête à un groupe de petits patrons aviculteurs venus les menacer. Et la manœuvre de la direction, qui a envoyé une lettre à chaque gréviste pour le menacer de le considérer comme démissionnaire s'il ne reprenait pas le travail, a échoué elle aussi puisque les travailleurs, par l'intermédiaire de leur syndicat, traînent leur patron devant les tribunaux pour infraction au Code du Travail.

Les grévistes sont plus que jamais décidés à tenir bon, d'autant plus que la solidarité s'étend dans toute la région et s'organise.

Journées "portes ouvertes" au C.H.R. de Lille

POUR tenter de redorer le blason des hôpitaux lillois, le Conseil d'administration du Centre Hospitalier Régional de Lille organisait, les 12 et 13 janvier, deux journées « portes ouvertes ». Le lancement de l'opération bénéficia de toute la publicité souhaitable. A la télévision d'abord, où au cours d'une interview le directeur du CHR affirma que tout allait pour le mieux dans le meilleur des CHR possibles, même si « sur le plan hôtelier, **nous dit-on,** il y a assurément un retard ». **La presse locale ne fut pas de reste non plus, même si certaines notes discordantes se firent entendre. Ainsi, quelques jours avant l'ouverture des portes du CHR,** La Voix du Nord **attirait l'attention de ses lecteurs sur des plafonds qui s'effondraient dans certains services, soulignait le manque critique de personnel au point, disait ce journal, qu'un certain professeur devait lui-même « bricoler » l'installation électrique de son service.**

Bien entendu, les 12 et 13, les visites étaient soigneusement organisées pour laisser de côté les « points noirs » de l'hôpital : salles où le plâtre tombe sur les lits, couloirs dont le revêtement de sol s'arrache, sanitaires qui n'en ont que le nom, salles où le vent et la pluie passent à travers des fenêtres disjointes, etc. Les visites devaient ne montrer que ce dont le CHR s'enorgueillit : le centre d'hémodyalise, celui d'hémodynamique, le secteur de la chirurgie cardiovasculaire, etc. Pour cela il fallait, bien évidemment, un personnel suffisant, ce personnel qui d'habitude manque si cruellement. Qu'à cela ne tienne, la direction résolut le problème en réquisitionnant d'office toute l'école d'infirmières.

Vu et entendu au cours des visites

Un professeur explique qu'il n'y a pas de problèmes dans son service. Il lui est alors demandé **« s'il est vrai que dans votre service il n'est pas rare de ne voir qu'une infirmière pour quatre-vingt-dix malades ? » « Vous savez,** répond ce monsieur, **on ne devient pas infirmière comme on devient peintre en Bâtiment. Les infirmières sont comme les médecins, elles n'ont pas d'horaires. On dit qu'elles sont exploitées. Mais non, ce n'est pas vrai. Elles travaillent beaucoup, c'est tout »** (sic).

Une infirmière-major qui fait visiter une chambre en psychiatrie reconnaît que **« la fenêtre doit fuir un peu. Après tout ça fait dix ans qu'il n'y a pas eu de nouvelle couche de peinture ».** La même doit admettre devant une salle de détente que **« c'est un peu petit ».** Qu'on en juge. Deux pièces de la taille d'une cuisine d'HLM, encombrées de tables, pour... cinquante enfants !

Dans un groupe de visiteurs, un ouvrier se fâche. **« C'est vrai ce qu'ils disent ! J'ai un parent qui a été hospitalisé ici. Il n'y avait pas de lit, pas de table de nuit. Il a passé les cinq premiers jours sur un lit de camp. »** Un autre : **« Ici, il n'y a même pas de pied pour les bouteilles de sérum. C'est le malade qui doit tenir lui-même sa bouteille ».**

Ajoutons que si le personnel avait bien été prévenu des journées « portes ouvertes », l'administration avait oublié de prévenir le matériel de se tenir tranquille, pour une fois. Et voilà que le samedi, en pleine visite, une canalisation d'eau éclate. D'où les questions : **« Est-ce vrai qu'en ce moment, à l'aile ouest, toute une partie du personnel passe son temps à éponger ? » « Est-il vrai qu'on y est obligé de laver les bébés à l'eau minérale, froide bien sûr, parce qu'une canalisation a éclaté ? ».** Les réponses de l'administration et des majors : de longs silences gênés...

(Ph. L.O.)

Devant le mécontentement du personnel face au bluff de la direction, les syndicats avaient bien prévu de réagir ensemble. Le 11, la CGT, seule, ne distribua qu'un tract général qui passa inaperçu. L'intervention de la CFDT fut mieux accueillie car elle appelait le personnel à engager le dialogue avec les malades et les visiteurs. Mais on ne vit que le 13 quelques affiches très générales et un tract diffusé sans grande conviction aux visiteurs par ce syndicat.

Mais le samedi, dès l'ouverture des portes, des militants de Lutte Ouvrière se tenaient dans la cour centrale de l'hôpital principal, avec panneaux et tracts dénonçant les véritables conditions d'hospitalisation et de travail du personnel. Les visiteurs étant peu nombreux, c'est surtout le personnel qui manifestait son approbation par des réflexions de sympathie et la lecture attentive des panneaux et des tracts.

Mais cette publicité intempestive sur l'envers du CHR n'était pas du goût de l'administration qui fit appel vers 13 heures à la police (et même aux Renseignements Généraux !), mais en vain... Tout le monde s'était en effet transporté dans les services et mêlé aux groupes de visiteurs, sous le nez des gardiens et des Majors. Là, notre intervention continua sous cette forme le samedi et le dimanche, par la distribution d'un tract aux visiteurs, d'un autre au personnel, et par des prises de paroles lors des visites.

L'opération bluff de la direction a donc fait long feu, et ce, en grande partie grâce à la sympathie active des malades et du personnel qui, eux, savaient mieux que quiconque à quoi s'en tenir sur ce CHR « modèle ».

Correspondant L.O.

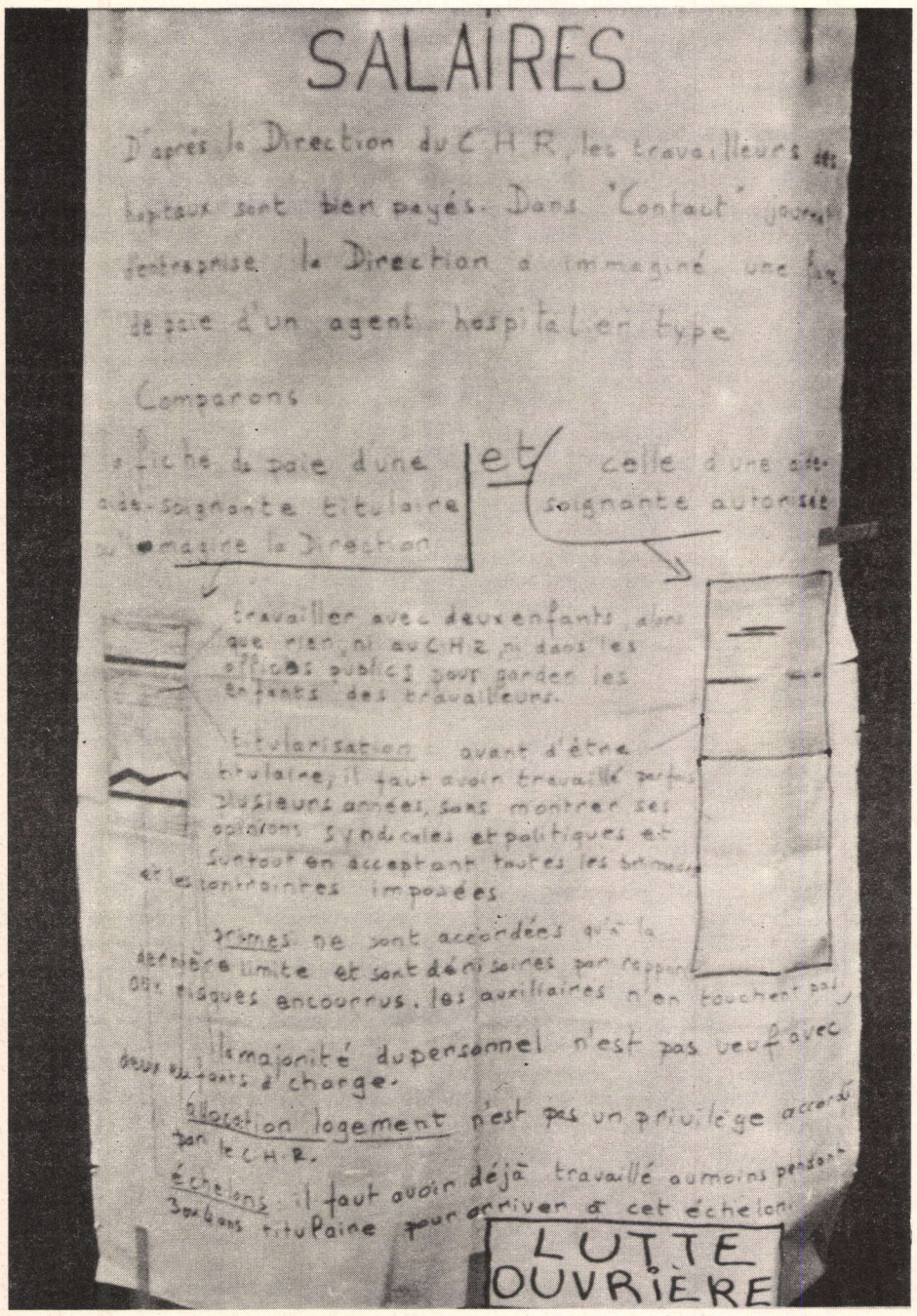

Une « exposition » non prévue par l'administration dans le cadre des journées « portes ouvertes ». (Ph. L.O.)

Compteurs de Montrouge

Que la lumière soit !

L'atelier « Ramona » aux Compteurs, c'est un grand hall, entièrement neuf, où la direction a regroupé les fabrications d'appareils de mesure.

Pour la direction, cet atelier constitue un modèle du genre, mais les ouvrières sont loin de partager son enthousiasme pour cette réalisation.

Des problèmes de conditions de travail se sont posés et, pour certains, se posent encore.

Le 27 janvier c'était encore une fois celui de la lumière.

Une équipe d'une vingtaine d'ouvrières, fatiguées de travailler toute la journée à des travaux minutieux, sous la lumière artificielle, a décidé d'éteindre les rampes de néon, se contentant de la lumière du jour.

Mais voilà, dans cet atelier bien conçu, on ne peut éteindre que sur toute la longueur de l'atelier.

Une autre équipe, qui fait des travaux encore plus minutieux et qui, bien sûr, en toute logique, se trouve dans une partie de l'atelier moins bien éclairée, voulait la lumière électrique. Un chef ralluma.

Aussitôt la première équipe arrêta le travail ; le chef d'atelier vint s'expliquer et s'engagea à ce que les travaux « prévus » soient commencés début février, pour pouvoir éteindre la lumière d'une façon plus commode.

Et, pour apaiser les esprits, il alla éteindre.

Au bout d'une heure de discussion la première équipe reprit le travail, mais la deuxième s'arrêta à son tour de travailler... puisqu'elle n'avait plus de lumière.

Les chefs eurent fort à faire pour calmer tout le monde.

La direction a reconnu, il y a déjà des mois, que l'éclairage n'était pas très judicieux.

Mais de là à faire les travaux, il y avait un pas. Il a fallu la pousser un peu pour qu'elle se décide à le faire.

Correspondant L.O.

dans les entreprises

A Dijon, la SNCF a encore tué !

Au Triage de Gevrey (Dijon), dans la nuit du 14 au 15 janvier, un cheminot, aide-roulant, est mort fauché par un train alors qu'il traversait la voie sur un passage prévu à cet effet. Rien n'indiquait le passage d'un train à ce moment-là !

Depuis quelques mois, la SNCF à Dijon est devenue un véritable champ de bataille ; c'est le troisième mort en trois mois :

— Le 20 octobre, un jeune Marocain est écrasé entre deux tampons ;

— Le 29 octobre, un ouvrier portugais qui creusait des tranchées sur les voies en gare de Dijon-Ville est décapité par une machine.

En deux ans, la SNCF a tué six cheminots à Dijon, sans compter les multiples accidents graves et les déraillements presque quotidiens.

Comme toutes les fois, la direction SNCF a encore parlé d'imprudence de la part du camarade tué. Cela est honteux. En effet, les conditions de travail imposées aux cheminots sont scandaleuses et se détériorent de plus en plus :

— Il n'est pas rare de travailler sur des voies sans protection, alors que le règlement prévoit un agent « protecteur » muni d'une trompe pour prévenir en cas de danger ;

— Bien souvent dans les triages les équipes sont incomplètes, mais le travail reste le même. Les cheminots doivent alors aller plus vite, courir dans les entrevoies, et cela par tous les temps (brouillard, verglas) au risque de tomber...

— La SNCF, bien souvent, lance par gravité (donc sans possibilité de les arrêter) des wagons sur des rames à l'arrêt dans lesquelles se trouvent des cheminots qui accrochent des wagons...

Au Triage de Perrigny-Gevret, les cheminots risquent tous les jours de se faire renverser par les machines ou les wagons qui passent continuellement. Et s'ils évitent les accidents, c'est parce qu'ils font doublement attention.

C'est en effet la seule sécurité que la direction leur propose : faire attention, compter sur leurs yeux et leurs oreilles.

Mais une seconde d'inattention et c'est la catastrophe et c'est la mort peut-être. Et comment faire attention 28.800 secondes par jour, alors qu'une seule peut être fatale !

Faire travailler dans de telles conditions, sans sécurité, cela s'appelle de l'assassinat pur et simple. Et c'est la SNCF, seule, qui est responsable des morts, elle qui applique consciemment une politique criminelle : compression du personnel (on prévoit cinquante mille cheminots en moins d'ici dix ans) et rythme accru des cadences (le trafic ne cesse d'augmenter)... et tout cela, au nom de sa rentabilité.

A Dijon, la SNCF vient encore d'assassiner un travailleur et cela doit cesser !

Correspondant L.O.

SEMALIC (Cher - Indre)

le patron s'en va... un autre vient... les ouvrières trinquent

Début janvier, la SEMALIC, une petite entreprise de confection de la région de Vierzon, fermait ses portes sans que le patron daigne fournir une quelconque explication (voir LO n° 282).

Les travailleuses se rendirent en délégation à la sous-préfecture, au Palais de justice, pour voir le syndic... Finalement, l'entreprise Fabien d'Issoudun décida de reprendre la SEMALIC, mais en imposant des conditions draconiennes.

Le mardi 15, les portes rouvraient avec vingt-cinq ouvrières en moins, une moitié d'entre elles étant licenciée, l'autre mise en retraite anticipée.

Quant à celles qui ont eu la « chance » de rester, elles seront désormais payées au SMIC, ce qui équivaut pour la majorité à près de 300 F en moins sur la paie. Le nouveau patron a également profité de l'occasion pour supprimer les deux pauses de dix minutes.

Les salaires de la deuxième quinzaine de novembre et de décembre n'ont toujours pas été versés. Un acompte de 200 F seulement a été donné au moment de la reprise.

Le reste, paraît-il, suivra à raison d'un accompte par semaine !

Aucun problème n'est donc réglé. D'autant plus que la remise en marche de l'usine n'est faite qu'à titre d'essai, le nouveau patron se réservant le droit de « retirer ses billes » si l'affaire ne lui semble pas rentable.

Et, pour le moment, il agite cette menace d'une nouvelle fermeture pour instaurer un climat de crainte.

Correspondant L.O.

Renault-Billancourt

les élections du 2e collège

Le résultat des élections de délégués 2e collège (mensuels) montre une diminution de 6 % de la CGT par rapport à 1973, une stabilisation de la CFDT, ainsi qu'une progression de la CGC (plus de 3 %) et de FO (près de 2 %).

Il est difficile de dire si les voix CGT se sont reportées sur la CGC et FO, mais, au vu des résultats locaux, on sait que cette progression CGC-FO vient des grands bureaux. La maîtrise d'atelier a voté comme d'habitude. En revanche, un certain nombre de cadres, qui ne votaient pas d'habitude, ont dû recevoir des consignes de la direction pour voter CGC ou FO.

Ces deux syndicats menant souvent une politique ouvertement pro-patronale, on peut dire que, dans les bureaux, un certain nombre de petits cadres et de mensuels choisissent, au moins sur le plan électoral, de se rapprocher de la direction. Ce faisant, ils l'encouragent dans sa tentative de reprise en main du personnel des bureaux.

Ce vote, qui dénote une légère poussée à droite des mensuels, a tout de même l'avantage d'éclaircir un peu la situation pour ceux qui n'ont pas envie de devenir des béni-oui-oui de la direction.

Correspondant L.O.

Carbone-Lorraine (Gennevilliers)

Halte aux agressions racistes

A l'usine, les travailleurs immigrés nord-africains ont eu à se plaindre à plusieurs reprises d'agressions racistes.

Et, récemment, deux d'entre eux du même atelier ont été agressés, dans des conditions identiques, à la sortie du travail.

Le premier rentrait chez lui en vélo le mardi 18 décembre, à la fin de l'équipe du soir de la Fabrication (22 h 30). Tout près de chez lui, deux jeunes en mobylette l'attaquèrent avec un lance-pierres. Blessé sérieusement au visage, il dut le lendemain se rendre chez un médecin. Cela se passait près du lycée Jean-Renoir à Asnières.

La deuxième agression eut lieu également à la sortie de l'équipe du soir de la Fabrication, le mercredi 16 janvier, face aux Câbles de Lyon, près de la rue de la Couture-d'Auxerre, donc dans le même quartier.

A nouveau, ce sont des jeunes en mobylette qui agressèrent notre camarade à coups de lance-pierres. Frappé au front, il dut se faire mettre deux points de suture.

Ces agressions odieuses sont vraisemblablement le fait de jeunes voyous qui s'imaginent jouer les durs en se livrant à ces actes minables et honteux. Elles sont la conséquence du climat raciste qui existe dans le pays actuellement et qui est entretenu par toute une partie de la grande presse.

Le racisme doit être combattu impitoyablement par tout le mouvement ouvrier.

Au Carbone-Lorraine, les syndicats CGT et CFDT ont dénoncé ces agressions. Il est indispensable d'organiser la riposte à ces agressions et d'empêcher qu'elles puissent se reproduire.

Correspondant L.O.

Idéal-Standard (Aulnay-sous-Bois)

Un recul rapide de la direction générale

Jeudi 24 janvier, deux délégués de l'usine Idéal-Standard à Aulnay étaient convoqués par la police. Cette convocation faisait suite à une plainte déposée en octobre 1973 par la direction contre cinq délégués (trois CFDT et deux CGT) pour entrave à la liberté du travail par voies de fait.

En effet, le 10 octobre 1973, la direction annonçait le licenciement de quatre ouvriers grévistes de l'atelier Peinture, là aussi pour entrave à la liberté du travail. Le lendemain matin, les deux sections syndicales, CGT et CFDT, appelaient le personnel à la grève et les ouvriers défilaient à plusieurs centaines dans les ateliers. Il y eut quelques incidents provoqués par des réflexions racistes et par certains agents de maîtrise. L'usine fut occupée et la direction revint sur les licenciements.

La plainte, elle, portait sur le défilé du 11 octobre. En fait, la direction espérait prendre sa revanche devant les tribunaux contre les délégués les plus actifs. Elle avait d'ailleurs à cette époque essayé d'en licencier un.

Sitôt le contenu de la plainte connu, les deux sections CGT et CFDT, sur proposition de cette dernière, rédigeaient un tract et organisaient une délégation pour le vendredi auprès de la direction, afin d'exiger le retrait immédiat de la plainte.

Le tract fit grande impression parmi le personnel et les discussions allaient bon train. L'entrevue chez le directeur fut très orageuse. Celui-ci, après s'être violemment fait prendre à partie, refusa catégoriquement de retirer la plainte. Il fut averti que l'affaire n'en resterait pas là. En effet, une grève fut décidée pour le mardi et les ouvriers commencèrent à en être avertis.

Le vendredi soir, à l'heure de la sortie, la direction convoquait les délégués. Le P-DG d'Idéal-Standard - France désavouait son directeur et, « par esprit d'apaisement », retirait la plainte.

En fait, les hautes instances ont préféré reculer. L'usine était calme depuis quelque temps et ils n'ont pas voulu ranimer la combativité d'Aulnay, car ils se rappellent qu'à chaque fois qu'ils ont voulu attaquer les droits des travailleurs ils ont eu de cinglantes réactions.

Evidemment, ceux qui étaient présents dans l'usine au moment de cette nouvelle étaient regonflés et ils souriaient des ridicules rodomontades de la direction.

Correspondant L.O.

SOUVENIRS D'UN PERRUQUIER

Giovanni Germanetto

VINGT CINQ ANNEES DE LUTTE D'UN REVOLUTIONNAIRE ITALIEN

RÉSUMÉ

Les Souvenirs d'un perruquier, **édités pour la première fois en 1930, relatent la vie de l'auteur, militant socialiste du début du siècle, qui contribua à la naissance du Parti Communiste d'Italie.**

Infirme d'une jambe, Germanetto doit se résigner à la carrière de barbier. Mais c'est dans cette boutique de coiffeur qu'il assiste à de vives discussions politiques et se range d'emblée du côté socialiste. Il devient propagandiste des jeunesses socialistes dans les villages de la région.

Après quelques déboires avec la police, Germanetto trouve du travail à Turin. Les coiffeurs sont très peu organisés et notre militant socialiste entreprend de se faire respecter par la clientèle. Il réussit finalement à monter une union professionnelle des coiffeurs qui organise la grève. Elle est en partie victorieuse. N'ayant plus de travail à Turin, Germanetto trouve une place chez un coiffeur clérical de Fossano. Très vite la boutique se transforme en un véritable club politique. Germanetto et quelques ouvriers qui l'ont rejoint fondent une section socialiste qui décide d'organiser des meetings dans les villages voisins.

La Première Guerre mondiale éclate bientôt.

Tandis que Germanetto milite dans les rangs du PSI, les mouvements ouvriers se développent. C'est ainsi qu'il assiste au soulèvement de Turin.

Puis il participe au Congrès du Parti Socialiste à Florence, où il se rend compte des faiblesses de ce parti.

C'est alors qu'éclate la révolution russe qui, d'emblée, attire la sympathie des travailleurs. Quelque temps plus tard, l'armistice est enfin signé. Mais si les affres de la guerre s'éloignent, le combat pour la libération sociale, lui, restait encore à mener.

Germanetto se rend de village en village défendre les idées du Parti Socialiste. Partout, l'espoir, la volonté d'en finir avec la misère et l'exploitation se fait jour.

A Turin, se fonde l'Ordine Nuovo **ayant pour rédacteurs Gramsci, Togliatti, Tasca. D'emblée, le groupe, exprimant la combativité ouvrière montante, se heurte à la bureaucratie syndicale et politique du PSI.**

Dès avril 1920, nombre de mouvements préludent à la vague de grèves avec occupation d'usines qui, dès août, va déferler sur toute l'Italie.

(20)

C'est à la suite de la menace des industriels de fermer les usines que les ouvriers s'emparèrent de ces dernières à Turin. Les premiers jours, les ouvriers étaient quelque peu désorientés, d'autant plus que la majorité des techniciens et des employés avaient abandonné les ateliers. Mais cela ne dura pas longtemps. Des conseils d'usines furent constitués et entrèrent en fonction. Le président du conseil de l'usine **Fiat,** la plus grande entreprise de Turin, était un ouvrier métallurgiste, Giovanni Parodi, qui vécut plus tard quelques années en Russie et qui, actuellement, condamné à vingt et un ans de réclusion, est enfermé en Italie à la prison de Portolongone. Un magnifique tempérament d'ouvrier révolutionnaire !...

Les conseils se préoccupèrent d'abord d'assurer la production et la garde des usines ; puis on songea à l'organisation de la défense.

Les industriels étaient furieux contre le gouvernement, qui laissait occuper les entreprises et ne prenait aucune mesure de résistance. Mais Giolitti, vieux renard, attendait son heure. A n'en pas douter, il comptait en l'occurrence sur l'aide de la Confédération générale du travail.

Les événements montrèrent qu'il avait vu juste. Il savait que D'Aragona, à plusieurs reprises, s'était vanté qu'il empêcherait la révolution en Italie. Une forte résistance, se disait le vieux fripon et faussaire de la Banque de Rome, pourrait amener une aggravation de la crise et même la révolution.

On raconte à ce sujet une anecdote. Une délégation d'industriels turinois s'étant rendue à Bardonnêche, où Giolitti passait habituellement ses vacances, demanda au ministre quelle attitude le gouvernement comptait adopter devant l'occupation des usines.

— Laissons faire ; après on verra, dit Giolitti.

— Mais il faut empêcher les ouvriers de s'installer dans les usines ; il faut les en déloger par la force ; c'est le premier devoir du gouvernement, dit un des industriels. Même s'il faut des canons, il n'y a pas à hésiter...

— Bon, bon, répondit tranquillement le président du Conseil des ministres, donnez-moi l'adresse de votre usine, et l'on commencera à la bombarder.

Les usiniers comprirent...

Dans notre région, une seule usine fut occupée :

les ateliers mécaniques de Savigliano, où avait travaillé autrefois mon père. Les autres entreprises étaient trop petites. L'occupation, en général, avait lieu de la façon suivante : une entreprise déjà occupée avait besoin pour son travail de matières premières ou de produits fabriqués par une usine déterminée : on s'emparait alors de cette usine. Tout se passait dans le calme, sans excès ni incidents, précisément parce que la troupe et la police n'intervenaient pas.

Chaque patron attendait d'une minute à l'autre l'occupation de son entreprise. La devise des industriels était de sauver ce qui pouvait être sauvé, mais il était impossible d'expédier les machines à l'étranger, comme on l'avait fait pour l'argent.

Il y avait à Fossano une fonderie. Résigné à l'inévitable, le propriétaire, **cavaliere** et giolittien, s'attendait d'un jour à l'autre à se voir enlever son entreprise.

Un beau matin, une commission ouvrière demanda une entrevue. L'usinier la reçut immédiatement : le temps n'était plus où l'on pouvait expédier au front les ouvriers protestataires.

Quand les ouvriers entrèrent dans son cabinet, l'usinier, entouré de ses employés, pâle, balbutia d'une voix tremblante :

— Cela vaudra mieux ainsi. Je suis prêt à travailler sous la direction du conseil d'usine en qualité de technicien.

Les ouvriers étaient étonnés : ils étaient venus pour régler certaines questions du travail aux pièces, et le patron, croyant qu'ils voulaient son entreprise, la leur offrait lui-même.

Désireuse d'étouffer le mouvement, la fédération des Métaux, qui se trouvait entre les mains des réformistes, ne se pressait nullement de mettre la main sur les entreprises et s'emparait uniquement de celles dont elle ne pouvait se passer.

A Savigliano, j'eus, dans la période d'occupation des ateliers, à organiser de nombreux meetings. Les ouvriers, dont le nombre dépassait deux mille, étaient dans un excellent état d'esprit et travail-

FEUILLETON

laient avec enthousiasme. La plupart des employés et des techniciens étaient restés à leurs postes.

Un jour que nous attendions le commencement d'un meeting, qui devait avoir lieu dans la grande cour de l'usine, un des ingénieurs me dit :

— La production est normale, elle manifeste même une tendance à l'augmentation. Je n'ai jamais vu les ouvriers aussi disciplinés. Il faut dire qu'ils ont maintenant plus de travail qu'auparavant... vous me comprenez (il faisait allusion aux préparatifs pour la défense de l'usine) ? J'ai jugé de mon devoir de rester au travail et, vous voyez, je continue à faire ce que je faisais.

Le service de garde était très strict. Lors de ma première visite à l'usine — c'était à la nuit tombante — je fus interpellé dans la cour par une voix rude :

— Qui vive ? Halte-là !

Je m'arrêtai.

— Qui es-tu ? Où vas-tu ? Ton laissez-passer !

Et avant que j'eusse pu répondre, l'ouvrier en sentinelle m'éblouissait des rayons d'une lanterne qu'il braquait sur moi. Il me reconnut.

— Pourquoi ne t'es-tu pas fait accompagner ? Tu vois ce que tu risquais !

Et il me montra un instrument original : un poinçon d'acier, long d'un demi-mètre, fiché au bout d'un bâton. Avec cela on pouvait embrocher un homme comme une grenouille.

Quand je vins pour la seconde fois, les sentinelles avaient déjà des fusils, avec un nombre suffisant de cartouches.

Les ouvriers s'organisaient très rapidement et intelligemment. Fermes, résolus, ils croyaient à la bataille et s'y préparaient. Mais le parti était absent. Dans les coulisses, on travaillait fiévreusement à la liquidation du mouvement. Les industriels déployaient la plus grande activité. Leurs représentants se rendirent à Milan pour y délibérer sur la situation à Turin. Ils élaborèrent une série de propositions comportant quelques concessions aux ouvriers. Le gouvernement, de son côté, promit solennellement d'instaurer le contrôle ouvrier sur les entreprises. Alors D'Aragona, Colombino et leurs amis surgirent sur la scène et se mirent à vanter les promesses du patronat et du gouvernement.

Dans la province de Turin, où le mouvement était dirigé par la gauche du parti socialiste et où l'**Avanti !** (édition locale) et l'**Ordine nuovo** avaient su populariser l'idée des conseils ouvriers d'entreprises, la flamme était plus difficile à éteindre. Mais, là aussi, l'incertitude, le doute, la fatigue des longues attentes firent leur œuvre. Le mouvement s'éteignit. C'est à Turin même que la résistance dura le plus. Chaque jour, la situation dans les entreprises était examinée sous toutes ses faces à la rédaction de l'**Avanti !** Pourtant, à Turin aussi, les usines firent retour aux industriels. Giolitti ne s'était pas trompé en comptant sur la collaboration des réformistes. Un industriel, voyant un jour D'Aragona, aurait dit en le désignant à son ami :

— Regarde : c'est celui qui a sauvé l'Italie

Giolitti publia rapidement un projet de loi instituant le contrôle ouvrier sur les usines. Pendant qu'on discutait ce projet, les industriels reprenaient leurs usines et la réaction s'organisait et se renforçait. Malgré les promesses gouvernementales, tant vantées par les réformistes, de nombreuses arrestations furent opérées parmi les ouvriers qui s'étaient signalés par leur activité au cours de l'occupation des fabriques et des usines.

Echappés au danger et profitant de l'expérience qu'ils venaient d'acquérir, les industriels préparaient rapidement l'offensive contre la classe ouvrière. Ils délièrent les cordons de leurs bourses et organisèrent des détachements fascistes bien armés et largement payés. C'est ainsi que commença la montée de la vague réactionnaire qui devait porter au pouvoir le chef des « chemises-noires », Benito Mussolini.

La réaction se rua sur les Chambres du travail, sur la presse socialiste, sur la coopération, sur les révolutionnaires. Chaque jour c'étaient des incendies, des pillages, des assassinats... Des milliers d'ouvriers et de paysans qui avaient participé à la mainmise sur les usines et les terres furent emprisonnés en attendant d'être jugés. La rédaction de l'**Avanti !** fut mise à sac, la Chambre du travail de Turin incendiée, et pendant ce temps la Confédération générale du travail... délibérait sur le projet de loi concernant le contrôle ouvrier des entreprises, projet que Giolitti lui avait jeté comme un os à ronger et qu'elle qualifiait d'immense victoire du prolétariat.

Maintenant, avec le recul du temps, on peut voir exactement ce qu'était cette « immense victoire », que déjà alors les bolchéviks italiens — c'est ainsi que les réformistes appelaient la gauche du parti socialiste — considéraient comme une immense défaite.

XXV

TROIS CONGRES A LIVOURNE

A Livourne, en 1921, eurent lieu trois congrès : le XVII[e] congrès du parti socialiste italien, le premier congrès (constituant) du parti communiste d'Italie et le congrès de la Confédération générale du travail.

Après l'occupation des usines et la répression de ce mouvement, le désaccord entre la gauche, le centre et la droite du parti socialiste s'accentua. L'occupation des usines servit, non seulement à la bourgeoisie, mais aussi aux réformistes, de prétexte pour crier au « péril bolchévik ». Les réformistes affirmaient que l'occupation avait montré l'impuissance des bolchéviks à diriger l'industrie. Ce fut l'occasion d'une violente polémique, à laquelle participa également Lénine, qui prit position contre Serrati. Les réformistes assuraient qu'il ne pouvait y avoir la révolution en Italie. Il n'était pas jusqu'à Serrati, esprit lucide pourtant, qui, dans sa polémique avec Lénine, ne niât que la révolte des soldats à Ancône (1), la mainmise sur les usines et les terres, les troubles provoqués dans les villes par la cherté, le soulèvement de Turin fussent les symptômes de la révolution — que les réformistes avaient trahie.

Lénine ne voulut pas se résigner au centrisme italien, représenté entre autres par Serrati, et refusa de collaborer à la revue théorique du parti socialiste, **le Communisme.**

Au congrès de la Confédération générale du travail, les réformistes l'emportèrent. Malgré l'adhésion de la CGT à l'Internationale syndicale rouge, ils continuèrent à œuvrer en union avec l'Internationale d'Amsterdam.

Dans toute l'Italie il n'y avait en somme que peu de gens capables de travailler efficacement à la

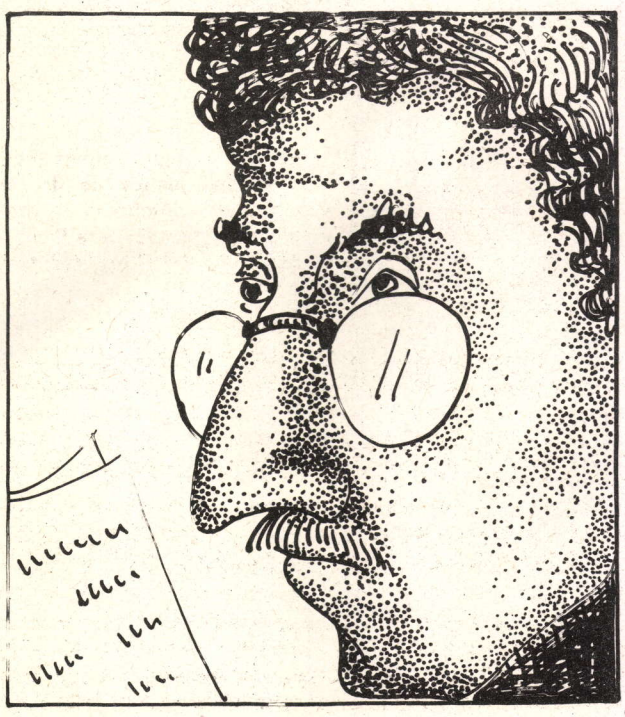

préparation du congrès du parti. Les réformistes tinrent leur conférence préliminaire à Reggio d'Emilie ; les communistes (la gauche avait déjà pris ce titre), à Imola, et les maximalistes à Florence. C'est du nom de ces villes que furent appelées les résolutions différentes présentées au congrès par les trois fractions du PSI.

Dans ma province la lutte fut des plus âpre. Nous étions persuadés de notre victoire. Déjà au précédent congrès régional de la fédération socialiste, en 1919, un communiste avait été élu délégué au Conseil national contre le candidat soutenu par la droite.

A Livourne, au moment du congrès, l'atmosphère était surchauffée. Dans les rues, des rixes se produisaient entre socialistes et fascistes. Au théâtre Goldoni, où se tint le congrès, les luttes verbales ne furent pas moins ardentes. Kabaktchief (2), qui intervenait au nom de l'Internationale communiste, fut plusieurs fois interrompu pendant son discours. Les réformistes, à bout d'arguments, s'amusaient à l'empêcher de parler et se moquaient de son extérieur.

La majorité, on le sait, resta aux maximalistes, dirigés par Serrati, mais le triomphateur réel fut Turati, ce qui fut d'ailleurs confirmé par la suite des événements.

Par moment, les passions se déchaînaient à tel point que le congrès devenait un véritable enfer. Alors chacune des fractions adverses entonnait son hymne : nous, **l'Internationale ;** les maximalistes, la **Bandiera rossa,** et les réformistes, **l'Hymne des travailleurs.** Et cet intermède — ce n'est pas sans raison qu'on nous appelle un peuple de musiciens — avait le don de décharger quelque peu l'atmosphère.

Quand, après le vote, nous, communistes, nous quittâmes, rangés en colonnes, la salle des séances pour nous rendre à San Marco (3) afin d'y ouvrir le premier congrès du parti communiste d'Italie, section de la III[e] Internationale, il sembla que l'âme du congrès s'en allait avec nous.

Des bancs vides... Un silence de mort parmi ceux qui restaient...

Sortant un des derniers, j'aperçus dans un coin de la salle Serrati qui, blanc comme linge, nous suivait du regard avec une expression d'angoisse indescriptible. Et je me ressouvins alors des paroles prononcées par Anselmo Marabini à la fin de son discours :

— Toi, Serrati, tu es un révolutionnaire et tu reviendras à nous.

La prédiction de Marabini s'accomplit : Serrati revint à nous.

Après le congrès de Livourne commença pour les communistes une période de lutte pénible sur deux fronts à la fois : contre la réaction montante et contre les socialistes dont nous nous étions séparés.

A cette époque le congrès provincial du parti communiste m'élut secrétaire de la fédération de Coni. Des sept hebdomadaires que nous possédions avant la scission, il ne nous en restait plus que quatre : le **Lavoro,** la **Riscossa,** le **Sole dell' Avenire** et la **Falce.** Nous les remplaçâmes par un seul, la **Riscossa,** qui devint l'organe de la fédération communiste de Coni. C'était un premier pas. Jusqu'alors dans la fédération socialiste il nous avait été impossible d'obtenir cette unification ; et pourtant les sept journaux du PSI étaient loin de donner toujours le même son de cloche.

Je fus chargé de diriger les quatre feuilles qui nous restaient et d'en préparer la réorganisation. Au congrès provincial de la Chambre du travail, les communistes eurent la majorité... Nous filions à toute vapeur.

Quelques jours après cette victoire, je reçus une lettre par laquelle l'Exécutif du parti me demandait d'assumer la fonction de secrétaire de la Chambre du travail provinciale. Je répondis que j'étais déjà secrétaire de la fédération et qu'en outre j'avais à travailler comme coiffeur. On me mit alors en demeure de choisir entre ma boutique et... le parti. Naturellement, il ne pouvait y avoir pour moi d'hésitations. Je renonçai définitivement au métier de perruquier et je devins un révolutionnaire professionnel. C'était en mars 1921.

Mes nouvelles fonctions m'obligèrent à quitter Fossano et à m'installer à Coni. Comme le départ du « maudit perruquier » aurait réjoui les paisibles habitants de Fossano, s'il avait eu lieu quelques années avant ! Mais maintenant le communisme avait poussé dans cette petite ville de fortes racines : Chambre du travail, fraction communiste au conseil municipal, cellules dans les entreprises...

Les fascistes de la province firent à notre Chambre du travail l'honneur de commencer leurs opérations militaires en lui donnant, mais vainement, l'assaut. Ils ne se décidèrent à renouveler leur tentative qu'après la « marche sur Rome », lorsque les défenseurs de la Chambre étaient déjà en prison.

C'est qu'en effet les soldats auxquels avait été confiée la garde de la Chambre et qu'on avait laissés à leurs postes sans chefs, dans l'espoir qu'ils se disperseraient, non seulement ne se dispersèrent pas, mais défendirent consciencieusement la Chambre du travail contre les assaillants. Nouvelles recrues, tous originaires de la Toscane, ils avaient été témoins des violences exercées par les fascistes dans leurs villages. Et les fascistes, qui cèdent devant toute résistance tant soit peu sérieuse, se retirèrent en remettant à plus tard le parachèvement de leur exploit. Ils passèrent alors leur fureur sur les paisibles citadins, qu'ils insultèrent, molestèrent et dont ils rossèrent quelques-uns.

A suivre.

---

(1) Parmi les troupes en instance de départ pour l'Albanie.

(2) Communiste bulgare.

(3) Théâtre de Livourne.

livres

"L'ABATTOIR SOLENNEL" *de J. Egen*

"VINGT TÊTES A COUPER" *de P. Joffroy*

COMME l'indique largement leur titre, ces deux livres, parus presque simultanément, s'en prennent tous les deux à la peine de mort. Dans l'un et l'autre cas, il ne s'agit pas d'une argumentation juridique ou philosophique montrant une fois de plus qu'aucun des arguments employés pour défendre la peine de mort ne résiste à l'examen. Ils reposent sur cette conviction : les gens en général, les partisans de la peine de mort en particulier, manquent d'imagination. S'ils étaient capables de mettre des images vraies sous les abstractions « châtiment suprême », « peine capitale », etc., s'ils pouvaient réaliser quelle somme de souffrances et d'angoisse cela représente, leur nombre se réduirait de façon considérable. Du moins on ose l'espérer.

Le livre de P. Joffroy se présente comme une méditation sur quelques grands faits divers. L'auteur cherche à comprendre les motivations psychologiques de ceux qui sont devenus des criminels. On éprouve face aux exécutions un sentiment de dérision poignante : face à ces gens abîmés par l'existence, victimes, la seule réponse de la société, c'est de les supprimer.

L'abattoir solennel, **lui, est d'un bout à l'autre un témoignage sur la peine de mort, les réalités de l'exécution. Au centre, le cas de Bontems, sur lequel se greffent les souvenirs de témoins sur d'autres condamnés.**

L'auteur rappelle d'abord que les condamnés à mort ont des parents, des proches, et que ce que ceux-ci doivent subir est sans commune mesure avec ce qui arrive aux autres ; c'est l'évocation des Bontems, apprenant la nouvelle par la radio, au matin, gardant une lueur d'espoir : sur trois, il y en a eu un de grâcié ; il est impensable que ce ne soit pas le leur ; toute la journée, ils n'osent se renseigner, se terrent chez eux... Une mère, veuve d'un guillotiné, perd sa fille unique, adolescente, dans un accident ; elle a ce cri atroce : « Au moins n'aura-t-elle jamais su qu'elle était la fille d'un supplicié ».

Ces souffrances-là, la justice les ignore ; de même l'impensable angoisse à laquelle elle condamne celui qui attend, nuit après nuit, aux aguets des moindres bruits, le moment où on va peut-être venir le chercher. Même les « grâciés » en seront à jamais marqués dans leurs nerfs, dans leur chair. La compagne de l'un d'eux raconte : « Il ne voulait jamais dormir. Il ne voulait jamais se coucher. Il disait que ça lui donnait des cauchemars... **« Je rêve qu'ils viennent me chercher »...** Il restait assis, les coudes sur la table et la tête entre les mains, jusqu'à deux ou trois heures du matin ».

Il reste encore à évoquer l'horreur froide, innommable, de l'exécution elle-même : « Quand un homme se noie, quand un homme est cerné par le feu, quel que soit cet homme, quoi qu'il ait fait, la solidarité des vivants se déclenche. Ses frères accourent pour l'arracher aux flammes ou le sauver des eaux. Ils unissent leurs forces pour repousser la mort... Ici on la fait venir... C'est le plus solennel des abattoirs ».

Cet « abattoir » est bien le symbole d'une société barbare, qui cache derrière son prétendu idéal de justice, un bas sentiment de vengeance. (Ph. UPI)

Les témoins en sont malades de honte et de dégoût ; quant aux condamnés, Egen fait justice de la sordide image d'Epinal qui montre le condamné marchant dignement vers l'échafaud. Si on ne guillotine plus les femmes en France, c'est par humanité... pour le bourreau. Les femmes hurlent, se débattent, ne se laissent pas faire : « Louis Deibler, pourtant virtuose du couperet (392 têtes), fut si éprouvé par cette boucherie qu'on résolut de lui épargner ce genre de corvée. Il fut tacitement entendu que les condamnés à mort du sexe réputé faible seraient automatiquement grâciés... ».

Face à ces images terribles, Egen montre aussi sur quels innommables préjugés, sur quelle démagogie grossière du pouvoir vis-à-vis de son appareil de répression, repose la peine de mort. Les gardiens de prison de toute la France hurlaient à la mort : il leur fallait leurs deux têtes ; pour cela, au tribunal, on a annulé — pour vice de forme — le témoignage des experts favorables à Bontems ; pour cela, le président « humaniste » a fait violence à ses scrupules et a signé son premier ordre d'exécution. Les gardiens de prison ont été contents ; ils ont bu le champagne et offert le cinéma aux détenus. A signaler aussi cette remarque de P. Jouffroy : « La Chancellerie française demande un bourreau : 530 candidatures. L'un des postulants signale dans son curriculum vitæ son aptitude à égorger chiens et chats ».

La justice n'aime pas ce genre de témoignages. P. Joffroy a été condamné à payer 5.000 F d'amende pour le récit de la mort de Buffet et de Bontems paru d'abord dans Paris-Match, **avec le motif suivant :** « Attendu que... le but énoncé par P. Joffroy paraît totalement absent d'un récit présentant aux lecteurs les derniers instants d'hommes qui perdent leur vie à la suite d'une décision judiciaire régulièrement prononcée, en prenant soin de les dépeindre avec un réalisme minutieux pour mieux flatter les plus bas instincts d'un public avide de telles émotions... ».

« Bas instincts » **que la révolte, le dégoût, la pitié ? Comme ce sont plutôt des instincts à cultiver,** Vingt têtes à couper **et encore plus** L'abattoir solennel **sont des livres qu'il vaut la peine de lire et de faire lire.**

Louise WEISS.

L'abattoir solennel, de J. Egen - Authier - 25 F.

Vingt têtes à couper, de P. Joffroy - Fayard - 30 F.

cinéma

LA BARBE A PAPA

de Peter Bogdanovitch

C'est l'histoire d'une petite orpheline, Addie, que des voisins confient à un aventurier qui doit l'emmener dans le Missouri rejoindre une tante qu'elle n'a jamais vue, mais qui est l'unique membre survivant de sa famille.

Malgré ses neuf ans, Addie sait fort bien se débrouiller dans la vie. Elle est plus rouée et plus maligne que notre aventurier, pourtant dénué de tout scrupule. Et c'est en associés qu'ils poursuivent leur voyage vers le Missouri, un voyage bien mouvementé, car l'escroquerie en tous genres a tout de même ses petits inconvénients...

On assiste peu à peu à la naissance d'une amitié, avec ses brouilles, ses jalousies et ses réconciliations, entre la fillette et cet homme dont elle aurait voulu qu'il soit son père.

C'est un film plein d'humour et de tendre sympathie pour ses personnages. On se laisse séduire par Addie, à la fois enfantine et trop sérieuse pour son âge et on passe une heure et demie bien agréable à partager ses aventures et ses émotions.

Dominique CHABLIS.

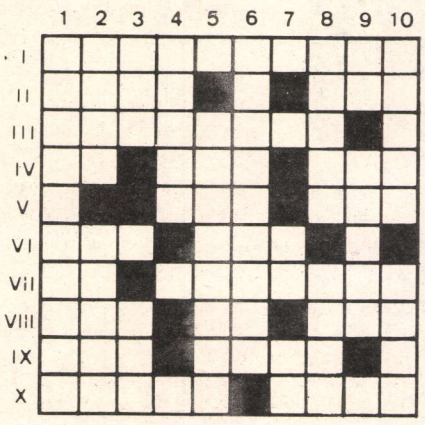

HORIZONTALEMENT. — I. Rhumatisme cervical. — II. Biffé - Brisé, n'est pas moins solide. — III. Encyclopédiste. — IV. Grecque - Caractéristique des mammifères - Pareil. — V. Fend la terre - Peu d'empressement. — VI. Avait été dégoûté de l'eau - Prénom féminin. — VII. Possessif - Taxi vénitien. — VIII. Roi de Juda - Abréviation de grand - Fait apprécier les aliments, même spirituels. — IX. Refuse d'admettre - Parfume l'air marin. — X. Vieil être - Etat ouvrier dégénéré.

VERTICALEMENT. — 1. Vent méridional. — 2. Vanta, dans le désordre - Son ombre est la bienvenue. — 3. Plaisante - Boisson anglaise inversée. — 4. De chien s'il se gâte. — 5. Science de la vie. — 6. Indice de croissance. — 7. Un peu d'adresse - A régler. — 8. Baguette - Se jeter à l'eau. — 9. Fin d'infinitif - Imitateur. — 10. Chevelure à la coupe très dégagée - Délégués.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	I	N	D	I	C	A	T	E	U	R
II	G	■	E	M	I	R	■	■	■	U
III	N	A	N	A	■	A	■	M	I	E
IV	I	■	U	N	I	S	S	O	N	■
V	F	■	E	■	C	■	I	L	O	T
VI	U	T	■	N	E	T	T	E	■	E
VII	G	I	T	■	■	■	U	■	O	C
VIII	E	C	H	E	L	L	E	■	■	K
IX	■	■	E	■	O	I	S	I	F	■
X	■	■	■	E	T	E	■	L	A	C

GRAND GALA

organisé par **lutte ouvrière**

VENDREDI 22 FEVRIER

20 h 30

Palais de la Mutualité

(Rue Saint-Victor - Mº Maubert)

le groupe TRI YANN

Jacques MARTIN

et de minuit à l'aube

grand bal avec le

WABAP'S CRÉOLE BAND

ATTENTION ! Le nombre de places est limité par la contenance de la salle.

ENTREE UNIQUEMENT SUR CARTE D'INVITATION (on peut se les procurer auprès de nos vendeurs et sympathisants).

Buffet - Sandwiches

Pâtisseries - Boissons